



**ETATS GENERAUX DE L'OUTRE-MER**  
**EN GUADELOUPE**

**SYNTHESE**  
**DES**  
**RAPPORTS DES ATELIERS**

**Août 2009**



## SOMMAIRE

<b>Préambule.....</b>	<b>5</b>
<b>Première partie : Contexte</b>	
• Le contexte socio-économique.....	7
• Le contexte sociopolitique.....	13
<b>Deuxième partie : Etat des lieux.....</b>	<b>15</b>
<b>Troisième partie : Mise en cohérence des préconisations des ateliers</b>	
• L'identité est à la source.....	21
• La préférence locale est revendiquée.....	23
• La dimension Archipel ne doit pas être négligée.....	24
• L'éducation et la formation : au centre des préoccupations.....	25
• Le sport, une référence dans notre société .....	32
• Communication : un besoin impérieux.....	34
• L'application des règles manque encore trop souvent.....	35
• La fiscalité est à revisiter.....	36
• L'innovation réglementaire est nécessaire.....	37
• Entreprises citoyennes : un challenge à réussir.....	38
• Il est impératif de lutter contre l'illettrisme.....	39
• Prendre appui sur le tissu associatif.....	40
• Esprit d'entreprise : une nécessité.....	40
• Deux leviers : promouvoir la culture et valoriser les réussites.....	42
• Des enjeux pour aujourd'hui et demain : consommation, environnement, santé et transports.....	44
• Partage du foncier : une nouvelle problématique.....	46
• Une urgence : redynamiser les centres-bourgs.....	47
• Un challenge : développer les échanges avec la Caraïbe.....	47
• Les entreprises doivent s'ouvrir à leur environnement géographique.....	49
• Des Hubs au service du développement.....	50

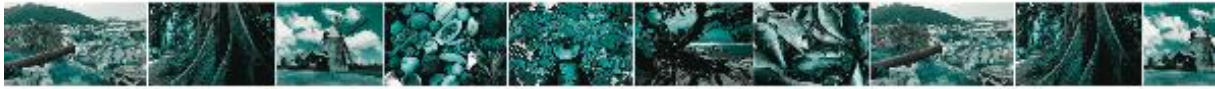


## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- Fusionner les Conseils régional et général.....51
- Renforcer l'encadrement de la fonction publique locale, guadeloupéaniser la fonction publique d'Etat.....52
- Organiser une large campagne médiatique pour démystifier des thématiques portant sur la politique locale, les incidences financières pour les collectivités et enfin les conséquences sur les avantages sociaux.....53

### Quatrième partie : Objectifs et fiches action des ateliers

- Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat..... 55
  - Transparence (communication, formation)..... 56
  - Consommation.....59
  - Baisse des prix.....61
  - Comparaison géographique des pouvoirs d'achat.....63
- Les productions locales et les conditions du développement endogène.....65
  - Valorisation des écarts de triage de la banane ..... 67
  - Festival guadeloupéen de la pêche dans la Caraïbe..... 69
  - Développement d'un produit touristique mettant en avant les saveurs pays et l'identité régionale..... 73
  - Expérimentation des énergies renouvelables..... 75
  - Adaptation du statut de l'auto-entrepreneur..... 77
- Grands projets structurants.....79
  - Pôle santé et campus universitaire.....80
  - Centre de ressources sur les risques avec une approche ludique du volcan..... 84
  - Pôle d'excellence sportif..... 88
  - Palais des sports, des congrès et de la culture..... 92
  - Patrimoine historique et tourisme : histoire amérindienne..... 94
  - Tourisme de santé : thermalisme..... 96



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- Création d'un port à sec..... 99
- Amélioration du réseau routier.....102
- Renovation du dialogue social et formation professionnelle..... .104
- Gouvernance, institutions locales, adaptation des administrations centrales.....105
- Insertion de la Guadeloupe dans son environnement régional.....106
- Egalité des chances, promotion de la diversité et insertion des jeunes.....119
- Identité, culture, mémoire.....132
  - Création d'un bac professionnel avec spécialisation « patrimoine ».....133
  - Création d'une Ecole régionale d'art.....134
  - Création d'un Musée d'art contemporain.....135
  - Création d'un musée régional d'histoire, d'art et de traditions populaires .....137
  - Création d'une agence guadeloupéenne pour la coopération et l'ingénierie culturelles..... 138
  - Modification du cahier des charges de RFO Guadeloupe (Radio et Télé).....139
  - Réalisation d'un audit sur le secteur de l'économie culturelle .....140
  - Création d'un orchestre régional de la Guadeloupe.....142
  - Enseignement de la langue, de la culture créole et de l'histoire de la Guadeloupe dès l'école primaire.....143
  - Création d'un conservatoire de musique.....144
  - Création d'une salle de spectacle d'une jauge d'environ 5000 places.... 145
  - Allègement de la fiscalité sur les biens et services culturels..... 146
  - Tradition et modernité : la Techni'Ka..... 147
- Conclusion.....149**



## PREAMBULE

Nous avons conçu ce rapport général comme une mise en cohérence des préconisations des huit ateliers des Etats Généraux, en tâchant de rester le plus fidèles possible. Nous avons considéré cette mission comme étant très importante et délicate et avons travaillé en liaison étroite avec les équipes des différents ateliers, notamment pour obtenir d'elles des précisions, des éclaircissements quand cela nous a semblé utile. Cela a généré pour ces équipes d'être disponibles. Nous avons estimé qu'il ne nous appartenait ni d'interpréter, ni de définir des priorités, à partir des travaux des ateliers. Dans cette même logique, il nous a paru indispensable de soumettre le produit de nos travaux aux présidents ou à leurs représentants avant de les remettre à la coordination nationale des Etats Généraux.

La recherche de cohérence a bien entendu nécessité une lecture attentive, lecture individuelle, mais aussi lecture croisée par trois rapporteurs différents par leurs histoires, leurs parcours et leurs expériences. Il s'en dégage une sorte de philosophie de ces Etats Généraux de la Guadeloupe.

Très clairement, une référence fréquente à l'idée de synergie et de complémentarité (« renforcer les synergies entre les politiques d'aménagement du territoire et celles relatives aux autres activités culturelles, touristiques et économiques ») quand ce n'est pas celle de mutualisation (« développer la fonction ressource humaine dans les petites et très petites entreprises par la voie de la mutualisation des moyens »), ou de réseaux (« mettre en réseau tous les acteurs publics et privés du transport maritime et terrestre et améliorer ainsi les procédures de suivi et la sûreté des échanges ; réseaux de référents médicaux autour des missions locales, PAEJ, Planning familial... ») ou encore de regroupements (« favoriser l'émergence d'activités, de richesses, et d'emplois en regroupant des entreprises privées, des pépinières et des hôtels d'entreprises, et en spécialisant les zones d'activités autour de filières ou thématiques », « concentrer les instruments et outils de la coopération internationale au sein d'une collectivité ou d'un organisme unique ») nous paraît très forte en termes de message.



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

L'idée de simplification des fonctionnements, notamment en rassemblant les compétences au sein d'un seul organisme (« créer un Centre de ressources de compétences en regroupant au sein de l'organisme les compétences sociales et de gestion dont auraient besoin les entreprises individuelles ») nous paraît une seconde idée force, même si de nouvelles structures (« créer une Agence Guadeloupéenne pour la promotion et l'ingénierie culturelle » et « une Agence du patrimoine naturel ») sont quelquefois préconisées.

Cela démontre une volonté de dépasser l'individualisme pour aller vers des modèles d'organisation plus collectifs.

Ces idées forces disséminées dans les rapports des ateliers ont retenu notre attention, car elles nous ont semblé positives pour l'évolution de la société guadeloupéenne.

Dans un premier temps, nous évoquerons les éléments contextuels et dresserons un état des lieux permettant d'éclairer les travaux des Etat Généraux, nous tâcherons dans un deuxième temps de mettre en cohérence les préconisations des ateliers; ensuite nous présenterons les objectifs des huit ateliers tels qu'ils ressortent de leurs travaux et des fiches-actions sur des opérations qui le nécessitent; enfin nous conclurons avec le comité de suivi.

**Delile DIMAN-ANTENOR,**

**Alain ARCONTE,**

**Christophe WACHTER**



## Première Partie :

### CONTEXTE

#### LE CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

La Guadeloupe est un archipel composé de six îles depuis 2007, année où Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont devenues des collectivités autonomes. Elle compte donc 32 communes (voir tableau joint).

#### **La population vieillit ; la population active atteindra son maximum vers 2015**

La population de la Guadeloupe est en 2006 de 400 800; elle augmente à un rythme annuel moyen de l'ordre de 0,5% (contre 1% dans la décennie 1990). Cette population demeure relativement jeune : l'âge moyen étant de 35,8 ans, contre 39,6 dans l'hexagone ; mais il s'accroît (33 ans en 1999). Un processus de vieillissement entamé depuis la décennie 1960, s'est accentué à l'approche des années 2000. En 1967, les moins de 20 ans comptaient pour 54,7% ; en 1990, ils n'étaient plus que 35,9% ; 31,7 au recensement de 1999 et 31% en 2006. Les plus de 60 ans représentent dorénavant 16,6%, contre 14% en 1999. En 2030, les plus de 60 ans seront d'environ 30%. Le taux de natalité diminue, car les naissances sont de moins en moins importantes (5800 en 2008, contre 7600, dix ans plus tôt). L'une des conséquences est la baisse des effectifs scolaires. Celle-ci a commencé dans le premier degré dès la rentrée 2000 et se poursuit par le second degré. A la rentrée 2008, le secteur public comptait 48 800 élèves, contre 50 000 en 2006.

La monoparentalité est toujours vivace : 35,9%, sans changement par rapport à 1999,



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

contre 13,1% dans l'hexagone. Elle est essentiellement féminine (91,2%, contre 84,4% en France hexagonale).

En 2006, au recensement, la population active est estimée à 174 100. Au cours des dernières années la part des femmes dans la population active n'a cessé d'augmenter: 45,5% en 1990, 49,1% en 1999; elle frôle les 52%, dorénavant. Le taux d'activité des femmes augmente également : ce taux était de 64,7 en 1999, pour les femmes de 15 à 64 ans ; il est passé à 65,3 en 2006, néanmoins, le taux d'activité des femmes demeure inférieur à celui des hommes (69,3% en 2006).

Le processus de vieillissement concerne, bien sûr, aussi la population active. Les vagues de départs à la retraite ont commencé et devraient s'accélérer d'ici quelques années ; la population active devrait atteindre un maximum en 2015. A cette date, on estime à près de 35 000 le nombre de personnes qui seront parties à la retraite. Parmi elles, beaucoup de femmes, surtout dans les professions très féminisées, tels les services à la personne.

### **Le chômage se nourrit du faible niveau global de formation**

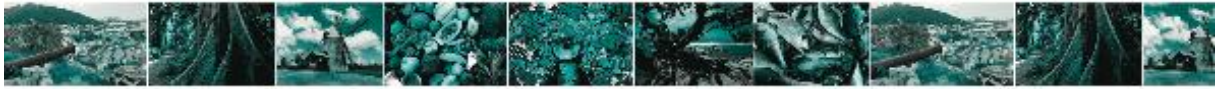
A l'enquête emploi 2008, le taux de chômage (au sens du « Bureau international du travail ») est de 22% et a peu évolué par rapport à 2007. Le chômage de longue durée, déjà important, s'est aggravé : la durée moyenne du chômage est de 53 mois en 2008 (48 mois en 2007). Les femmes paient un lourd tribut au chômage : 25,7% (contre 18,2% pour les hommes).

*« Le temps partiel touche 15% des actifs occupés et concerne plus souvent les femmes (22 %) et les jeunes (24 %). Femmes et jeunes cumulent les handicaps d'un plus fort chômage et du temps partiel. Dans 70% des cas, ce temps partiel est subi, les personnes interrogées déclarant ne pas avoir choisi cette situation et étant désireuses d'occuper un emploi à temps plein. » (Insee Premiers résultats Enquête Emploi 2008).*

L'analyse de l'emploi et du chômage est perturbée par la place de l'emploi informel, estimée à 9% en 2007 par l'Insee, même si cette part a diminué depuis la première mesure en 1997 (15%).

L'emploi dégradé de bon nombre de femmes génère des salaires, eux aussi dégradés. En effet, si les jeunes filles ont de meilleurs taux de réussite aux examens que les





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

jeunes hommes, leur situation face à l'emploi est moins bonne et les salaires vont dans le même sens. Les femmes gagnent environ et en moyenne 15% de moins que les hommes. Leur forte présence dans le travail à temps partiel et les secteurs sous-rémunérés contribue à alimenter cette différence.

En 2006, 43% des adultes non scolarisés de Guadeloupe n'ont aucun diplôme, contre 19% dans l'hexagone. Le faible niveau global de formation est un lourd handicap sur le marché du travail. Il est considéré comme un des facteurs explicatifs du fort taux de chômage. Il y a des diplômés au chômage, mais il est sûr globalement que le taux de chômage baisse avec le niveau de diplôme (Insee AntianeEco n°68). Ce fait n'a, à ce jour, jamais été démenti par les enquêtes et le recensement.

Au 1er janvier 2006, on estimait à 119 800 le nombre d'emplois salariés en Guadeloupe. Parmi eux, 6 300 emplois salariés sont générés par le tourisme (5,4%) et plus des deux tiers (69%) dans les services. C'est dire que l'économie est largement tertiaisée. D'ailleurs, les créations d'entreprises (4200 en 2008) se font aussi dans les services : la moitié des créations de 2008 (Insee : Année Economique et sociale 2008).

### Un certain dynamisme économique

Sur 43000 établissements recensés par l'Insee (01/01/2006), les trois-quarts n'ont aucun salarié et relèvent pour la moitié du secteur des services (notamment conseil et assistance, services opérationnels). Ces très petites entreprises de services sont dynamiques, malgré leurs difficultés (Insee Premiers Résultats n° 43). L'artisanat (environ 12000 entreprises) n'est pas en reste, en particulier le bâtiment qui regroupe 50% de ces entreprises.

En 2005, le produit intérieur brut par habitant est de 16 600 euros, soit 60% du niveau national. Mais le PIB par actif occupé s'élève à 77% du niveau national. Au cours des dernières années, l'augmentation de la productivité apparente du travail s'est confirmée. L'économie guadeloupéenne s'est transformée surtout au cours des deux dernières décennies. En dépit du rôle important des administrations, la transformation de l'économie reflète un réel dynamisme du secteur privé. La transformation porte aussi sur la relation avec l'extérieur. On sait que le déficit commercial, mesuré par la différence entre les exportations et les importations, est



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

devenu chronique depuis la décennie 1960. En raison de la crise pétrolière, le taux de couverture a atteint le niveau record de 8% en 2008, les importations ayant augmenté de 7% et les exportations diminuées de 13%. Du fait de la faiblesse de ses exportations, l'économie guadeloupéenne est moins « ouverte » à l'extérieur que celle d'autres Régions ultrapériphériques (Insee AntianeEco n° 67). De fait « la conquête du marché intérieur » (titre de l'ouvrage d'A. Plaisir-Editions Nestor 2008) a commencé, mais des marges de progrès existent, et les producteurs en ont bien conscience. De plus les statistiques douanières mesurent peu les échanges de services ; or l'économie de la Guadeloupe est devenue une économie de services (69% de la valeur ajoutée brute en 2006).

### **Mais une société de plus en plus inégalitaire**

Les inégalités se manifestent au niveau des revenus d'activité, en particulier les salaires. Les revenus de transferts (prestations sociales, minimas sociaux...) permettent de corriger en partie ces inégalités, mais au bout du compte certains types de ménages sont en situation de pauvreté.

*« En 2004, les salariés guadeloupéens du secteur privé ont perçu en moyenne un peu plus de 19 000 euros par an. Les hommes ont gagné près de 10 % de plus que les femmes. Un ouvrier perçoit un salaire 2,9 fois inférieur à celui d'un cadre. Les ouvrières touchent les salaires annuels les plus faibles (12 631 euros). » (Insee TER 2007).*

*« Globalement, en 2004, un salarié sur trois relève de la fonction publique qui verse 40% des salaires. La sphère publique englobe les emplois de la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière. Avec respectivement 44% et 40% des emplois publics, les deux premières sont surreprésentées en Guadeloupe (la moyenne nationale est de 42% et 36%) au détriment de la fonction publique hospitalière qui ne compte que 16% des emplois publics (contre 22% en métropole). La fonction publique territoriale représente 40% des emplois publics mais ne verse que 27% des rémunérations. On y trouve beaucoup d'employés et peu de cadres. La rémunération y est plus faible que dans les autres fonctions publiques. » (Insee Antianéchos n°3 janvier 2008)*

Les ménages à revenus modestes ont une gestion budgétaire difficile, dans la mesure où les dépenses courantes (alimentation, logement, habillement) représentent les deux-tiers de leur budget. Les personnes seules et les familles monoparentales sont les plus vulnérables. La situation par rapport à l'emploi explique une bonne partie



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

de la pauvreté. Même si les transferts sociaux réduisent quelque peu les inégalités, la situation s'est aggravée entre 2001 et 2006 (Insee-CAF : les inégalités aux Antilles Guyane, mai 2009).

**L'occupation du territoire se modifie**

Evolution de la population des communes de Guadeloupe aux recensements  
(source : Insee)

Communes	1982	1990	1999	2006
Abymes	56 165	62 605	63 054	60 858
Anse-Bertrand	4 570	4 800	5 023	4 816
Baie-Mahault	10 475	15036	23 389	28 488
Baillif	5 612	6004	5 837	6 234
Basse-Terre	13 656	14 003	12 410	13 166
Bouillante	6 649	6 973	7 336	7 601
Capesterre BE	17 472	19 012	19 568	19 846
Capesterre MG	3 983	3 825	3 559	3 568
Deshaies	3 485	3 476	4 039	4 347
Désirade	1 602	1 610	1 620	1 660
Gosier	15 381	20 688	25 360	27 909
Gourbeyre	6 399	6 330	7 642	8 261
Goyave	2 919	3 652	5 060	7 712
Grand-Bourg	6 150	6 244	5 934	5 944
Lamentin	9 885	11 334	13 434	16003
Morne-à-l'Eau	13 724	16 042	17 154	16 965
Moule	15 224	18 054	20 827	21 307



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Petit-Bourg	13 078	14 867	20 528	21 507
Petit-Canal	5 843	6 590	7 752	8 283
Pointe-à-Pitre	25 310	26 029	20 948	17 765
Pointe-Noire	7 698	7 537	7 689	7 245
Port-Louis	6 653	5 641	5 580	5 554
Saint-Claude	8 943	10 316	10 237	10 875
Sainte-Anne	13 826	16 934	20 410	23 342
Sainte-Rose	12 299	13 995	17 574	20 253
Saint-François	6 972	7 987	10 659	13 577
Saint-Louis	3 624	3 404	2 995	2 981
Terre-de-Bas	1 427	1 509	1 269	1 075
Terre-de-Haut	1 474	1 527	1 729	1 890
Trois-Rivières	8 094	8 556	8 738	9 058
Vieux-Fort	1 232	1 478	1 601	1 773
Vieux-Habitants	7 445	7 373	7 611	7 856



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## **LE CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE**

La question du prix des carburants a été au centre des débats dès la fin de l'année 2008 : mouvement des transporteurs et sortie du rapport du Conseil Economique et Social Régional dans le cadre des travaux de l'Observatoire des prix et des revenus (octobre-novembre 2008).

### **Le mouvement social**

La Guadeloupe a connu un mouvement social, intense et long (44 jours). Ce mouvement a démarré en fait dès décembre 2008 et s'est accéléré en janvier et février, pour connaître son épilogue en mars 2009. Le Liyannaj Kont Pwofitasyon (LKP), regroupement de plus de quarante organisations, qui a mené ce mouvement, a diffusé le 20 janvier une plate-forme revendicative consistante. Si les questions tenant au pouvoir d'achat et à l'évolution des prix ont été souvent mises en avant, cette plate-forme pose également des problèmes structurels de fonctionnement de la société guadeloupéenne. Il en est ainsi par exemple des problèmes d'aménagement du territoire et de maîtrise du foncier, de la question du contenu des programmes scolaires, de celle de la représentativité des « syndicats de Guadeloupe », de la « prise en compte dans la programmation des médias de la langue et de la culture guadeloupéenne », de la « création de véritables services publics dans les secteurs stratégiques... ».

### **L'intervention du chef de l'Etat (19 février 2009)**

Le chef de l'Etat s'est exprimé le 19 février, après s'être entretenu avec les parlementaires d'Outre-Mer. Il a pris acte de certains dysfonctionnements et proposé une large consultation des populations par le biais des Etats Généraux, sur une durée de trois mois et qui doivent, après restitution, donner lieu à un Conseil Interministériel de l'Outre-Mer. A plus court terme, le chef de l'Etat a proposé d'apporter des « améliorations » à la loi pour le développement de l'Outre-Mer .



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Le mouvement social s'est soldé par deux accords :**

- L'accord régional interprofessionnel sur les salaires en Guadeloupe ou Accord Jacques BINO, a été signé le 26 février 2009 par toutes les organisations syndicales de salariés regroupées au sein du LKP, mais seulement par une partie des organisations patronales. Il prévoit une augmentation de revenus de 200€ pour tous les salariés dont le salaire de base est inférieur ou égal à 1,4 SMIC. Pour les salaires compris entre 1,4 et 1,6 SMIC, des négociations de branches permettront des augmentations d'au moins 6%. Au-delà de 1,6 SMIC, sont prévues des augmentations d'au moins 3%. Pour les salariés à temps partiel, l'augmentation sera « proratisée ».
- Le protocole d'accord du 04 mars signé par l'Etat, les présidents des deux assemblées, le président de l'association des maires, certaines communes et établissements publics de coopération intercommunale. Ce protocole d'accord propose des mesures sur les différents points de la plate-forme du LKP : niveau de vie et pouvoir d'achat, logement, transports, éducation, plan d'urgence pour la formation professionnelle et l'emploi des jeunes, droits syndicaux et libertés syndicales, services publics, santé, production agricole, pêche, aménagement du territoire et infrastructures, culture, dispositions finales et diverses.

A noter que le 27 mai 2009 était votée la Loi pour le Développement Economique de l'Outre-Mer (LODEOM) et que plusieurs missions (Inspection des Finances, parlementaires) se sont penchées sur la question des carburants et la question du développement économique de l'Outre-Mer depuis le début de l'année 2009.



## Deuxième partie :

### ETAT DES LIEUX

Les huit ateliers ont procédé chacun à un état des lieux ; ceux-ci permettent de dégager des obstacles ou freins et des leviers potentiels.

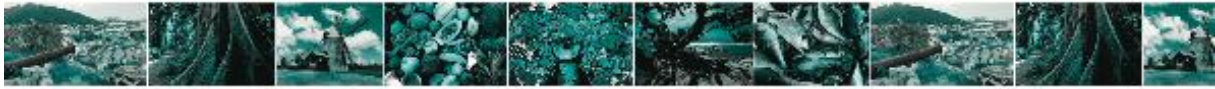
#### Les freins

##### Environnement juridique, complexité des textes

La complexité des textes, le manque d'harmonisation entre les législations sont évoqués dans les relations avec la Caraïbe. Mais la complexité de l'environnement juridique de l'Europe est aussi évoquée comme un frein pour les entreprises locales. La lourdeur administrative est considérée comme une entrave au développement des entreprises d'insertion, pourtant si importantes pour l'insertion des jeunes. De plus : « *l'environnement juridique et réglementaire est un handicap important pour les créateurs et les diffuseurs, qui disposent rarement des compétences nécessaires pour développer des projets tenant compte des différentes contraintes* ». Enfin, même pour les élus, les « schémas conventionnels qu'imposent la loi et les règlements de l'Etat » seraient un obstacle à leur capacité à intervenir plus efficacement dans le quotidien de leurs administrés.

##### Manque de transparence

Le manque de transparence a souvent été souligné, dans le processus de formation des prix (politiques tarifaires des compagnies aériennes par exemple), mais aussi dans « les dispositifs d'accompagnement et d'information sur la formation ». Il prend la forme d'une « *absence de probité des élus* » qui préoccupe beaucoup certains



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

participants à l'atelier gouvernance. Le manque de lisibilité va de pair avec l'insuffisance de transparence quand il y a un foisonnement des acteurs, ou une absence d'évaluation (formation professionnelle), ou encore un « maquis » dans les aides possibles à la création d'une entreprise d'insertion.

### **Non respect de la réglementation et du droit**

L'Etat est interpellé sur le non respect des règles et du droit qui touche au dialogue social, car le respect du droit est souvent évoqué dans le déclenchement des conflits (respect du droit légal ou conventionnel). Il peut s'agir aussi du respect du droit syndical et des institutions représentatives du personnel. De leur côté les artistes et intermittents du spectacle se plaignent de la non-application des minima syndicaux et aussi du travail illégal. Ce dernier, tout comme l'emploi informel, dessert l'efficacité et la productivité. Le non-respect des délais de paiement est, pour sa part, un handicap sérieux pour tous ceux qui veulent entreprendre.

### **Contraintes financières**

Les contraintes financières sont très présentes. Elles concernent en premier lieu le système bancaire accusé de ne pas jouer le jeu, surtout vis-à-vis des entreprises. Elles concernent aussi l'Etat et les collectivités qui ne viennent pas suffisamment en aide aux associations. Celles-ci, qui jouent pourtant un rôle important dans la cohésion sociale entre autres, sont quelquefois obligées de renoncer à leur activité, faute de moyens financiers et humains. Les collectivités ont, elles-mêmes, des moyens limités et les citoyens s'en inquiètent en termes de gouvernance, quand on évoque avec eux l'extension des compétences de ces collectivités.

### **Déficiences de communication et d'information**

La dispersion des lieux d'information et une qualité d'information hétérogène sont un handicap pour les candidats à la validation des acquis de l'expérience (VAE). Tandis que les barrières linguistiques et la difficulté d'obtenir des visas freinent les





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

échanges avec la Caraïbe pour les jeunes, les étudiants, les chefs d'entreprise, les Guadeloupéens en général. Les barrières tarifaires, elles, limitent les échanges de marchandises. L'information dispensée par les médias lors des conflits sociaux, dans la mesure où elle est traitée à chaud uniquement, « survalorise » les conflits, au détriment des initiatives réussies en matière de dialogue social. La faible place réservée dans les médias à la création artistique, à l'actualité et à la culture des pays de la Caraïbe, ne peut que compliquer la diffusion d'informations et les relations avec l'environnement caribéen.

### **Offre de formation insuffisante et inégale**

Le décrochage scolaire (sortie prématurée de l'école) génère, à terme, déficience de formation, voire illettrisme, autant d'obstacles à une entrée réussie sur le marché de l'emploi. La formation professionnelle, quant à elle, souffre de l'inégalité d'accès (les salariés des petites entreprises sont défavorisés), de la concentration des outils de formation dans les agglomérations de Pointe à Pitre et de Basse-Terre. « *Les formations proposées ne sont en adéquation ni avec les aspirations, ni avec les expériences ou projets professionnels des demandeurs d'emploi. Elles sont inefficaces et sont perçues comme une façon de s'occuper* ». De plus la formation professionnelle a beaucoup de mal à répondre aux besoins réels des entreprises. Pour ce qui est de l'orientation « *il n'existe pas de concept vraiment partagé qui se traduise par des pratiques professionnelles homogènes et cohérentes* ».

### **Esprit d'entreprise pas favorisé**

Les procédures impliquant une relation forte entre l'école et l'entreprise fonctionnent mal. C'est le cas de l'apprentissage, et encore davantage de la formation en alternance. On reproche aux entreprises de ne pas jouer le jeu de l'alternance et de ne pas être suffisamment impliquées dans le développement des contrats de professionnalisation. On leur reproche en outre un manque de formation sur le tutorat d'alternance. Le système éducatif n'est pas en reste, puisqu'on estime qu'il méconnaît le monde de l'entreprise ; aussi n'est-il pas en mesure de développer chez les jeunes l'esprit d'entreprise, dès l'école.

### **Obstacles culturels**



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Sur le plan des comportements, la culture peut être source d'obstacles. Ainsi en est-il de la relation au travail : « *Le travail reste vécu comme une contrainte pour nombre de salariés, avec comme représentation dominante le travailler pour quelqu'un.* » Le facteur racial n'est pas non plus absent des relations de travail, ce qui complique le dialogue social. En matière de gouvernance, on note des freins psychologiques, alimentés par la méfiance bien ancrée vis-à-vis de la classe politique. « *.. les citoyens craignent une débâcle de la démocratie et l'absence de garantie de l'expression plurielle des opinions* ». Un obstacle observé en matière d'égalité des chances concerne les modèles dominants fournis aux jeunes, qui seraient principalement axés sur l'argent, l'assistanat, la consommation, ce qui ne favorise pas les réussites.

Le tissu associatif est fragilisé par l'absence de moyens et peut difficilement jouer son rôle de médiation dans la société.

### **Manque de compétitivité, problèmes d'infrastructures**

La production locale souffre de la concurrence des produits importés d'Europe et de la Caraïbe. Elle a du mal à être compétitive, en raison de l'étroitesse du marché ; l'insularité et la dimension d'archipel ne font qu'ajouter à ces handicaps.

Le manque d'infrastructures ou leur vétusté pose problème aux producteurs, mais plus largement à tous les Guadeloupéens, qu'il s'agisse de leurs activités économiques, sportives, culturelles. La question des transports, terrestres, maritimes, aériens, concernant qu'il les personnes et/ou les marchandises, est un obstacle de taille aux déplacements dans de bonnes conditions en Guadeloupe, entre les îles de l'archipel et dans la Caraïbe. C'est une question transversale qui a des répercussions sur la consommation d'énergie, la gestion des risques naturels, l'occupation du territoire, le type d'habitat...

## **Les leviers potentiels**

### **Gouvernance plus proche et plus responsable**

Les possibilités d'expérimentation, d'adaptation sont possibles dans le cadre des lois



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

actuelles, en matière de gouvernance. Mais l'adaptation est également nécessaire quand il s'agit du droit du travail. Ainsi en est-il de la place à réserver aux organisations syndicales non représentatives au plan national mais majoritaires localement. Un autre cas est celui des seuils d'effectif permettant la mise en place des institutions représentatives du personnel. Et enfin, adaptation également dans le fait d'accepter l'accompagnement des délégués syndicaux par exemple, par un membre de la direction du syndicat, lors des négociations.

Le renforcement de la fonction publique territoriale en cadres A et B est considéré comme susceptible d'améliorer le fonctionnement des collectivités, de le rendre plus efficace.

Alléger les procédures de visas est de nature à améliorer les relations avec nos voisins de la Caraïbe. Délimiter les zones maritimes devrait permettre la mise en place d'accords de pêche « *garants d'une exploitation paisible, durable et rationnelle des ressources halieutiques dans la zone* ». On pourrait ainsi sécuriser cette activité et donc favoriser la production locale.

### **Information, éducation, formation**

On compte sur la formation à l'orientation des élèves et de leurs familles pour améliorer l'orientation ; sur une éducation nutritionnelle des enfants, des jeunes, des familles pour un système de santé plus performant. L'éducation à la consommation devrait faire des consommateurs des acteurs de leurs propres choix de consommation. L'éducation sportive, l'éducation culturelle doivent être mises au service de l'épanouissement de l'individu, qu'il soit enfant, jeune, valide ou handicapé. Par l'information, il convient d'inciter le consommateur à être exemplaire en privilégiant la production locale. Informer sur les métiers et le monde de l'entreprise doit permettre aux jeunes de s'orienter en connaissance de cause. Déterminer des orientations stratégiques en matière de formation, une programmation des actions à entreprendre, le pilotage de ces actions et l'articulation entre les acteurs sont des objectifs à atteindre. Tout cela ne pourra que rendre plus performante la formation professionnelle, surtout si une information efficace, valable, conséquente, est faite en direction des utilisateurs. Informer correctement les Guadeloupéens devrait leur permettre de choisir leurs institutions en toute liberté.



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

### Comportement citoyen

Le souhait est de « rendre l'individu acteur de son parcours professionnel », que le consommateur ait un comportement citoyen et s'interroge sur son modèle de consommation : qu'il se préoccupe des conséquences de sa consommation sur son environnement, sur sa production de déchets, sur sa conduite face à l'énergie, l'eau... On attend de l'entreprise qu'elle ait un comportement citoyen, en respectant le droit du travail, en facilitant le dialogue social, en jouant le jeu de la transparence en matière de prix...

Les citoyens, à travers leurs associations, sont en mesure de prendre des positions, voire manifester leur désapprobation, si nécessaire.

### Valeurs, patrimoine

La Guadeloupe dispose d'une grande richesse environnementale (patrimoine naturel, biodiversité ...), d'une création culturelle et artistique foisonnante (festivals, productions musicales, peinture, danse ...) et d'une qualité de vie, qui ne demandent qu'à être mises à profit pour son économie (production locale, tourisme...). La promotion culturelle, la valorisation de certaines traditions (telle la gastronomie) ne peuvent qu'être bénéfiques. La voile traditionnelle en est un bel exemple ; elle peut servir de tremplin pour développer le tourisme et les activités nautiques, les activités autour de la mer, en général.

D'aucuns revendiquent de redonner à la famille, valeur sûre de la société guadeloupéenne, les lettres de noblesse qu'elle a un peu perdues ces dernières années, de même qu'aux relations intergénérationnelles, ferment de lien social dans les villes, quartiers, bourgs et sections de commune.



## Troisième partie :

# MISE EN COHERENCE DES PRECONISATIONS DES ATELIERS

### L'identité est à la source

La question de l'identité a été omniprésente tout au long des rencontres organisées dans le cadre des Etats Généraux. Elle a été évoquée systématiquement dans chacun des ateliers, et a toujours été au centre des débats lors des réunions publiques. Ce sujet a manifestement beaucoup intéressé le citoyen guadeloupéen.

L'identité apparaît comme une représentation sociale, un projet implicite et diffus partagé par la population de la Guadeloupe : « *Notre identité multiple témoigne de notre histoire, incarne la révolte contre les absurdités du temps et exprime ce qu'un peuple peut offrir de plus singulier* ».

Le concept de *Guadeloupéanité* a émergé. « *Les Guadeloupéens ont une part d'identité commune qu'ils revendiquent, une appartenance à la même histoire, au même présent, au même avenir, à la même mémoire* » (atelier « Identité, culture, mémoire »).

L'atelier « Formation des prix » met en évidence les structures de consommation entre les ménages guadeloupéens et les ménages de l'Hexagone : « *par rapport aux métropolitains, les Guadeloupéens consacrent moins de leurs dépenses de consommation à la viande, aux produits laitiers et même aux fruits frais. En revanche, ils affectent une part importante de leurs dépenses au pain et céréales (dont le riz), au poisson et aux légumes frais* ».



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Pour l'atelier « Egalité des chances, promotion de la diversité », « *la créolité est (...) décrite comme outil fédérateur dont les frontières sont plus grandes que les seules frontières de nos îles (10 millions de créoles) et dont les us et coutumes doivent être codifiés pour pouvoir exister sans pour autant rejeter la modernité* ».

Les jeunes sont porteurs de cet élan identitaire (ils ont inventé, pour désigner la Guadeloupe, l'appellation de « *Gwada* », sur laquelle la publicité prend quelquefois appui). On observe que les Guadeloupéens sont fiers de leur originalité culturelle et que la langue créole, tout comme le thème de la créolité, sont en phase avec la modernité.

« *Jamais autant que maintenant nos compatriotes n'avaient aussi unanimement et aussi ouvertement manifesté leur attachement à leur culture* ». Tel est l'avis d'un intellectuel guadeloupéen (G. Trésor dans « Guadeloupe : l'enfermement identitaire » Dérades juillet 2009)

On remarque également que la question identitaire suscite des propositions sur le développement de nouvelles formes d'exercice de la citoyenneté. Ce, notamment lorsqu'on considère une réalité économique incontestable qui transparait sur le thème de la consommation : l'idée dominante est de promouvoir des changements de comportements et d'attitudes en faveur d'un modèle de consommation propre à la Guadeloupe, permettant la valorisation de la production locale. Cette idée a été largement développée par l'atelier « Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat » et par l'atelier « Productions locales et conditions d'un développement endogène ».

L'atelier « Identité, culture, mémoire » s'est interrogé sur la participation des patrimoines à la construction de l'identité. Pour l'atelier « Productions locales » : il faut privilégier le « *style architectural caribéen* », concevoir et promouvoir un habitat HQE et créer un label « produits créoles ». Pour le groupe de travail sur les « Grands projets structurants », ce sont les patrimoines qui doivent devenir le socle du développement durable, et faire l'objet d'une mise en cohérence et d'une protection renforcée dans le cadre des politiques d'aménagement du territoire. S'agissant du patrimoine naturel, une structure dédiée doit permettre la pleine réalisation de cette ambition sous la forme d'une Agence en charge de l'accompagnement des activités



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

basées sur des objectifs de gestion durable. Matériels et immatériels, les patrimoines sont généralement considérés comme « *des leviers d'épanouissement culturels et de développement touristique* », notamment lorsque les questions relatives à la restauration et à l'animation des sites à haute valeur patrimoniale sont abordées.

Mis en perspective, le thème de l'identité vise l'Education nationale à travers une demande d'apprentissage de la langue créole, d'apprentissage de l'histoire de la Guadeloupe et de la Caraïbe, et la valorisation de l'instruction civique.

### La préférence locale est revendiquée

Devoir se passer pendant 44 jours de son super ou hypermarché préféré. Devoir s'abstenir de consommer tel ou tel produit importé que l'on ne trouve que sur les étagères de tel magasin. Tout cela oblige à s'interroger sur ce que l'on consomme et comment on consomme. C'est donc ce qu'ont fait nombre de Guadeloupéens. Ces interrogations se sont poursuivies au cours des débats des Etats Généraux. L'expérience des marchés de proximité permettant la vente directe aux consommateurs a permis de sensibiliser à la « préférence locale ». La préférence locale, c'est acheter plutôt le produit fabriqué en Guadeloupe que celui venu d'ailleurs ; mais la question du prix est quelquefois un frein. Certains sont prêts à faire un effort pour encourager « *sa ki tan nou* » ; d'autres non. Beaucoup de citoyens sont conscients des difficultés connues de la production locale : intrants souvent importés générant des surcoûts, marché étroit permettant rarement la rentabilité. Beaucoup ont aussi conscience que la production locale est souvent de bonne qualité et souhaitent la soutenir, s'interrogent parallèlement sur la qualité des produits importés. La préférence locale va bien au-delà de la simple consommation, qu'elle soit alimentaire ou non, car elle s'étend à la culture, au patrimoine, au terroir considérés comme des leviers à mettre en œuvre pour stimuler l'économie, le tourisme en particulier. La sphère de la gouvernance n'est pas en reste. A travers les réunions d'ateliers et les débats publics, la question de la préférence à donner aux entreprises locales en cas de marchés publics est revenue, de même que la préférence à accorder « aux enfants du pays » dans les offres d'emploi du privé et encore plus de la fonction publique. Le taux de chômage étant élevé (plus de 20%), encore plus chez



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

les jeunes (plus de 50%), la préférence locale à l'emploi est une demande forte, dans un contexte où le chômage des jeunes diplômés est souvent dénoncé, alors même que le taux d'encadrement est assez bas. L'atelier gouvernance va jusqu'à préconiser la création d'une instance consultative locale qui serait saisie de « toute procédure tendant à pourvoir un poste de catégorie A de la fonction publique d'Etat ou hospitalière situé en Guadeloupe ».

### La dimension Archipel ne doit pas être négligée

Même amputée de ses ex-Îles du nord, la Guadeloupe demeure un archipel et cette réalité a été bien présente au cours des Etats Généraux. L'existence d'un archipel est sans conteste une richesse sur le plan humain (diversité en matière de patrimoine, d'identité, de culture), et sur le plan économique (notamment agriculture et tourisme). Mais l'éclatement en archipel est également source de difficultés : prix plus élevés, transports et communications compliqués... Tout le monde s'accorde à prendre en compte les questions posées par nos « Îles du Sud », mais les aborder est déjà problématique. Ainsi, dès le début du mois d'avril, la volonté d'organiser un débat public à Marie-Galante pour l'ensemble Désirade, les Saintes, Marie-Galante a été clairement affichée : avant la campagne des européennes, il était impératif que trois débats aient lieu : un en Basse-Terre, un en Grande-Terre, un à Marie-Galante. Au bout du compte, il a fallu attendre le 27 juin pour qu'un débat ait lieu à Grand-Bourg, avec une faible mobilisation de la population, et une forte revendication pour qu'un autre débat ait lieu ; proposé pour le 18 juillet, il n'a jamais vu le jour. Par ailleurs, une demande de dernière minute de la Désirade s'est soldée par une visite d'une délégation des Etats Généraux le 04 juillet. Tout cela sur fond d'Assises des Îles du Sud, lancées parallèlement aux Etats Généraux : les deux initiatives n'ont pas vraiment réussi à mutualiser leurs énergies. Et pourtant, ne manquent ni de problèmes, ni de propositions. Au titre des problèmes, la question des transports est centrale (continuité territoriale des hommes), puisqu'elle impacte directement la vie quotidienne des Marie-Galantais, des Saintois, des Désiradiens (approvisionnement, travail, santé...) et dissuade bien des initiatives économiques. Celle des prix n'est pas en reste, et la question de la continuité territoriale des marchandises a été évoquée à plusieurs reprises.





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

La difficulté à diffuser dans nos îles proches la création artistique et culturelle a été relevée dans l'atelier « Identité, culture ». Plus graves sont les constats d'une présence en pointillé de l'Etat (disparition de la Police Air Frontières) et d'une certaine « désespérance » des habitants (« il faut rendre l'espoir aux gens » nous a-t-on dit). Et pourtant, il y a beaucoup à faire, ne serait-ce que d'entretenir ce qui a été réalisé, par exemple en matière de patrimoine, et d'équipements structurants en général. Et puis, des propositions innovantes existent qui ne sont pas forcément réalisables ; faut-il au moins les entendre ! Ainsi, est-il réaliste d'implanter des établissements universitaires sur l'île de Marie-Galante ? Est-ce plus réaliste d'envisager d'utiliser la position géographique de Marie-Galante dans la mise en œuvre des relations avec la Caraïbe ? Les Îles du sud sont toutes concernées par l'épineuse question des zones de pêche...

Le dossier dit des Îles du sud est devenu politiquement sensible et cela pollue quelque peu le débat de fond. Il n'empêche que la Guadeloupe doit « se vivre comme un archipel » : c'est une revendication clairement émise par les habitants des petites îles de l'archipel et elle doit être prise en compte dans le bilan des Etats Généraux.

### **L'éducation et la formation : au centre des préoccupations**

« L'Education, bien qu'elle n'ait ni la capacité, ni la vocation à résoudre tous les problèmes de la société peut contribuer à la réalisation des grands objectifs qu'elle s'est fixée ». Tous les ateliers font référence à l'importance de l'éducation et de la formation. Les approches se complètent, voire se renforcent. A côté de ce qui est explicitement formulé, des besoins en formation transparaissent comme condition préalable à la mise en œuvre de certaines propositions. Il s'agit donc de les analyser pour mieux anticiper les besoins qu'elles sous-tendent.

La formation professionnelle s'inscrit dans le vaste champ de la formation tout au long de la vie et de la sécurisation des parcours professionnels. Elle revêt en Guadeloupe une importance toute particulière et représente un enjeu majeur compte tenu du nombre élevé de demandeurs d'emploi et du faible niveau de qualification des actifs. Toute une frange de la jeunesse est exclue du système scolaire sans



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

diplôme et sans qualification. Pour autant les perspectives du marché de l'emploi, avec d'ici 2015 le départ à la retraite de près de 35000 actifs ayant un emploi, doivent nous conduire à préparer les femmes et les hommes de la Guadeloupe aux grandes mutations du marché du travail. La formation doit prendre en compte les contraintes économiques de la Guadeloupe (faible taille des entreprises...) et les motivations profondes de l'individu.

L'un des problèmes abordés est celui de l'orientation dont l'importance n'est plus à souligner. Aujourd'hui orientation scolaire et orientation professionnelle sont appréhendées dans une perspective plus globale, celle de l'orientation tout au long de la vie. Une multitude d'opérateurs sont présents sur le territoire (CIO, SCUIO, Pôle Emploi, APEC, missions locales, PAIO, FONGECIF...). Ce pluralisme peut se justifier sur le plan opérationnel, car les objectifs et les publics de ces structures sont spécifiques, mais le manque de lisibilité quant à leurs missions, les logiques de concurrence et des actions parfois redondantes, contribuent à brouiller encore plus les pistes pour les usagers. Une obligation de cohérence s'impose.

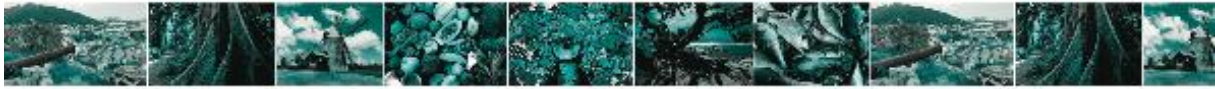
Autre problème, celui de la connaissance « effective et actualisée » du monde de l'entreprise, son sens, ses objectifs, ses évolutions, ses enjeux, ses différents acteurs. Ces paramètres ne sont pas encore suffisamment intégrés par le système éducatif, notamment dans les collèges et lycées et encore moins à l'université.

Différentes études ont établi l'atypisme des organigrammes (notamment dans les communes), pléthoriques à la base (agents de catégorie C) et anormalement réduits au sommet (agents de catégorie A). Cette situation renforce les clivages et génère des frustrations. Une politique de formation et de recrutement doit tendre vers un rééquilibrage.

Une offre de formation plus adaptée et couvrant l'ensemble du territoire nécessite la redéfinition d'un cadre d'analyse partagé et une organisation concertée des instances de l'éducation et de celles concernées par la formation.

Les propositions renvoient aux conditions de développement d'une éducation formation plus en adéquation avec les demandes exprimées.

Elles reposent sur une triple demande : plus de concertation, plus de cohérence, plus



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

d'équité. Il s'agit de :

- tendre vers une approche globalisante de l'ingénierie de formation depuis la phase de recensement des besoins actuels et prospectifs jusqu'à la définition d'une politique globale de formation en phase avec la réalité (actuelle et « projetée ») de la Guadeloupe ;
- disposer de lieux de formation modernes et accueillants, adaptés aux nouveaux enjeux. A ce titre, un plan de rattrapage des structures scolaires et universitaires et de leur équipement s'impose ;
- mener une politique volontariste de recrutement de personnels pour l'encadrement tant dans le secteur privé que public ; inciter à la promotion interne et penser de façon plus globale à la définition d'une politique guadeloupéenne de la fonction publique. La question de la formation du fonctionnaire guadeloupéen est posée, il faut repenser les outils de recueil du besoin social réel destiné à devenir besoin de formation, pour y apporter une réponse « pédagogique » ;
- réactiver l'instance de concertation que constitue le Conseil Académique de l'Education Nationale. Les travaux, mieux préparés au sein de groupes thématiques, permettraient à cette structure de jouer pleinement son rôle dans la définition d'une politique éducative pour la Guadeloupe ;
- assurer le suivi et l'évaluation régulière de la mise en oeuvre du Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (PRDF). Le PRDF repose sur le principe d'un partenariat actif entre tous les acteurs de la formation. Mais l'exercice semble porter davantage sur des orientations d'ordre général que sur la prévision des restructurations et reconfigurations de la carte des formations. Même si la réponse des formations aux besoins du territoire est une question difficile à résoudre, les documents de planification devraient permettre de mettre en évidence les nécessaires évolutions de la carte pour l'ensemble des réseaux de formation initiale (offre sous statut scolaire des ministères et offre d'apprentissage). Ces évolutions devraient inclure des ouvertures ou fermetures de sections, des créations si nécessaire



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

d'établissements. Ce sera un exercice délicat pour la Région. Il ressort que la Région constitue l'interface parfait entre les niveaux communautaire et «national » d'une part, et le niveau local d'autre part. Il est de la responsabilité de la Collectivité régionale d'élaborer, d'adopter et d'assurer la mise en œuvre du PRDF. Pour le rendre efficace, il est indispensable de le faire évaluer à date régulière par les acteurs et partenaires sociaux.

Sont abordés sous des angles complémentaires dans les différents ateliers :

### 1) L'école et la formation

La problématique de la formation intègre la prévention de l'échec scolaire et la prise en charge de publics difficiles. La préoccupation de diminuer le nombre de sorties sans qualification est repérable dans différentes contributions.

La proposition de rétablir les liens entre l'école et son environnement devrait permettre aux élèves et à leurs familles d'y retrouver du sens. Ainsi, il est proposé de refonder l'éducation sur des valeurs (respect, écoute, autorité...) mais aussi d'agir sur les contenus : « *disposer d'une grande compétence en matière de contenu et de programmes scolaires, renforcer l'apprentissage de la langue créole, de l'histoire de la Guadeloupe, de la Caraïbe et de l'éducation artistique et culturelle, mettre à jour les manuels scolaires nationaux pour y intégrer l'histoire, la géographie et la culture de la Guadeloupe, généraliser l'adaptation des programmes dans les établissements, mettre en place des dispositifs de mobilité dans la Caraïbe pour les écoliers, les collégiens et les lycéens.* »

L'action en direction des publics les plus fragiles est aussi abordée :

« *Construire un parcours de progression étape par étape pour les enfants et les jeunes. Les élèves issus de l'immigration doivent intégrer l'école le plus tôt possible pour y apprendre les codes, les règles, la langue, les modes de vie pour pouvoir s'intégrer. Définir des publics cibles pour les dispositifs d'égalité des chances, créer un centre polyvalent pour le traitement thérapeutique et la réinsertion des personnes en situation d'exclusion et de désocialisation ; cela touche aussi des adolescents soumis à l'obligation scolaire* ». La prévention et la lutte contre la toxicomanie sont rappelées comme étant une des responsabilités partagées de l'école.



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

On propose qu'obligation soit faite aux centres proposant des formations de niveaux V et IV de prendre sur leurs effectifs au moins 10% de jeunes en voie de désocialisation (« *border line* ») avec un accompagnement personnalisé et le suivi par un référent.

Enfin, la place des parents dans le processus d'éducation est soulignée et des actions de formation et d'accompagnement à la parentalité sont avancées.

### 2) Le lien formation-entreprise

Les propositions formulées viennent à la fin d'un long processus au cours duquel se sont succédés de nombreux textes législatifs ou conventionnels, ainsi que de multiples rapports (refonte du système de formation professionnelle en 2002, droit à la valorisation des acquis de l'expérience (VAE), droit individuel à la formation, assises organisées par la Région et résolution du Congrès de décembre 2006...).

Plusieurs ateliers souhaitent la construction d'une « *approche territoriale* » de l'emploi et de la formation et une meilleure articulation entre offre de formation et besoins actuels et futurs des entreprises. La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences implique une anticipation des formations afin que les entreprises disposent au moment adéquat des ressources humaines locales nécessaires. Ceci renforce la nécessité d'une meilleure collaboration entre le monde de l'entreprise et celui de la formation initiale et continue. Il serait de disposer d'un bon outil de projection et d'être en mesure de faire un bilan statistique emploi-formation (enquête emploi de l'Insee).

Dans le cadre de la formation tout au long de la vie, on propose :

a) d'aider à la qualification professionnelle d'artisans déjà en activité par la mise en place de modules complémentaires,

b) d'instaurer une « *carte vitale de la formation* » et/ou « *un fichier de suivi des jeunes dans le cadre de la formation tout au long de la vie* » permettant le suivi individualisé des parcours de formation, d'utiliser les possibilités offertes par



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

la validation des acquis de l'expérience,

c) de valoriser la formation professionnelle diplômante ou qualifiante en tant que facteur d'épanouissement.

La formation par alternance, le tutorat d'entreprise et le compagnonnage pourraient être mieux exploités pour la formation et l'adaptation à l'emploi des futurs professionnels.

#### 3) L'enseignement supérieur et l'offre de formation

Les propositions concernent la mise en place:

a) d'un pôle santé : afin de réunir sur un même site les soins et la formation, il s'agit d'adosser au futur CHU un campus universitaire comprenant la faculté de médecine et les écoles paramédicales, favorisant ainsi la mutualisation des enseignements et des moyens.

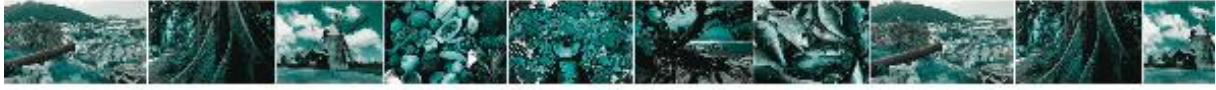
b) d'un pôle d'excellence technologique ;

c) d'un pôle en matière d'apprentissage du français langue étrangère ;

d) d'une école d'ingénieurs de l'Université des Antilles et de la Guyane, projet voulu au départ et soutenu par la Région Guadeloupe. Résolument tournée vers le développement durable, elle devra permettre de former des cadres de haut niveau dans le domaine de l'environnement, des matériaux et des énergies renouvelables. Ils auront suivi une formation orientée vers la création d'entreprises innovantes autour de problématiques spécifiques à nos pays (insularité, intertropicalité, risques sismique et cyclonique...). Leur domaine de compétence s'étendra à :

- l'analyse de solutions technologiques dans un contexte de développement durable : prise en compte du cycle de vie des projets, impacts environnementaux des procédés...

- le recyclage des déchets et le traitement des pollutions ;



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

- la durabilité des matériaux en zone intertropicale ;
- l'exploitation des énergies renouvelables. La formation vise à développer des compétences dans la conception et l'optimisation des procédés et des installations industrielles de production, de stockage et de transport d'énergie qui exploitent des sources primaires renouvelables diversifiées
- l'expertise auprès des entreprises, des collectivités et des administrations

Le recrutement des élèves ingénieurs se fera au niveau local, national et caribéen.

e) d'un pôle d'excellence sportive alliant détection, entraînement et recherche pluridisciplinaire, complété d'un centre de médecine du sport orienté vers l'adaptation à l'effort en milieu tropical.

f) un Institut Régional du Travail pour permettre une « offre de formation commune et adaptée à destination des acteurs sociaux »

Les propositions portent aussi sur l'accompagnement à la préparation des concours d'entrée dans les filières culturelles et patrimoniales spécifiques et le développement des échanges avec les universités de la Caraïbe

L'enseignement supérieur doit participer pleinement à la réflexion sur la problématique de l'éducation et de la formation en Guadeloupe. Ses analyses peuvent nourrir tous les niveaux et types d'enseignement.

La Guadeloupe ne peut se situer en dehors du mouvement amorcé au niveau mondial qui se traduit au niveau européen par la stratégie de Lisbonne. Elle prône une orientation visant à promouvoir une économie de la connaissance compétitive et dynamique où le savoir devient un atout stratégique majeur pour les Hommes, les organisations et les nations. Mais face à ces nouveaux enjeux de la « *société de l'intelligence* », il est aussi indispensable de transformer la posture de certains publics. Il faut développer des attitudes nouvelles d'autonomie dans le travail, inciter à démontrer une capacité à apprendre par soi-même.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## **Le sport, une référence dans notre société**

*« Le sport est un phénomène quasi universel dans le temps et dans l'espace humain ».*

Trois ateliers ont traité du sport de manière spécifique, ceux traitant des « Productions locales et des conditions d'un développement endogène », des « Grands projets structurants et conditions d'un développement durable » de « Egalité des chances, promotion de la diversité et insertion des jeunes ». Certaines conclusions d'autres ateliers, énoncées de manière générale, pourraient être prises au compte du sport, comme celles traitant de « la formation professionnelle », de « l'insertion de la Guadeloupe dans son environnement régional » ou de « l'identité, culture et mémoire ».

Ils partent du même constat : la nécessité de prendre en compte le sport en tant qu'axe majeur du développement d'une société nouvelle. Le sport est vecteur de cohésion sociale, par les valeurs qu'il recèle pour la construction de l'homme, et par le rôle d'exemplarité que le champion offre, modèle aux jeunes qui s'identifient à lui. La pratique équilibrée d'un sport aide à se maintenir en bonne santé physique et mentale. Ainsi est abordée la problématique « sport - santé ». Tous insistent sur la notion de réussite à un double projet d'insertion sociale et de réussite sportive pour guider les réflexions.

On retrouve naturellement à partir de ce constat trois thèmes majeurs : le sport de proximité, le sport scolaire et universitaire, l'élaboration d'un pôle d'excellence du sport.

### **1) Le sport de proximité :**

Les sites sportifs sont généralement situés à la périphérie des communes, en mauvais état. Il conviendrait de responsabiliser et de soutenir financièrement les communes dans la réalisation de leur politique sportive et dans l'aménagement d'infrastructures au sein des territoires intercommunaux. Il faut donner une forte valence aux sites naturels qui pourraient être exploités pour le tourisme sportif (littoral pour le nautisme, moyenne montagne...). L'animation par des éducateurs sportifs qualifiés





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

et diplômés permettrait l'élaboration d'une politique sportive à l'échelon communal. Il faut enfin développer l'accessibilité et une offre sportive adaptée aux personnes handicapées, mais aussi proposer un sport pour tous en matière de prévention des risques, de l'enfant aux personnes âgées.

### 2) Le sport scolaire et universitaire :

La Guadeloupe manque d'infrastructures sportives localisées dans et au plus près des établissements scolaires. Les équipements existants sont souvent vétustes et mal entretenus. Il faut les rénover et les rendre plus accessibles, en favorisant le plein emploi des installations. Les étudiants en éducation physique (STAPS : sciences et techniques des activités physiques et sportives) ne disposent pas sur site d'un véritable lieu de pratique. On doit plus inciter à la pratique sportive, ce dès le primaire, en utilisant mieux les compétences humaines à cet effet.

### 3) Elaboration d'un pôle d'excellence du sport :

La création d'un pôle d'excellence du sport en Guadeloupe a retenu l'attention. Il s'agit de doter la Guadeloupe d'infrastructures pour l'entraînement et la compétition, en phase avec l'élaboration par les fédérations de parcours d'excellence sportive.

Il serait judicieux de faire coïncider cette nécessité revendiquée depuis longtemps par les Guadeloupéens avec la restructuration du CREPS dans ses missions et équipements, élaborée par son Conseil d'Administration selon les directives de la direction des Sports.

Le premier Conseil de l'Outre-mer du 19 février 2009 a alloué 12,3 millions d'euros pour une rénovation en profondeur du CREPS, reconnu par ailleurs comme « campus territorial d'excellence sportive » pour sa capacité à suivre les sportifs de haut-niveau qui lui sont confiés. Il s'inscrit naturellement au centre d'un tel projet structurant pour la Guadeloupe, mais aussi pour le sport antillo-guyanais et français.

Il se décline en : rénovation du CREPS, construction d'une maison des ligues et comités et d'un musée du sport, et enfin la construction d'un Palais des sports et de la culture.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## **Communication : un besoin impérieux**

La soif de transparence des Guadeloupéens s'est manifestée tout au long du mouvement social (1<sup>er</sup> trimestre 2009), puis tout au long des réunions publiques des Etats Généraux. Si elle a été très explicite à propos de la formation des prix, elle a aussi été très présente dès qu'il s'est agi de l'exercice du pouvoir, du partage des champs de compétence, bref du « qui fait quoi et pourquoi ». Comprendre suppose d'avoir l'information utile au bon moment. Pas étonnant donc si la soif de transparence s'accompagne d'un désir d'être informé. Comment être informé ? On pense tout de suite aux médias d'information traditionnels (presse écrite, radio, télévision) auxquels il convient d'ajouter internet, et les téléphones mobiles. Les Guadeloupéens sont de grands consommateurs de médias, mais se plaignent de manquer d'informations sur les sujets importants qui secouent notre société. Les critiques à l'encontre des médias sont courantes, mais ces derniers se défendent en affirmant qu'ils essaient de répondre au mieux aux demandes. Mais n'est-ce pas la solution de facilité que d'incriminer les médias ? Ils ont sans doute leur part de responsabilité, mais ils ne peuvent à eux seuls créer le débat. Ce dernier suppose une demande sociale de communication : besoin de communiquer pour ceux qui ont à faire passer des messages.

Dans les huit ateliers, la nécessité de communiquer est apparue, soit de manière directe (les ateliers « insertion dans la région caraïbe » et « culture, identité », par exemple interpellent RFO, tandis que l'atelier « gouvernance » réclame « *une campagne médiatique pour démystifier des thématiques portant sur la politique locale* »), soit de manière plus diffuse (quand il s'agit de porter l'information sur la pratique de la validation des acquis de l'expérience). L'accent est mis par ailleurs sur la nécessité de former et d'informer le consommateur, d'améliorer l'information des Guadeloupéens sur l'environnement caribéen et d'inciter les chaînes de télévision à diffuser des programmes culturels de qualité. Enfin, le souhait de généraliser l'utilisation du langage des signes (chaînes publiques, administrations) devrait contribuer à élargir le champ de la communication. Face à ce désir de communiquer, la population est-elle prête à recevoir l'information qu'on veut lui faire passer ? Des exemples récents, même lors des discussions des Etats Généraux, montrent que les messages ne passent



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

pas toujours. Il convient, dès lors, de s'interroger sur le jeu de tous les acteurs concernés : émetteur, média, mais aussi auditeur (ou récepteur).

### **L'application des règles manque encore trop souvent**

Plusieurs ateliers ont insisté sur la nécessité urgente de dégager les ressources nécessaires à une application effective des lois et des règlements en vigueur. Dans certains domaines, la Guadeloupe peut être encore considérée comme zone de non-droit, caractérisée par un taux de permissivité élevé, par des passe-droits et une sanction du non-respect qui n'est pas systématique.

Cette demande d'application des règles est manifeste dans les travaux conduits sur les thèmes de l'aménagement du territoire, des activités économiques et de la consommation.

La non-application effective de certaines normes contrarie la mise en perspective de nombreux projets dans les domaines de l'Habitat et de la Construction ; cela a été relevé dans l'atelier « Productions locales et conditions d'un développement endogène ».

Pour le groupe de travail « Grands projets structurants » l'état de vétusté de certains équipements est très préoccupant. S'agissant notamment des structures hospitalières publiques et privées, des équipements sportifs, des établissements scolaires, ou encore des structures de stockage de produits raffinés, il est en effet difficilement acceptable de constater qu'ils n'obéissent pas aux normes en vigueur.

En matière de consommation, l'atelier « Formation des prix » considère qu'il convient d'assurer le respect des règles de la concurrence pour aboutir à un juste prix pour le consommateur, par l'intermédiaire des services de l'Etat.



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

### La fiscalité est à revisiter

Tout au long des échanges et des nombreuses réunions techniques, il a été mentionné que l'utilisation du levier fiscal devait être abordée comme une solution incontournable au service du développement de notre région. Il a été rappelé qu'agir sur le levier fiscal en Guadeloupe doit permettre de maintenir le niveau des investissements, d'établir un cadre concurrentiel équitable assurant la protection des productions locales, et faciliter les flux commerciaux en garantissant la sécurité des consommateurs.

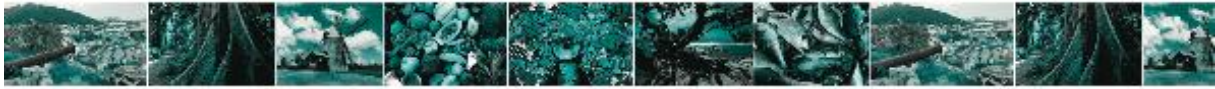
L'atelier « Productions locales et conditions d'un développement endogène » a fortement insisté sur la nécessité d'obtenir la sauvegarde de l'octroi de mer et du dispositif d'exonération dont il est assorti. Ces instruments privilégiés de soutien du secteur productif guadeloupéen constituent un facteur de maintien et de promotion des activités économiques locales.

Une des préconisations est de mettre en place une procédure de remboursement de l'octroi de mer sur les produits exportés équivalente à celle de la TVA, tout en garantissant les intérêts du consommateur conformément aux objectifs de transparence sur les prix ; l'atelier « Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat » a mentionné la nécessité d'informer les consommateurs sur la nature et le montant des taxes qu'ils acquittent en rendant obligatoire l'inscription de l'octroi de mer à côté de la TVA sur les factures.

L'utilisation optimale du levier fiscal passe également par les incitations qui doivent être faites aux importateurs d'utiliser les régimes douaniers mis à leur disposition dans l'enceinte de la zone franche de Pointe-à-Pitre, de façon à optimiser leurs gains de trésorerie.

Parmi les mesures destinées à alimenter les ressources locales, il a été demandé très expressément de taxer plus sévèrement la publicité papier au profit des budgets des collectivités.

Enfin, il est proposé de prendre appui sur le crédit d'impôts pour faciliter le développement des entreprises locales à travers la création d'un Fonds



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

d'investissement pour le développement endogène.

### **L'innovation réglementaire est nécessaire**

Les possibilités de choisir de nouvelles formes d'organisation territoriale en outre-mer, la nécessité de transformer les rapports sociaux, et plus généralement le courant de réformes qui caractérise l'Etat français, ont incité plusieurs ateliers à envisager l'adoption de nouveaux instruments juridiques afin de servir de façon efficiente les objectifs retenus. C'est le cas de l'atelier « Identité, Culture, Mémoire » qui préconise de faciliter l'émergence de dispositifs réglementaires et législatifs innovants en faveur de la restauration et de l'animation des sites à haute valeur patrimoniale. De même dans le domaine de l'insertion de la Guadeloupe dans son environnement régional, et afin de favoriser la mise en place de lignes de cabotage dans le bassin caribéen, on propose de faire évoluer les règlements européens en la matière pour soutenir les services de transport entre les DFA et les pays tiers voisins par le biais d'aides au démarrage.

Au titre des innovations réglementaires, figure l'important dossier de la valorisation de la pharmacopée ultramarine par une adaptation juridique. La biodiversité ultramarine représente en effet 80% de la biodiversité française, or sur la liste des 437 plantes qui y figurent actuellement, on ne note que 29 plantes antillaises. Les décrets d'application en attente de publication, doivent permettre une meilleure participation des scientifiques compétents en matière de pharmacopée ultramarine au sein de l'AFSSAPS (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé) et prendre en compte les travaux menés par TRAMIL (groupe de travail indépendant regroupant plus de 200 chercheurs repartis sur divers continents). Les articles R.5112-8 et R.5112-11 du Code de la Santé publique et le Décret n°2008-839 du 22 août 2008 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la pharmacopée sont particulièrement visés.

Ces innovations réglementaires s'appuient également sur le souci de transparence en proposant des formules d'association de la société civile à des organes de contrôle des activités économiques et de suivi du développement du territoire. Ainsi l'atelier



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

« Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat » a consacré le rôle que doit jouer le futur Bureau d'études ouvrières comme devant permettre d'assurer le respect des règles de la concurrence pour aboutir à un juste prix pour le consommateur, tandis que les ateliers « Productions locales » et « Grands projets structurants » se sont exprimés sur la mise œuvre dispositif de suivi des Etats Généraux en tant que gage de transparence à travers les audits de projets et les indicateurs qui seront rendus publics.

### **Entreprises citoyennes : un challenge à réussir**

Les valeurs qui fondent le rôle social des entreprises semblent avoir été perdues de vue. Il s'agit aujourd'hui pour l'ensemble des partenaires sociaux de dépasser des clivages, d'engager des débats féconds, de partager des responsabilités en positionnant les entreprises en tant que titulaires d'une responsabilité citoyenne capable de concilier les critères de rentabilité économique et d'efficacité sociale.

La responsabilité citoyenne trouve son premier terrain d'expression au sein même la relation de travail, où comme l'a relevé l'atelier « Rénovation du dialogue social et Formation professionnelle », cette dimension est susceptible de contribuer à l'amélioration des relations sociales au sein de l'entreprise pour fonder un véritable « *dialogue social territorial* ». De même, en matière d'insertion des jeunes, il a été mentionné que les modes de management fondés sur des logiques intergénérationnelles sont à privilégier pour contrecarrer le recours systématique au conflit. On propose que les entreprises participent effectivement à l'intégration des jeunes en situation difficile.

Cette responsabilité citoyenne se manifeste également en matière de politique des prix. En effet, une entreprise responsable, citoyenne et éthique est capable de participer à l'amélioration des relations entre le monde économique et les autres composantes de la société par la prise en compte des répercussions des aides dans le prix de vente appliqué au consommateur.

La notion d'entreprise citoyenne n'est pas une proposition circonstancielle mais



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

répond à des problématiques pluri-niveaux, d'où la nécessité d'en définir précisément les contours et d'en contrôler l'appellation par la création d'un Label. Cette labellisation garantirait à la fois l'engagement civique, l'attitude écologique et les activités philanthropiques des entreprises concernées sur la base de cahiers des charges précis. Il a par ailleurs été préconisé d'envisager de développer de nouvelles mesures incitatives à destination des entreprises citoyennes pour conforter les conditions d'un développement local durable.

### **Il est impératif de lutter contre l'illettrisme**

L'illettrisme est une des préoccupations de notre société depuis des décennies. Des actions ont été entreprises pour réduire ce phénomène, sans qu'il soit vraiment possible d'en mesurer l'impact. L'une des raisons en est l'absence d'outils de mesure. Jusqu'à une date récente, seuls les résultats de la journée d'appel du Ministère de la Défense (Journée d'Appel et de Préparation à la Défense) permettaient d'appréhender la situation en France, au moins auprès de générations de jeunes de 17 ans. Depuis quelques années a lieu une enquête dite « Insertion Vie Quotidienne » (IVQ) réalisée par l'Insee avec l'aide de partenaires (dont l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme). Une telle enquête permet de mesurer les difficultés des personnes enquêtées à l'oral et à l'écrit ; elle est donc précieuse pour mesurer l'importance de l'illettrisme. L'enquête IVQ Guadeloupe a eu lieu sur le terrain et est en cours d'exploitation (résultats attendus en novembre 2009). Cette question est fondamentale, car elle conditionne la réussite des actions de communication réclamées par tous les publics des Etats Généraux, en particulier l'atelier « Egalité des chances ».

Un de nos contributeurs, ancien formateur pour les professions agricoles fait remarquer que : « *L'illettrisme est un des handicaps majeurs des ressortissants du monde agricole. Ainsi, d'après les résultats du Recensement agricole de 2000, plus de 97 % des chefs d'exploitation et de leurs co-exploitants n'avaient qu'un niveau de formation primaire. Une fois sortis de l'école, et sans une pratique régulière des disciplines de base, ils sont les victimes toutes naturelles de l'illettrisme.* » (J. Pensédent-Erblon : Contribution au développement octobre 2006).



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

C'est donc un vrai défi qu'ont à relever les professionnels, et à travers eux, la société guadeloupéenne dans son entier.

### **Prendre appui sur le tissu associatif**

Les associations sont multiples. Elles interviennent le plus souvent sur des projets concrets, parfois pour défendre des intérêts catégoriels ; mais elles remplissent dans tous les cas des fonctions sociales qui selon les retours des ateliers sont appelées à être démultipliées. Leur implication aux côtés des autres acteurs de la société civile est réclamée dans des domaines aussi divers que les champs économiques, sociaux et culturels. S'agissant des consommateurs et compte tenu de la forte revendication exprimée lors du mouvement social, il a été proposé de renforcer le rôle des associations de défense des consommateurs en matière de suivi des coûts et des prix en veillant à leur représentation dans divers organismes publics (observatoire des prix, CRIES, Conseil économique et social régional).

En matière d'Identité de Culture et de Mémoire, le tissu associatif est évoqué comme le meilleur vecteur de transmission de savoirs immatériels. Il est à ce titre recommandé de faire des associations des lieux privilégiés d'apprentissage de la langue créole, de l'histoire de la Guadeloupe, de la Caraïbe et de l'éducation artistique et culturelle.

Enfin, s'agissant des personnes en difficulté ou en situation précaire, les associations ont souvent besoin elles-mêmes d'être soutenues, beaucoup sont dans l'obligation d'arrêter leurs activités faute de soutien.

Compte tenu de leur positionnement, les associations doivent avoir un rôle primordial dans les processus de consultation de la population.

### **Esprit d'entreprise : une nécessité**

« *Avons-nous réellement l'esprit l'entreprise ?* » ce fut l'une des questions posées lors





### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

d'un des débats avec les jeunes. Certains affirment que les Guadeloupéens n'auraient pas l'esprit d'entreprise. Les rencontres avec la population ont permis de noter que beaucoup de références faites à des Guadeloupéens ayant pénétré avec succès le monde de l'entreprise, sont localisées hors du territoire de la Guadeloupe. Paradoxalement, la Guadeloupe est l'une des régions les plus dynamiques en matière de création d'entreprise (en 2008, 4200 entreprises ont été créées soit 10,7% de plus qu'en 2007). Les  $\frac{3}{4}$  des entreprises créées le sont sans salariés. La création d'entreprise est souvent une réponse au problème du chômage.

Certains indicateurs sont encourageants, tel le taux de survie des entreprises de Guadeloupe après trois années de création. Ce taux de survie est le plus élevé des DOM, et le 10<sup>ème</sup> de l'ensemble des 26 régions françaises (71 % des entreprises créées en Guadeloupe en 2002 étaient toujours actives en 2005, alors que la moyenne nationale est de 68 %).

L'entreprise en Guadeloupe semble ne pas être perçue au premier abord comme un lieu de réalisation de l'individu. Dans la mesure où celle-ci est régulièrement traversée de conflits d'intérêts, l'entreprise peut être perçue comme un terrain d'affrontement et souffre d'une image parfois négative bien que beaucoup de contributions mentionnent qu'elle détient la capacité de créer en son sein les conditions collectives de vie commune.

La perception de l'entreprise en Guadeloupe doit évoluer et être appropriée dès le plus jeune âge par des passerelles à créer entre le système éducatif et le monde du travail. On propose de généraliser les immersions préprofessionnelles précoces des jeunes dans le monde des entreprises, en s'appuyant sur l'organisation scolaire.

Par ailleurs, il est préconisé d'agir au cœur même des entreprises et envisager une meilleure adaptation de leur organisation, y compris dans les organigrammes ; il apparaît très clairement que la fonction de Gestion des Ressources Humaines doit être perfectionnée notamment dans les petites et très petites entreprises par la voie de la mutualisation des moyens.

Enfin, il a été suggéré de faire évoluer les rapports au travail en valorisant et en récompensant les actions et organisations oeuvrant pour un dialogue social



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

constructif.

### Deux leviers : promouvoir la culture et valoriser les réussites

Pour l'UNESCO : « Dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ». Mais la culture peut aussi désigner un ensemble de connaissances acquises, de savoirs et de savoir-faire développés. Elle peut encore correspondre à un « repère de valeurs relié à une histoire, un art parfaitement inséré dans la collectivité ». Et les traditions vivantes et documentaires sont reconnues au même titre que les monuments et œuvres d'art du passé. Ce qui donne un sens profond à la notion de patrimoine.

Pour permettre à la Guadeloupe de prendre conscience des valeurs et de la richesse issues de son identité créole, la culture et le patrimoine doivent donc être mis au cœur de la problématique de l'épanouissement de l'Homme guadeloupéen et du développement du territoire.

La richesse culturelle et artistique de la Guadeloupe est reconnue ; elle accompagne toute l'histoire de notre archipel. Il convient d'utiliser la production artistique (peinture, danse, musique, théâtre...), le sport et les traditions (terroir) pour impulser un dynamisme économique (tourisme interne et externe notamment), et l'utiliser aussi comme levier pour l'insertion des jeunes. Des contributions d'économistes, des débats ont mis en évidence les possibilités qu'offre la culture Guadeloupéenne pour le développement économique.

« Comment faire en sorte que les industries culturelles deviennent un secteur au poids macro économique qui pèse de plus en plus en Guadeloupe ? » (A. Maurin Université des Antilles et de la Guyane).

La question de la culture est abordée sous des angles différents dans plusieurs ateliers ou contributions :



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- 1) La nécessité de préservation des patrimoines matériels et immatériels qui présente un double enjeu :
  - L'enjeu identitaire doit permettre à chacun de se reconnaître, de valoriser les éléments de sa culture. Il est souligné le rôle fondamental de l'école dans ce processus d'appropriation de la langue et des éléments constitutifs du patrimoine et de la culture.
  - L'enjeu économique : développer un tourisme culturel qu'il s'agisse d'histoire et de patrimoine ou encore d'environnement naturel et protégé
- 2) La diffusion des œuvres et la communication. Il est difficile de diffuser les créations, notamment en raison de la pénurie de moyens et du coût des liaisons aériennes et maritimes. Les Iles du Sud sont ainsi doublement pénalisées. Les capacités financières et logistiques des structures de diffusion sont insuffisantes.
- 3) L'accès de la population aux biens culturels.

Face à ces constats, trois propositions : des compétences rassemblées, des moyens mutualisés et des responsabilités domiciliées dans l'archipel guadeloupéen. Une autre proposition de l'atelier « Egalité des chances » qui pourrait être aussi faite par l'atelier « Insertion dans la Caraïbe » : développer l'offre culturelle et l'insérer dans son espace caribéen.

De manière transversale, les contributions ont insisté sur la visibilité et la lisibilité des politiques en faveur de la culture prise dans toutes ses formes d'expression. Enfin la question de la cohérence et de la vision à moyen terme interpelle tout comme celle de l'indispensable coordination des actions des décideurs.

L'activité touristique, toujours à la recherche d'un véritable label, aurait tout à gagner à utiliser la culture et le travail des artistes et artisans comme levier. Il s'agit d'une aspiration forte des participants aux Etats Généraux. En amont, il est nécessaire de faire connaître et de promouvoir, en Guadeloupe, les savoir-faire guadeloupéens. Là aussi, les médias sont montrés du doigt, mais il est clair qu'ils ne peuvent, à eux seuls, porter la responsabilité de cet état de fait. Les Guadeloupéens

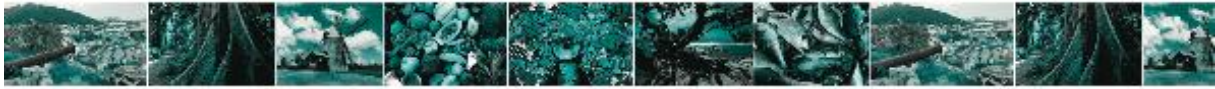


### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

se plaignent d'être présentés avec une image négative, alors qu'ils ont conscience de leurs succès collectifs en dehors du sport. Dans beaucoup de domaines, il y a de grandes réussites en Guadeloupe, qu'il s'agisse d'initiatives de jeunes ou de moins jeunes. Ces réussites sont quelquefois peu connues et même inconnues. Pour citer un participant lors du village de Sonis : « Les modèles existent mais il faut les valoriser ». Les Etats Généraux sont l'occasion d'une prise de conscience : les jeunes ont besoin d'exemples, de modèles susceptibles de les pousser à aller de l'avant, à aller eux-mêmes vers la réussite, réussite dans leurs projets (projet professionnel, projet de vie ...), gage de leur insertion dans la société.

### **Des enjeux pour aujourd'hui et demain : consommation, environnement, santé, transports**

La question du modèle de consommation a été au centre des débats, depuis le début de l'année, même si les choix en la matière sont loin d'avoir été faits. Le Guadeloupéen se dit sensible à la qualité de ce qu'il met dans son assiette ; néanmoins dans son comportement au quotidien, il agit autrement. Le corps médical tire la sonnette d'alarme depuis plusieurs années sur des problèmes de santé qui ne nous sont pas particuliers (notamment le diabète, l'hypertension artérielle, l'obésité), mais dont l'importance retient l'attention dans notre archipel. Certains publics sont particulièrement vulnérables. L'atelier « Egalité des chances » préconise de « Développer l'éducation nutritionnelle des enfants, des jeunes, des familles et plus singulièrement celles qui sont défavorisées ». L'éducation à la santé, l'éducation à la consommation vont de pair. Dans les deux cas, il s'agit d'actions de prévention, destinées à améliorer la santé et aussi à favoriser la production locale. Les professions de santé sont directement concernées, de même que les professions agricoles, et les associations, de consommateurs entre autres. Ces dernières ont la lourde tâche de rendre les consommateurs davantage acteurs. L'atelier « Formation des prix » propose de « soutenir le mouvement de défense des consommateurs en Guadeloupe et lui donner les moyens de s'informer pour qu'il puisse pleinement assurer le rôle que la population attend de lui ». En effet, savoir lire les étiquettes, s'interroger sur l'origine des produits, leurs conditions de fabrication, sont autant de sujets brûlants. On peut ici



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

citer un contributeur : « *Faire de l'éducation à la consommation afin de permettre à nos enfants à prendre du recul face aux messages publicitaires.* » (Guadeloupe Alliance : contribution de G. Démocrite)

Le débat sur la chlordécone et les pesticides en général, qui a beaucoup mobilisé les Guadeloupéens au cours des deux ou trois dernières années, trouve ici toute sa place : nous devons veiller à préserver notre santé, mais aussi notre patrimoine naturel (dont font partie nos terres agricoles). La préservation du patrimoine naturel est à la base de tout développement durable. Il en est de même du traitement des déchets encore à ses balbutiements, et auquel les Guadeloupéens se montrent très attachés (les débats dans la plupart des ateliers le montrent) ; cependant, les comportements laissent encore fortement à désirer en particulier notre manière collective de traiter notre environnement, et donc notre patrimoine naturel. Pourtant les filières de traitement des déchets, de protection de l'environnement sont de nature à créer des emplois, à améliorer notre potentiel touristique, et à participer à l'insertion professionnelle des jeunes. Ainsi dans la filière canne-sucre-rhum, la requalification des écumes en amendement organique, et non en déchet, permettrait aux planteurs de disposer d'engrais supplémentaires et de diminuer leur consommation d'engrais. Cette option répond aux objectifs du développement durable qui doivent être assignés au territoire de la Guadeloupe. Dans le même ordre d'idées, on constate que notre consommation en énergie fossile est très élevée. Les mouvements de prix sur l'essence sont devenus une préoccupation majeure pour tous les acteurs de la vie économique, mais notre consommation de carburants contribue à détériorer notre environnement. Bien sûr des alternatives existent et la Guadeloupe a déjà bien avancé dans son équipement en énergie renouvelable ; mais beaucoup reste à faire et il s'agit là aussi de niches d'activités et donc d'emplois, mais plutôt à moyen terme. Des choix doivent être faits dans l'immédiat.

De même, chacun s'accorde à dire qu'il y a un problème de transports en Guadeloupe, que les routes sont encombrées, que des nuisances de toutes sortes en découlent, les embouteillages ont notamment des effets négatifs sur l'organisation du travail et donc sur la productivité. Cette question a été abordée de manière directe ou indirecte lors des villages des Etats Généraux, car le citoyen est interpellé et interpelle. Des efforts louables ont été faits, mais rien n'est résolu quant au fond.



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Faut-il casser le « monopole » de la voiture ? Les citoyens proposent des alternatives : le bateau entre Pointe-à-Pitre et Jarry, le bateau entre Port-Louis et Sainte-Rose (« *on prenait bien le bateau avant pour aller de Pointe à Pitre à Basse-Terre* »), le rail (« *il y avait bien des trains avant pour transporter la canne* ») ; les propositions fusent, mais rien ne dit que le citoyen est prêt à délaissier « sa » voiture, sauf si son intérêt économique l'y pousse. Déchets, transports, choix de consommation, autant de sujets qui nécessitent des vrais choix, donc de vrais débats, car ils impactent la vie quotidienne des Guadeloupéens.

### **Partage du foncier et habitat : une nouvelle problématique**

La production agricole a des besoins en foncier, d'autant que les Guadeloupéens semblent avoir décidé de soutenir la production locale. Parallèlement, la demande de logements non satisfaite est élevée, surtout qu'elle exprime le choix de vivre en villa plutôt qu'en habitat collectif. Il y a là un vrai choix de société : comment fournir aux habitants de Guadeloupe des logements en nombre suffisant et de qualité, tout en préservant notre patrimoine naturel (zones boisées, paysages, plages, biodiversité...) et notre capacité à nourrir ces mêmes habitants. Cette problématique est posée par le SAR (Schéma d'Aménagement Régional), et au sein de plusieurs ateliers des Etats Généraux (Productions locales, Grands projets structurants, entre autres) ; l'atelier Gouvernance s'étant penché, lui, sur la manière de gérer « *la maîtrise du patrimoine foncier* ».

En 2006, on estimait que notre « couverture artificielle », c'est-à-dire les surfaces bâties, non bâties (chantier, carrière, décharge, terrain vague), les routes et les parkings, représentait environ 20% de notre territoire, contre 5% pour la France hexagonale (à noter que cette estimation faite par la Société des Economistes de la Guadeloupe à partir de la nomenclature de l'Institut Français de l'Environnement-séminaire de mars 2008-intégrait les territoires des Îles du Nord). C'est dire que cette couverture artificielle doit retenir toute notre attention, en particulier sa composante routes et parkings. Mais il est aussi vrai que la réflexion doit être approfondie sur le



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

type d'habitat le mieux adapté pour les prochaines années : matériau, protection anticyclonique et antisismique, habitat dispersé ou concentré... Les professionnels, urbanistes, architectes, constructeurs, n'ont pas attendu les Etats Généraux pour réfléchir, mais les ateliers « « Productions locales » » », Grands projets structurants, « Egalité des chances » leur ont donné l'opportunité de débattre, de confronter leurs analyses.

### Une urgence : redynamiser les centres-bourgs

Au fil des recensements de la population, force est de constater une tendance des habitants à s'installer en périphérie des villes et des bourgs, le mode d'habiter recherché étant plus la villa que le logement collectif. Résultat, les bourgs et centres villes sont délaissés. L'exemple le plus frappant est sans doute celui de Pointe à Pitre dont la population a culminé à 26 000 en 1990, pour n'être plus qu'à 17 800 en 2006 ; mais même les communes dont la population augmente voient leur centre déserté. Des centres désertés sont synonymes de manque d'activité, voire d'oisiveté. Tout cela alimente l'insécurité ou le sentiment d'insécurité des habitants, ce qui les incite à partir, et ne facilite pas l'insertion des jeunes ... Des villes dynamiques sont porteuses d'emplois, d'activités diverses pour leurs habitants. Un des principaux axes retenus par l'atelier « Grands projets structurants » est justement « une ville rénovée accueillante et rayonnante » sur la base du type d'habitat proposé, des structures permettant d'accueillir jeunes et moins jeunes, sans oublier les sports et les loisirs. Toutes les structures susceptibles d'être des lieux de vie, susceptibles donc de créer du lien social (marchés, centres culturels) sont de nature à redynamiser nos bourgs et en faire des lieux où il peut être agréable de vivre, et non des lieux rendus sinistres par la fermeture des bureaux et commerces.

### Un challenge : développer les échanges avec la Caraïbe

La Caraïbe est un espace d'une grande complexité qui, a priori, ne favorise guère la coopération régionale et pourrait même en décourager la volonté. Ce qui est évident,



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

c'est que physiquement la Guadeloupe est intégrée dans la Caraïbe.

L'intérêt pour la problématique de l'insertion régionale de la Guadeloupe n'est pas nouveau et a fait l'objet de nombreux débats et d'initiatives qui n'ont obtenu jusqu'à présent que de timides résultats.

La difficulté générale à saisir l'identité de ce vaste ensemble de près de 40 états, couvrant 5,2 millions de km<sup>2</sup> où cohabitent plus de 250 millions d'habitants, tient pour beaucoup à sa forte hétérogénéité. La diversité de la Caraïbe s'observe de plusieurs manières. En particulier à travers le pluralisme culturel et toutes les langues qui y sont pratiquées : anglais, espagnol, français, néerlandais et bien sûr créole.

Les relations de notre archipel avec son environnement caribéen sont surtout développées dans la présentation des travaux et conclusions de l'atelier « Insertion de la Guadeloupe dans son environnement régional ». Afin d'en cerner tous les aspects, quatre angles de réflexion ont été proposés : les approches politique, juridique, la dimension économique et la coopération régionale. Les réponses apportées vont dans quatre directions :

- affirmer la présence de la Guadeloupe dans la Caraïbe
- faciliter les relations entre la Guadeloupe et le reste de la Caraïbe
- conforter l'action de l'Europe, via la Guadeloupe, dans la Caraïbe
- renforcer le lien Union Européenne et Région Ultra-Périphérique

Plus précisément des réflexions et des contributions se dégagent les idées forces suivantes :

- a) Une Guadeloupe plus présente et plus responsable sur la scène internationale caraïbe ;
- b) Une délimitation rapide des zones maritimes pour se réappropriier l'océan et ressources ;





**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

- c) Une libre circulation des personnes dans la Caraïbe ;
- d) La promotion d'une meilleure connaissance de la Guadeloupe et de ses voisins caribéens ;
- e) Une relance des relations économiques et commerciales et de la coopération régionale ;
- f) Favoriser la mobilité des jeunes au sein de la Caraïbe

Le problème des relations de la Guadeloupe avec ses voisins est aussi abordé de façon explicite dans les autres ateliers, concernant par exemple :

- la nécessité pour les pays de la Caraïbe, s'ils veulent rester attractifs, d'appliquer les mêmes règles que l'UE en matière de consommation alimentaire ;
- la mise en place en Guadeloupe d'un évènement rassemblant les voiliers traditionnels des pays de la Caraïbe ;
- la création d'une organisation professionnelle forte, capable de dialoguer avec ses homologues de la Caraïbe et de nouer des relations commerciales et professionnelles ;
- l'apprentissage de l'histoire de la Guadeloupe et de la Caraïbe ;
- le problème récurrent des transports.

### **Les entreprises doivent s'ouvrir à leur environnement géographique**

L'accent a été mis très fortement sur la nécessité pour les entreprises de Guadeloupe de développer une ouverture internationale, notamment vers les marchés à fort potentiel de croissance. L'étroitesse du marché génère une situation pénalisante qui ne peut être surmontée sans une stratégie d'accès aux protocoles financiers à l'exportation.



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Il est proposé en premier lieu de conforter une démarche de conquête de positionnement engagée par la Guadeloupe. « *Soutenir la Guadeloupe dans sa vocation à devenir une plate-forme de redistribution tant pour les produits européens vers la Caraïbe que pour les produits caribéens destinés aux marchés européens permettrait d'optimiser ses atouts géographiques, juridiques et financiers* ».

La France doit en outre faciliter l'harmonisation du droit des affaires dans la Caraïbe (projet OHADAC- Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires Dans la Caraïbe) soutenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Pointe-à-Pitre. Il apparaît cependant nécessaire d'obtenir une habilitation législative pour négocier les termes et conditions du projet OHADAC.

Enfin, certains dispositifs opérationnels permettraient, sous la condition de leur représentation effective locale, de déployer des ouvertures de marchés à l'international pour les entreprises de Guadeloupe. Il est ainsi recommandé de prévoir un relais sur place d'UBIFRANCE (Agence française pour le développement international des entreprises) et de l'OSEO (Etablissement public français dont la mission est de soutenir l'innovation et la croissance des petites et moyennes entreprises).

### **Des Hubs au service du développement**

Le modèle logistique des hubs peut permettre de répondre à des exigences économiques et stratégiques. La Guadeloupe dispose d'atouts lui permettant d'exploiter ces modèles et plusieurs ateliers ont relevé la nécessité de prendre appui sur ce modèle pour dépasser les contraintes de l'exiguïté du territoire et les problématiques liées à la mono-clientèle touristique.

Dans cette matière, l'amélioration de la desserte aérienne à travers la possibilité pour la Guadeloupe d'être desservie en direct via le hub aérien de Roissy-Charles-de-Gaulle doit permettre l'ouverture vers les marchés européens émetteurs de clientèles touristiques.

Dans le domaine de la coopération régionale dans la Caraïbe, il est préconisé de



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

développer des hubs maritimes et douaniers (sur la base d'un Cargo Communities System) en vue de mettre en réseau tous les acteurs publics et privés du transport maritime et terrestre et améliorer ainsi les procédures de suivi et la sûreté des échanges.

En matière transport terrestre de personnes, le projet de Transport Collectif en Site Propre (TCSP) est l'un des éléments structurants du Plan de Déplacement Urbain de l'agglomération de centre de la Guadeloupe porté par le syndicat Mixte des transports du Petit-Cul de sac Marin. Il sera le réseau structurant vers lequel convergeront des lignes de bus désormais organisées.

### **Gouvernance, institutions locales, adaptation des institutions nationales**

*Proximité et responsabilisation tels sont les deux axes qui ont guidé la réflexion de l'atelier Gouvernance. Le public a largement participé aux débats, les partis politiques et responsables d'institutions ont été entendus. A travers les recommandations des animateurs de l'atelier, trois objectifs peuvent être dégagés.*

#### **Objectif 1 : Fusionner Conseil Régional et Conseil Général**

La tendance générale est celle du parti pris d'une rénovation des institutions locales subordonnée premièrement à la fusion départementale et régionale reposant sur un mode d'administration du territoire régi par l'article 74 de la Constitution. Le principal argument qui vient au soutien de cette option réside dans la volonté d'éviter le chevauchement des compétences, l'espoir d'une baisse de la pression fiscale, une meilleure gestion des finances locales, « décider mieux et plus vite », la lutte contre le cumul des mandats (« les conseillers généraux et régionaux sont



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

généralement les mêmes »). Un processus d'évolution institutionnelle ou statutaire reposant sur la définition des besoins de la population et construite sur ses valeurs sera de nature à emporter son adhésion, même si des freins psychologiques subsistent. Les interrogations sur les limites à apporter au pouvoir en place introduisent nolens volens la question du mode d'élection comme moyen de contenir le parti majoritaire. Comment penser les contre-pouvoirs ? La représentation des associations et de la société civile apparaît essentielle. Il en résulte qu'il est impératif de créer un consensus au sein de la population pour envisager l'avenir dans le cadre d'institutions locales rénovées. La rénovation passant par la mise en place d'une assemblée unique selon deux modalités principales : une confiance gagnée dans les élus et la professionnalisation de ces mêmes élus.

### **Objectif 2 : Renforcer l'encadrement de la fonction publique locale, guadeloupéaniser la fonction publique d'Etat**

La question de l'encadrement territorial est revendiquée comme une condition sine qua non d'une administration efficace du territoire.

Mais toute nouveauté institutionnelle n'aurait aucun sens si elle ne s'accompagnait pas de la mise en place de la formation spécifique d'un encadrement supérieur de la fonction publique à destination des Guadeloupéens et de l'intégration des cadres locaux déjà disponibles au sommet de l'Administration, la priorité d'emploi à grade égal en faveur du Guadeloupéen faisant le reste.

Pour perfectibles qu'ils demeurent, les dispositifs publics de formation (initiale, de professionnalisation, continue...) existent en Guadeloupe, en nombre et en diversité selon les différentes branches, ainsi d'ailleurs que leur financement public, prélevé en Guadeloupe. L'on ne part donc pas de rien et la « guadeloupéanisation » de la décision en matière de formation de fonctionnaires publics s'étend d'ores et déjà sur bien plus que les deux tiers du secteur et, de surcroît, est déjà ancienne ; en effet, le système – notamment pour la fonction publique territoriale – est largement cogéré de façon paritaire et mixte par les élus – locaux et syndicaux – guadeloupéens.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

Si « l'on ne part pas de rien », bien loin de là, l'étape prochaine doit être celle d'une certaine reconfiguration de l'existant mais également d'une indispensable innovation qui ne saurait faire l'économie d'une réflexion – approfondie – au niveau des orientations : autrement dit, en vue d'une « politique guadeloupéenne de la fonction publique », bien plus que d'une « politique de la fonction publique guadeloupéenne ».

**Objectif 3 : Organiser une large campagne médiatique pour démystifier des thématiques portant sur la politique locale, les incidences financières pour les collectivités et enfin les conséquences sur les avantages sociaux.**

Les inquiétudes relatives à la perte des avantages sociaux restent fortes en influençant défavorablement un quelconque intérêt pour une évolution même institutionnelle. Elles s'expliquent par la situation socioéconomique dégradée de la Guadeloupe. La crise internationale à laquelle n'échappe pas la France accentue l'idée que les transferts publics vont se ralentir.

Une campagne d'information est plus qu'urgente afin de clarifier les rapports entre le contexte économique et les avantages acquis dans le cadre du droit commun. Si le Président de la République et le Premier Ministre ne cessent de rassurer les populations quant à l'éventualité d'un « largage » de la Guadeloupe par la France, c'est parce que cette inquiétude est grande et largement partagée par une partie de la population toutes catégories sociales confondues. La récession économique mondiale se traduisant par une croissance faible, voire négative, pour les années à venir n'est pas rassurant. Certains, dont l'honnêteté intellectuelle peut être prise à défaut, en profitent pour attiser ces craintes afin de maintenir un statu quo institutionnel.



## Quatrième partie :

# OBJECTIFS ET FICHES-ACTION DES ATELIERS

### Avertissement

Des fiches-action nous ont été communiquées, après la fin des travaux des ateliers, par des contributeurs n'ayant pas fait partie d'un atelier. Dans la mesure où ces fiches nous ont paru apporter des compléments aux travaux des ateliers, il nous a semblé judicieux de les inclure dans les fiches-action des ateliers correspondants. Il s'agit des six fiches suivantes :

- Tradition et modernité : la Techni'ka (atelier Identité, culture, mémoire)
- Développement d'un produit touristique mettant en avant les saveurs pays et l'identité régionale (atelier Productions locales).
- Création d'un port à sec dans la zone du Grand cul de sac marin (atelier Grands projets structurants).
- Amélioration du réseau routier (atelier Grands projets structurants).
- Expérimentation des énergies renouvelables (atelier Productions locales).
- Adaptation du statut de l'auto-entrepreneur (atelier Productions locales).

*Le contenu de ces fiches n'engage en aucune façon les présidents et rapporteurs des ateliers concernés.*

Delile Diman-Anténor, Alain Arconte, Christophe Wachter



## 1) Formation des prix, circuits de distribution et pouvoir d'achat :

**Améliorer la transparence** en délivrant régulièrement de l'information à destination de tous (société civile, pouvoirs publics et presse) sur l'évolution des prix, des revenus, les conditions d'exercice de la concurrence et les comportements de consommation.

**Assurer la pérennité de la baisse des prix** en s'assurant que les règles de la concurrence sont bien respectées pour aboutir à un juste prix pour le consommateur, notamment en diligentant des enquêtes par les services de l'État (DGCCRF) ; en renforçant le rôle des associations de défense des consommateurs en matière de suivi des coûts et des prix.

**Susciter la réflexion sur les choix de consommation** en mettant l'accent sur la formation et l'information des consommateurs pour en faire des consommateurs avertis ; en soutenant le mouvement de défense des consommateurs et en lui donnant les moyens de s'informer pour qu'il puisse pleinement assurer le rôle que la population attend de lui.

**Pérenniser la lutte contre les inégalités** en créant un label entreprise citoyenne, susceptible d'améliorer les relations sociales au sein de l'entreprise, et conforter son rôle dans la société, en particulier dans le cadre de l'insertion des jeunes ; en adaptant la formation professionnelle des jeunes aux besoins d'emplois présents et futurs (notamment dans les secteurs de la santé et des services à la personne).



## FICHE ACTION

**Intitulé :** Transparence (communication, formation).

**Objectif :**

Mieux connaître le fonctionnement de l'économie locale et en particulier les composantes de la formation des prix et leur évolution

**Descriptif :**

Délivrer régulièrement de l'information à destination de tous (société civile, pouvoirs publics et presse) sur l'évolution des prix, des revenus, les conditions d'exercice de la concurrence et les régimes douaniers.

**Moyens :**

1. Définir un programme d'études prioritaires dont les résultats doivent permettre de mieux appréhender les évolutions du coût de la vie, du pouvoir d'achat et des comportements des consommateurs ;
2. Rendre compte des enquêtes de formation de prix et de concurrence à mener par les services de l'Etat (DGCCRF) dans des secteurs cibles ;
3. Rendre compte des enquêtes régulières de consommation alimentaire et de comparaison des pouvoirs d'achat à mettre en place par l'INSEE ;





### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

4. Rendre compte des travaux de la Cellule « Conseil aux entreprises » (Services douaniers) sur ses missions de vulgarisation des régimes suspensifs de droits de douanes et de veille des coûts d'importation ;
5. Rendre obligatoire l'affichage de la nature et du montant des taxes que les consommateurs acquittent par l'inscription de l'octroi de mer à côté de la TVA sur les factures et les notes (additions et tickets de caisse).

#### **Résultats attendus** (évaluation)

Amélioration du pouvoir d'achat ;

Information régulière de l'ensemble des acteurs, y compris les médias, sur les éléments de formation des prix et leur évolution ;

Autorégulation c'est-à-dire niveaux de prix « normaux » à défaut de baisses des prix, sinon mesure d'encadrement, temporaire ou non, des prix ou des marges par l'Etat.

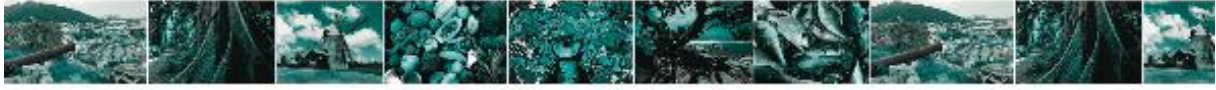
#### **Contraintes** (de mise en œuvre) :

Création d'une nouvelle structure de type comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES)

et/ou redéfinition des missions et renforcement des moyens de l'observatoire des prix et des revenus

et/ou redéfinition des missions et renforcement des moyens du conseil économique et social régional

Définir les biens et services cibles qu'il est important de suivre , c'est-à-dire définir la liste des « produits et services de première nécessité » et les secteurs stratégiques où des gains de pouvoir d'achat du consommateur guadeloupéen sont « jugés » prioritaires. Nécessité de travailler en concertation avec les associations de consommateurs locales et les élus.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

Soutenir le mouvement de défense des consommateurs en Guadeloupe et lui donner les moyens de s'informer pour qu'il puisse pleinement assurer le rôle que la population attend de lui.

Les résultats des travaux et études des services de l'Etat devront être largement diffusés en associant les médias.

Disponibilité de ressources humaines et matérielles permanentes (CCRF, INSEE, Douanes, CRIES et/ou CESR et/ou OPR) pour l'instruction des dossiers



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Consommation locale/production locale/environnement

**Objectif :**

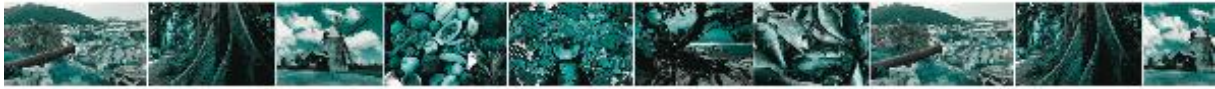
Inciter les consommateurs à se tourner vers la production locale et vers une consommation respectueuse de leur santé et de l'environnement

**Descriptif :**

Elaborer un modèle de consommation propre à la Guadeloupe, économie insulaire, sur la base d'un large débat, permettant la valorisation de la production locale, mais aussi un positionnement sur la consommation en énergie fossile.

**Moyens :**

1. Soutenir les organisations de consommateur afin que ceux-ci exercent leur rôle d'arbitre économique averti en identifiant leurs besoins de consommation.
2. Soutenir la production locale
3. Faire une place aux marchés populaires valorisant notamment la production agricole.
4. Soutenir les actions pédagogiques à destination du jeune consommateur dans le cadre de l'école ;
5. Créer un label entreprise citoyenne, susceptible, notamment d'améliorer les relations sociales au sein de l'entreprise et de protéger l'environnement.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

6. Taxer plus sévèrement la publicité, publicité papier notamment, au profit des budgets des collectivités. De même, il faudrait contrôler l'implantation des panneaux publicitaires, avec augmentation de la redevance.
7. Renforcer la police de l'environnement, prévoir des pénalités et les rendre exécutoires.

**Résultats attendus** (évaluation)

Développement de la production et de la consommation de produits locaux

Diminution de certaines pathologies (diabète, obésité...)

**Contraintes** (de mise en œuvre)

Définir le modèle de consommation locale.

Capacité d'adaptation de la production locale notamment agricole et agroalimentaire.

Disponibilité des moyens pour les associations de consommateurs

Partenariat entre le Rectorat et les associations de défense des consommateurs et/ou DGCCRF ...



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**FICHE ACTION**

**Intitulé :** Baisse des prix.

**Objectif :**

Améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs

**Descriptif :**

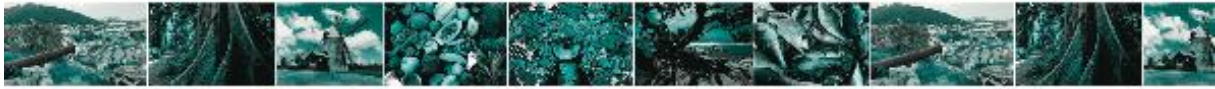
Veiller à la détermination du juste prix des produits et des services et de son évolution dans le respect des conditions des règles de la concurrence.

**Moyens :**

*Mise en œuvre par les services de l'État (CCRF, Douane et TPG) :*

- ❑ Renforcer les missions de la Cellule « Conseil aux entreprises » de la Douane : vulgariser les régimes douaniers suspensifs du paiement des taxes, et veiller au suivi des coûts et prix à l'importation, améliorer le remplissage des containers au retour; inciter les importateurs à utiliser les régimes douaniers mis à leur disposition dans l'enceinte de la zone franche de Pointe-à-Pitre, de façon à optimiser leur gain de trésorerie; mettre en place une procédure de remboursement de l'octroi de mer sur les produits exportés équivalente à celle de la TVA ;
- ❑ Procéder à des enquêtes de concurrence CCRF en ciblant les secteurs définis par la structure déterminée dans la fiche action « Transparence » ;
- ❑ Evaluer l'impact sur les prix des produits des mesures d'aides publiques aux entreprises (aides de l'Etat, des collectivités locales, de l'UE).

*Mise en œuvre par les services de l'État et les élus :*



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- ❑ Augmenter la taille des bateaux approvisionnant la Guadeloupe en augmentant la taille du marché (grand marché antillais ou ouverture vers la caraïbe) pour faire de la Guadeloupe un port d'escale. Prévue dans le cadre des projets structurants, la construction d'un port en eau profonde en Guadeloupe constituerait un élément important. Ou encore, bénéficier des infrastructures d'un tel port localisé chez nos voisins caribéens et inciter le développement du cabotage.
- ❑ Trouver des points d'approvisionnement plus proches que l'Europe tout en respectant les normes sanitaires et environnementales équivalentes aux normes européennes.
- ❑ Prise en charge du coût du transport au nom de la continuité territoriale des marchandises.

*Mise en œuvre par les associations de défense des consommateurs :*

- ❑ Soutenir le mouvement des consommateurs afin que celui-ci joue son rôle d'arbitre en faisant jouer la concurrence.

### **Résultats attendus** (évaluation)

Autorégulation concurrentielle et baisse des coûts des entreprises, donc baisse des prix ou justes prix.

### **Contraintes** (de mise en œuvre)

Donner les moyens financiers et humains à l'Etat (CCRF et Douane) d'assurer ces objectifs.

Donner les moyens aux organisations de consommateurs d'assurer leur rôle.

Choix de société à faire.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**FICHE ACTION**

**Intitulé :** Comparaison géographique des pouvoirs d'achat

**Objectif :**

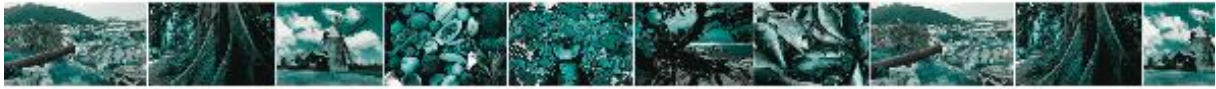
Disposer d'un outil mis en œuvre régulièrement permettant de mesurer le différentiel de pouvoir d'achat entre les ménages résidant en Guadeloupe et ceux résidant dans d'autres points de l'espace national (autres DOM, métropole)

**Descriptif :**

Etude de comparaison géographique des pouvoirs d'achat prenant en compte les différences de consommation et de structures de dépenses de consommation des ménages

**Moyens :**

8. Produire régulièrement des informations sur l'évolution des dépenses de consommation des ménages (enquête quinquennale budget des familles existante) ;
9. Produire régulièrement des informations sur l'évolution de la consommation alimentaire (enquête qui n'a jamais été réalisée en Guadeloupe)
10. Réaliser selon la même périodicité les relevés des prix des produits entrant dans les structures de consommation à comparer (étude réalisée actuellement de façon ponctuelle)



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Résultats attendus** (évaluation)

Disposer régulièrement de l'information sur les différentiels de pouvoir d'achat

Donner aux décideurs publics et privés les informations nécessaires à la mise en œuvre de mesures d'atténuation ou de correction de ces différentiels au nom de la continuité territoriale.

**Contraintes** (de mise en œuvre)

Disponibilité des ressources humaines et financières pour organiser les études de façon simultanée dans les différents espaces géographiques entrant dans la comparaison





## 2) Productions locales et conditions d'un développement endogène :

### a. Réorganiser la filière habitat

- Par la mise en « cohérence des acteurs » (CDH, DDE, Conseils général et régional, BTP, MPI, mairies, promoteurs, SEM d'aménagement, bailleurs sociaux) ;
- Mise à disposition de foncier aménagé : création d'une agence foncière ;
- Arrêter rapidement les objectifs du SAR en cours de réalisation ;
- Conduire une politique volontaire de réhabilitation des logements libres en centre-ville et la mise à disposition du foncier en indivision ;
- Concevoir un habitat « créole » HQE en partenariat avec la Martinique ;

### b. Soutenir les projets, en cours de réalisation, de traitement des déchets ;

c. **Promouvoir le tourisme nautique en liaison avec la pêche.** Mise en place d'un événement en 2013 de type Brest 2012 rassemblant les voiliers traditionnels de la Caraïbe ; la **création d'un centre nautique** devrait permettre à développer le tourisme de croisière dans le Cul de Sac Marin.

d. **Structurer l'ensemble des professions agricoles en filières.** Cette structuration peut être facilitée si quatre conditions sont remplies :

- un accès plus facile aux financements bancaires ;
- préserver le foncier agricole ;
- intégrer dans la grande distribution les réseaux de distribution des produits frais et apporter à la production locale un réel soutien ;
- veiller à ne pas pénaliser les producteurs locaux dans la rédaction des cahiers



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

des charges.

La filière canne-sucre-rhum peut trouver des prolongements dans les énergies renouvelables, cependant des décisions de revalorisation de la rémunération de la bagasse doivent être prises.

La filière élevage demande un maintien du niveau des aides POSEI et le soutien des importateurs d'aliments. Elle doit également rechercher des formules d'alimentation avec les autres filières (canne, déchets de banane) ou à partir d'intrants locaux (plantes fourragères locales). L'INRA doit faire de l'élaboration de systèmes fourragers locaux l'une de ses priorités de recherche et de développement ;

- e. **Etendre le POSEI à d'autres productions locales** (aquaculture, pêche) et d'exonération de l'octroi de mer (matériel de pêche pour les professionnels notamment) ;
- f. **Créer un label adapté permettant de mieux valoriser les gîtes touristiques de la Guadeloupe ;**
- g. **Organiser une meilleure valorisation de la production locale par le biais de labels ;**
- h. Pour accompagner le développement des productions locales, il est proposé de confier une fonction d'impulsion à un **commissaire au développement endogène** et de créer un **fonds d'investissement** alimenté par l'épargne locale et la défiscalisation.



## FICHE ACTION

### Intitulé :

### VALORISATION DES ECARTS DE TRIAGE DE LA BANANE DANS L'ALIMENTATION ANIMALE

### Objectifs :

Mise en synergie des filières agricoles et élevage

Exploitation de la valeur nutritive des écarts de triage de la banane dans l'alimentation animale

Développement d'une industrie locale de compléments alimentaires pour l'élevage à base de farine de banane

### Descriptif :

**L'article L.541-2 du code de l'environnement** rappelle que "*toute personne qui produit ou détient des déchets est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination*"; les plantations de bananes de Guadeloupe génèrent chaque année des écarts de triage évalués entre 5000 et 7000 tonnes.

Un processus de valorisation orienté vers l'alimentation animale permettra :

- de mutualisation de la collecte des écarts de triage ;
- d'économiser les richesses naturelles et diversifier les types de ressources ;
- de développer le tissu industriel local.



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

### Calendrier (étapes) :

- étude préalable,
- sensibilisation des utilisateurs potentiels,
- mise en œuvre du processus,
- suivi agronomique et environnemental.

### Moyens :

Budget étude préalable (100 000 €)

Développement d'un outil industriel dédié.

### Résultats attendus (évaluation)

- Mutualisation de la collecte des écarts de triage ;
- Elimination de déchets ;
- Développement d'une filière endogène de valorisation de l'alimentation animale.

### Contraintes

- réglementaires.



EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

## FICHE ACTION

**Intitulé :** FESTIVAL GUADELOUPEEN DE LA PECHE DANS LA CARAIBE

**GUADELOUPE CARIBBEAN FISHING FESTIVAL**

**Objectif :**

Promotion du tourisme nautique en Guadeloupe en liaison avec la pêche traditionnelle pratiquée dans la Caraïbe

**Descriptif :**

Les manifestations nautiques de grande envergure sont de puissants vecteurs de notoriété pour les destinations touristiques (Brest 2012, Armada de Rouen, Sea Trade de Miami, Sailing Week de Antigua ...).

L'organisation en Guadeloupe d'un événement rassemblant les voiliers traditionnels de la Caraïbe présente la possibilité d'être relayée dans la quasi-totalité des communes, y compris dans les îles de Marie-Galante, des Saintes et de la Désirade.

Différents événements peuvent être organisés sur l'ensemble du territoire de l'archipel :

- Expositions consacrées aux techniques artisanales de capture pratiquées dans la Caraïbe ;
- Confrontation des métiers de pêche dans la Caraïbe (métiers du casier, métiers du filet, métiers des lignes, échanges sur la connaissance des courants, des vents, des habitats et du comportement des poissons ...)
- Conférence internationale (*experts sur le thème de l'exploitation des ressources vivantes de la mer dans les Petites Antilles*),



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- Organisation de régates ;
- Organisation de concours de pêche ;
- Animations artistiques ;

### Résultats attendus (évaluation) :

- Accroissement de la notoriété de la destination Guadeloupe ;
- Retombées touristiques à court, moyen et long termes ;
- Développement de partenariats.

### Contraintes (de mise en œuvre) :

#### Effectivité des partenariats :

Une manifestation nautique de grande envergure est un produit phare en termes de promotion touristique qui doit impérativement parvenir à impliquer l'ensemble des partenaires de la thématique pêche-voile, et l'ensemble des secteurs liés.

#### Acheminement des embarcations de petite dimension :

Le Festival Guadeloupéen de la pêche dans la Caraïbe doit permettre de rassembler une large palette de voiliers traditionnels utilisés dans la Caraïbe, aux côtés des Saintoises et des Canots à voile traditionnelle de la Guadeloupe :

- Dug-out canoe (gommier) et Keel boat de la Dominique
- Sloops de Antigua
- Schooner de Nevis
- Yoles de Martinique
- Petits gommiers senneur de la Martinique
- ...

#### Moyens :



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Partenariats envisageables :**

- Union européenne
- Région Guadeloupe
- Département de la Guadeloupe
- Comité des pêches
- Associations de marins-pêcheurs
- Syndicats de marins-pêcheurs
- Comité régional des pêches et des élevages marins de la Martinique
- Affaires maritimes
- Association des Professionnels du nautisme de la Guadeloupe (APNG)
- Fisheries Development Division de la Dominique
- Comité du Tourisme des Iles de Guadeloupe
- .....

**Principaux bénéficiaires :**

- Exposants
- Entreprises exerçant directement et indirectement dans les secteurs de la pêche et de la voile.

**Partenariats internationaux envisageables:**

- Entreprises
- Tour-opérateurs
- Compagnies de croisière

**Cibles:**

- Tout-public
- Clientèle touristique
- Professionnels de la pêche, de la voile et du tourisme

**Médias susceptibles de couvrir la manifestation (y compris nationaux et internationaux):**

- Journalistes généralistes



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

- Journalistes spécialisés voile
- Journalistes spécialisés pêche
- Journalistes spécialisés tourisme

**Calendrier (étapes) :**

- 2010 : Etude de faisabilité
- 2011 : Recherche de financements
- 2012 : Lancement campagne de communication dans la Caraïbe et sur les marchés touristiques européens
- 2013 : 1<sup>ère</sup> édition du Festival Guadeloupéen de la Pêche dans la Caraïbe





## FICHE ACTION

**Intitulé : Développement d'un produit touristique mettant en avant les saveurs pays et l'identité régionale.**

**Objectif :**

**La finalité essentielle de cette action est de positionner un produit touristique qui serait fondé sur l'identité régionale de la Guadeloupe.**

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- différencier le produit touristique Guadeloupe de la concurrence en mettant en avant la culture créole et l'identité régionale.
- faciliter l'acceptation par la population locale de l'activité touristique en mettant en avant les saveurs pays.

**Descriptif :**

**Le concept consiste à intégrer, à immerger le touriste dans les traditions et la culture locale afin de le dépayser.**

Dans un monde de plus en plus mondialisé et standardisé, ce pourrait être l'argument d'attractivité de notre territoire en matière touristique.

Pour construire ce type de produit touristique, il faut travailler sur quatre axes :

- l'architecture
- la nourriture et la cuisine pays
- l'ambiance (famille et conviviale qui peut être en opposition avec l'effet taille)
- les parcours de découvertes qui favorisent l'immersion du touriste dans le territoire.

Pour mieux appréhender le concept prenons un exemple appliqué :

Une habitation agricole comme l'Habitation Bois-Debout pourrait développer une activité touristique complémentaire à son activité principale (de production de bananes) qui consisterait à immerger le touriste dans la vie de l'habitation. L'activité



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

de tourisme se structurerait autour de villas d'hôtes de style colonial construites en bois et aux normes HQE (sur le domaine).

Les services hôteliers s'organiseraient autour des axes suivants :

- cuisine locale avec les produits du terroir ;
- ambiance conviviale et familiale ;
- découverte de l'activité de l'habitation : la plantation de banane, la culture de la canne à sucre, description des plantes et essences de l'île, de l'histoire de l'habitation
- parcours de découverte des « trésors » de l'île notamment ses îlets, ses plages, ses chutes et ses traces dans le parc naturel.

### Moyens :

**Pour réaliser ce type d'activité touristique, il existe 4 facteurs clés :**

- une bonne assise culturelle et une bonne connaissance du territoire ;
- un bon niveau d'éducation et de compétences du personnel ;
- un cachet authentique ou fortement original : habitation agricole, parc en forêt, cases de pêcheurs sur le bord de mer (avec tout le confort), maisons flottantes motorisées permettant de découvrir le Grand Cul sac marin.
- Une bonne structure financière de capital développement.

### Résultats attendus (évaluation) :

- Renforcement de l'attractivité touristique du territoire par le développement d'un produit fortement intégré à l'identité territoriale de la Guadeloupe, ce qui permet une forte différenciation.
- Acceptation de l'activité touristique par la population locale.

### Contraintes (de mise en oeuvre) :

- la volonté de faire.
- les inerties administratives et réglementaires.
- la faiblesse de l'offre de capital développement en Guadeloupe.
- la formation du personnel
- l'amélioration du dialogue social



## FICHE ACTION

**Intitulé : Expérimentation des énergies renouvelables.**

**Objectif :**

**L'objectif essentiel est de construire autant que possible l'indépendance énergétique de la Guadeloupe afin de permettre son développement économique et social.**

Outre la formation des hommes on peut identifier deux autres facteurs-clés dans le développement économique et social d'un territoire :

- une bonne gestion de l'eau afin qu'elle soit suffisante et d'un prix optimisé (eau potable et eau usée) ;
- une énergie suffisante et pas chère.

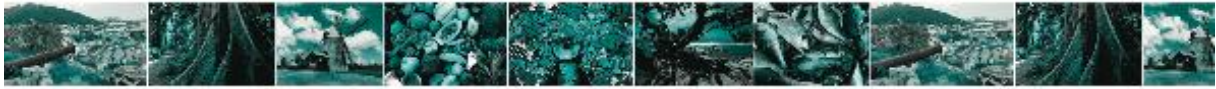
Si on tient compte, de plus, du caractère îlien de notre territoire et du fait que notre réseau électrique n'est pas interconnecté, le problème de l'énergie devient un enjeu majeur de notre développement.

**Descriptif :**

**La Guadeloupe a de nombreuses potentialités dans le domaine des énergies renouvelables.**

Outre le développement des énergies solaire, éolienne et géothermique notamment sur le site de Bouillante (3<sup>ème</sup> tranche), il semble pertinent de réaliser des expérimentations dans les domaines suivants :

- La canne fibre pour la production d'électricité.
- L'énergie maréthermique avec le fort potentiel de la Côte sous le vent de l'île de Basse-Terre.



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- L'énergie hydrolienne afin d'utiliser le potentiel des courants marins qui existent le long des côtes de l'archipel.

Ces expérimentations sont d'autant plus importantes que ces énergies peuvent intervenir dans la structure de production de base du réseau électrique de l'archipel.

#### Moyens :

- le soutien financier de l'Europe
- le soutien financier de l'Etat ;
- le soutien des collectivités territoriales pour monter les dossiers ;
- la participation de l'UAG afin d'acquérir la maîtrise technique de ces technologies.

#### Résultats attendus (évaluation) :

- maîtrise technique de ces énergies renouvelables
- indépendance énergétique à terme.

#### Contraintes (de mise en oeuvre) :

- La volonté de faire.
- La réalisation des dossiers pour mettre en place les expérimentations.



## FICHE ACTION

**Intitulé : Adaptation du statut de l'auto-entrepreneur aux contraintes et caractéristiques particulières de la Guadeloupe.**

### Objectif :

L'objectif essentiel de cette action est d'utiliser le statut de l'auto-entrepreneur comme l'un des éléments clés de la création d'emploi en l'adaptant, pour en maximaliser l'efficacité, aux spécificités de notre territoire:

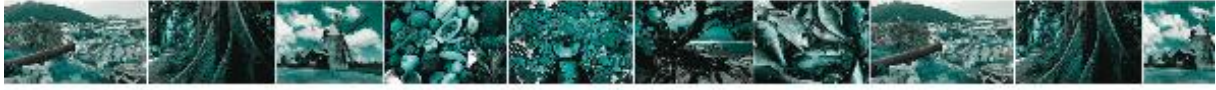
- Un pouvoir d'achat inférieur à celui de la métropole, à rémunération égale.
- Un pourcentage de chômeurs important, deux fois supérieur à celui de la métropole.

### Descriptif :

**Doubler les plafonds liés à ce statut et les faire passer à :**

- **160 000 euros HT** pour une activité de vente de marchandises, d'objets, de fournitures, de denrées à emporter ou à consommer sur place ou une activité de fourniture de logement ;
- **64 000 euros HT** pour les prestations de services relevant de la catégorie des bénéfices industriels et commerciaux (BIC) ou des bénéfices non commerciaux (BNC).
- Développer en partenariat avec les organisations patronales, les chambres de commerce et de métiers, le pôle emploi et la collectivité régionale des programmes de formation destinée aux auto-entrepreneurs.

La pratique du « job » est très développée en Guadeloupe. Si nous voulons que cette pratique soit positivée, outre le fait de permettre sa légalisation, il est aussi nécessaire de former nos auto-entrepreneurs



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

de façon qu'ils prennent part le plus efficacement possible au développement de notre territoire.

**Moyens :**

- Adaptation par l'Etat du statut de l'auto-entrepreneur ;
- Le soutien des responsables politiques locaux;
- Les formations mises en place pour les auto-entrepreneurs.

**Résultats attendus (évaluation) :**

- Développement de l'emploi
- Développement de la compétence de nos entrepreneurs individuels.
- Augmentation significative de notre PIB et du bien-être sociétal.

**Contraintes (de mise en oeuvre) :**

- La volonté de faire.
- Un lobbying efficace envers le gouvernement.



### **3) Grands projets structurants :**

**Mise en valeur de notre patrimoine (matériel et immatériel) et en faire l'un des socles du développement durable**

**Une ville rénovée accueillante et rayonnante**

Il s'agit de faire revenir la population dans les centres villes et la stabiliser en y créant des activités, des espaces de vie et de loisirs.

**Des dynamiques de territoire autour de domaines d'excellence**

Les pôles d'excellence deviennent de véritable moteur de développement, mais aussi de véritables pôles de référence pour l'Europe (énergies garanties) pour la France hexagonale (diplôme d'architecture en milieu tropical), la Caraïbe (pôle santé et campus santé, pôle sportif, pôle numérique) avec la possibilité d'exporter la technologie et le savoir (école d'ingénieur)

**Une meilleure accessibilité interne et externe, en s'appuyant sur :**

- le projet structurant qu'est le câble de haut débit
- la mise en place de 2 autres pylônes et la mutualisation des antennes et des moyens pour la téléphonie
- la mise en place de bus en site propre
- le développement des infrastructures portuaires permettant d'accueillir les gros bateaux, de développer le tourisme et d'améliorer les dessertes vers les îles du sud et entre les communes de la Guadeloupe



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Pôle santé et campus universitaire

**Objectif :**

Créer un véritable pôle d'excellence en matière de santé et favoriser les synergies entre formation-recherche-soin-services

**Descriptif :**

Au futur CHU dont la construction d'un coût de 600 millions d'euros est actée sera adossé le campus universitaire. L'objectif est de réunir sur un même site les soins et la formation : la faculté de médecine, les écoles paramédicales favorisant ainsi la mutualisation des enseignements, des moyens et par conséquent un développement durable. Ainsi sur et autour du site devraient se développer des coopérations public/public, public/privé, susceptibles de favoriser des complémentarités, par exemple plateau technique, complémentarité de filières : gériatrie, AVC, prise en charge des grossesses...

Cette reconstruction du CHU permettra de dynamiser l'offre de soins régionale par le développement d'axes de coopération (notamment afin de maintenir l'offre de soins en double insularité et en côte sous le vent) en rompant les situations d'isolement.

Le développement des techniques de l'information devrait permettre de disposer d'outils performants (télémédecine, téléradiologie) permettant de pallier les contraintes d'éloignement (double insularité).





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Ainsi le CHU de Pointe à Pitre pourra permettre un rayonnement bien au-delà de l'archipel puisque la Guadeloupe est pilote en matière de maladies rares, de drépanocytose et de procréation assistée...

L'hypothèse de concentration sur le futur site du CHU d'une faculté de médecine, à terme de plein exercice, des locaux d'enseignement et de recherche doit être retenue. Cet espace Campus Santé confirmerait l'hôpital en général dans sa fonction de terrain de stage, en privilégiant du dégagement de temps et de disponibilité des praticiens au bénéfice des stagiaires.

La faculté de médecine de plein exercice associée à un CHU moderne est un atout considérable pour la médecine française, qui représente déjà une médecine de référence dans la zone caribéenne. L'université des Antilles et de la Guyane et sa faculté de Médecine ouvertes sur cette zone devraient pouvoir attirer les étudiants caribéens pour leur formation complète aussi bien théorique que pratique. Le départ obligatoire pour la Métropole des étudiants en médecine en cours de cursus, représentait un frein à l'inscription des étudiants étrangers dans notre faculté de Médecine, ce frein n'existera plus.

Ce complexe CHU et faculté de médecine est particulièrement important pour le développement de la recherche dans la zone caribéenne avec possibilité de projets communs avec plusieurs îles sur des thématiques spécifiques.

C'est aussi un excellent outil de formation des hommes : mise en place de diplôme de troisième cycle par la téléconférence, formation en spécialité des étudiants du 3<sup>ème</sup> cycle (AFS, AFSA.), accueil de médecins pour des techniques spécialisées : assistance médicale à la procréation, drépanocytose, greffe rénale...

### Calendrier :

1. Concernant la construction du CHU, les étapes sont définies. Le déménagement est prévu en 2016-2017
2. Concernant le campus santé, la discussion commence. Les rencontres vont avoir



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

lieu avec la Mairie des Abymes pour la réservation du terrain. Ce campus devrait ouvrir en même temps que le CHU (2016-2017) pour éviter les nuisances.

### **Moyens :**

Financiers: le financement du CHU est arrêté ; celui du campus sera arrêté sur la base du projet du responsable de patrimoine de l'UAG.

Dès lors que le Président de la République avait annoncé, à l'occasion de sa venue en Guadeloupe en Juin 2009 pour les Etats généraux, l'ouverture d'une faculté de médecine de plein exercice, les équipes se sont constituées pour proposer un projet.

Les moyens humains sont fondamentaux. Compte tenu de la faiblesse numérique du corps enseignant, il faudra une montée en puissance progressive jusqu'en 2016. Cet aspect est fondamental pour fixer les enseignants et nous permettre d'avoir pour 2016, un nombre suffisant d'enseignants pour assurer les cours

Pour cela, il faudrait créer par an, au minimum :

- 3 postes de professeur des universités praticien hospitalier
- 2 postes de maître de conférence praticien hospitalier
- 3 postes de chef de clinique et assistant hospitalier universitaire

### **Résultats attendus**

Amélioration nette de la prise en charge de la population en terme de soins

Une stabilisation des équipes médicales

Une augmentation nette de la densité médicale.

Il faut rappeler que la région des Antilles et de la Guyane est celle où la couverture



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

médicale est la plus faible de France. En 2007, on comptait pour 100 000 habitants, 266 praticiens en France hexagonale contre seulement 146 aux Antilles Guyane

En 2006 : Statistiques sanitaires et sociales. Service Etudes et statistiques Antilles-Guyane

Praticiens/100.000 hab.	Martinique	Guadeloupe	Guyane	Antilles Guyane	France métropolitaine
<b>Médecins généralistes</b>	85	77	40	73	113
<b>Médecins spécialistes</b>	44	55	23	45	88
<b>Chirurgiens dentistes</b>	37	36	23	34	63

Un développement de la recherche tenant compte des spécificités de la région : pesticides, risques naturels (séisme, cyclones, tsunamis...), volcan, drépanocytose, environnements marins, mangroves...



## FICHE ACTION

**Intitulé :** Centre de ressource sur les risques avec une approche ludique du volcan

**Objectif :**

Développer un pôle d'activité incluant la formation, la recherche action et des services touristiques autour de la thématique des risques naturels et du volcan

Objectifs secondaires : préparer la population aux risques ; assurer une meilleure formation des professionnels ; développer et diffuser la connaissance des risques naturels en Guadeloupe.

**Descriptif :**

L'enjeu est triple, d'une part préparer la population aux risques, d'autre part, mettre à profit cette contrainte pour développer des savoir faire créateurs d'emplois et de richesses avec un rayonnement à l'export et enfin constituer un pôle d'animation touristique.

La mise en place d'un centre de ressource dédié aux risques, et situé sur le Sud Basse Terre où sont basés les organismes de recherche travaillant sur les risques naturels, permettrait de répondre à ces enjeux :

1/ centre documentaire, de formation, de recherche-développement, il pourrait permettre le développement d'une large expertise locale et d'adapter les normes.

2/ centre de diffusion, il pourra produire une information adaptée aux différents publics et la diffuser, pourquoi pas en partenariat avec une télévision locale de connaissance et de savoir.

3/ centre de démonstration (avec des constructions aux normes et hors normes) avec une composante ludique (simulateur de séisme et autre technique d'animation sur



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

les risques naturels : cyclones, tsunamis, etc.), il permettrait de sensibiliser la population et en particulier les « autoconstructeurs ».

Sur le même territoire et en synergie avec le centre de ressources risques, une approche du volcan et du volcanisme sera développée. Elle comprendra, outre des informations sur le volcan, des activités ludo-pédagogiques ou purement ludiques associées au volcan et aux écosystèmes qu'il supporte et à une découverte de celui-ci par un transport guidé.

Remarque : les éléments ci-dessous s'appuient sur « l'étude de faisabilité pour la mise en place en Guadeloupe d'un centre de ressources et d'information sur les risques naturels » réalisée par le cabinet Urbater pour la Région Guadeloupe en février 2009 dans le cadre du programme INTERREG III-B.

Par ailleurs il est à signaler que dans le cadre d'une découverte du volcan par transport guidé, la Société VOLCANO PARK a déposée un dossier de demande de subvention au FEDER pour la réalisation d'un nouveau moyen d'accès au site par une ligne télé portée entre le lieu -dit Beausoleil et la savane à mulets

Accompagnant le télécabine il est envisagé dans l'opération la construction d'un complexe touristique comprenant deux grandes zones : les aménagements extérieurs de parking et de loisirs ; les aménagements intérieurs d'accueil, d'information, de restauration et de loisirs incluant un « musée de la soufrière », une salle de cinéma 4D

Le coût de l'opération est estimé à 22 300 000€ la participation prévue des partenaires financiers concernés Région 5 575 000€ ; FEDER 11 150 000€ ; Volcano Park 5 575 000€

Calendrier (étapes) :

Centre de ressources :

1. Phase de lancement du centre : 2010-2011



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- Mise en place des activités de base du centre et de son fonctionnement ; création d'un comité scientifique pour son suivi et son pilotage.
- Réalisation des premières opérations : acquisition de documentation et de supports, réalisation d'expositions, acquisition de matériel et d'outils pédagogiques création d'un site Web, mise en œuvre de formations ... etc.
- Aménagement des bâtiments destinés à accueillir le centre.

### 2. Phase de « croisière » - à partir de 2012

Volet touristique/volcan :

Moyens :

Centre de ressources :

- Financiers (budget prévisionnel) : pour la phase de lancement :

Animation et fonctionnement (2 à 3 ans)            600 000 €

Réalisation d'opérations                                    400 000 €

Aménagement des locaux                                    500 000 €

Total 1 500 000 €

Partenaires financiers : Région Guadeloupe, Département, DIREN, BRGM.

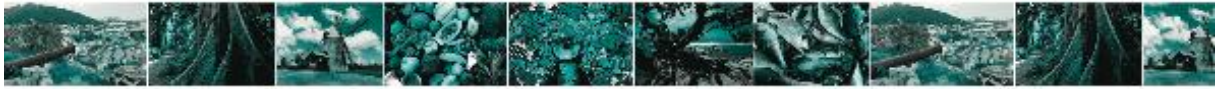
- Humains : En phase de lancement, 1 à 2 personnes (ingénieur).

En phase de croisière : à étudier.

Volet touristique/volcan :

### Résultats attendus (évaluation)

Les résultats du centre seront jugés :



### EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- sur les opérations de communication et de sensibilisation menées et leur impact auprès des populations visées, qui devra être quantifié ;
- sur la fréquentation du centre et des expositions mises en place ;
- sur le nombre de formations réalisées et le nombre de personnes formées ;
- sur le nombre de touristes par an ayant visité le centre

#### Contraintes (de mise en œuvre)

Outre les aspects financiers, les 2 principales contraintes de mise en œuvre concernent :

- Le choix de la structure d'animation du centre. Une proposition avait été émise consistant à confier cette animation au BRGM, interlocuteur reconnu pour la question des risques naturels en Guadeloupe.
- Le choix du lieu. Il a été proposé d'installer le centre à l'observatoire du Houëlmont à Gourbeyre. Des travaux d'aménagement sont indispensables. Ce choix est directement lié au développement voulu d'une approche ludo-pédagogique du volcan.



## FICHE ACTION

**Intitulé :** Pôle d'excellence sportif

**Objectif :**

Doter la Guadeloupe de l'organisation et des infrastructures complémentaires nécessaires pour en faire un pôle de référence au niveau national autour desquelles pourront se développer des activités annexes et connexes de services (médecine sportive en milieu tropical, équipementiers, etc.)

**Descriptif :**

La Région Guadeloupe a choisi comme slogan « Guadeloupe, terre de sports, terre de champions ». De nombreux sportifs antillais peuplent les équipes de France, force est de constater qu'aujourd'hui la très grande majorité d'entre eux ne s'entraînent pas en Guadeloupe. Afin d'inverser cette tendance, il est nécessaire de créer en Guadeloupe un pôle d'excellence sportive faisant référence au niveau national, en s'appuyant fortement sur la rénovation entamée du CREPS situé près de l'aéroport du Raizet. Il s'agit de doter la Guadeloupe d'infrastructures pour l'entraînement et la compétition, en phase avec l'élaboration par les fédérations des parcours d'excellence sportive.

Sur un terrain attenant au CREPS (anciens terrains des loueurs de voitures) se dresseraient également une maison des comités et un musée du sport, donnant une cohérence au projet. Les pourparlers sont en cours avec le Rectorat et le Conseil général pour implanter un collège sportif au sein de l'établissement, réservé aux sportifs de haut niveau, auquel on adosserait un Centre de Formation à l'Apprentissage des métiers du sport (CFA). Un palais des sports pour organiser des compétitions d'envergure internationale, situé dans l'agglomération de Pointe à Pitre, compléterait le dispositif (voir 3.2).

Le CREPS dispose déjà d'équipements de bonne facture : un terrain de football en





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

synthétique, un gymnase, une piscine, un centre médico-sportif. Sont entamés les procédures pour la construction d'un bâtiment administratif, de nouveaux logements collectifs, une salle d'escrime, une piste d'athlétisme, une unité de restauration, un centre de formation, le tout avec une enveloppe acquise de 12,3 millions d'euros. Un deuxième gymnase et un deuxième terrain en synthétique sont nécessaires pour prendre en compte d'autres sports, amenant la facture globale à 20 millions d'euros.

Le centre médico-sportif servira de base au projet visant à faire du CREPS le « référent des activités physiques et sportives en milieu tropical », à l'instar de Font-Romeu pour l'altitude. L'évaluation de l'entraînement, mais aussi la détection doivent faire de ce complexe le creuset de la réflexion de la médecine et de la recherche sportive.

Sur un terrain attenant au CREPS (anciens terrains des loueurs de voitures) se dresseront également une maison des ligues et des comités et un musée du sport, donnant une cohérence au projet. La maison des comités servirait à mutualiser des moyens de fonctionnement, le musée du sport à mettre en valeur un patrimoine riche et à créer des animations autour du sport et les champions guadeloupéens. L'aide à un meilleur fonctionnement des ligues et comités dans un bâtiment commun, la compilation et l'exposition de documents sur l'histoire du sport guadeloupéen sont des moyens de dynamiser un secteur qui a beaucoup donné au sport français et peine à se structurer en profondeur. Le coût estimé de ces investissements est de 5 millions d'euros.

Fruit de pourparlers avec le Rectorat et le Conseil général pour implanter un collège sportif au sein de l'établissement, réservé aux sportifs de haut niveau, une annexe de collège ouvrira ses portes à la rentrée 2010-2011, avec des classes de quatrième, troisième et seconde. Il est envisagé d'y adosser un Centre de Formation à l'Apprentissage aux métiers du sport. Ce collège et le Centre de Formation à l'apprentissage aux métiers du sport sont les garants d'une meilleure prise en compte du devenir professionnel des sportifs guadeloupéens.

Ce pôle pourrait générer d'autres activités liés au sport : hébergement, médecine spécialisée, équipementiers, etc. et pourrait également avoir une vocation touristique et



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

internationale.

**Calendrier (étapes) :**

- 1) 2009-2012 : a) Rénovation du CREPS, suivant le calendrier du CPER établi
  - b) Etude et réalisation du musée du sport et de la maison des comités (le complexe peut être regroupé ou dissocié tout en faisant jouxter les deux bâtiments, selon le cahier des charges qui sera établi)
- 2) 2013-2014 : Réalisations des infrastructures non budgétisées dans le CPER 2007-2012 (deuxième gymnase, deuxième terrain en synthétique, amphithéâtre pour les colloques). Les études auront été faites antérieurement.

**Moyens :**

**Financiers (budget prévisionnel) :**

- 1) Rénovation du CREPS : 20 millions d'euros dont 12,3 millions sont déjà inscrits dans l'actuel CPER, ainsi que 2,7 millions hors CPER pour la rénovation de la piste d'athlétisme. Reste à trouver 5 millions d'euros
- 2) Maison des comités et musée du sport : 5 millions d'euros

**Humains :**

Administrations concernées, implication des instances sportives et associatives à l'échelon local, régional et national, voire international (certaines fédérations internationales sont intéressées pour créer un centre d'entraînement permanent au CREPS).

**Résultats attendus (évaluation)**

- 1) Capacité à former un plus grand nombre de sportifs de haut-niveau



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- 2) Capacité à retarder, voire empêcher l'exil vers la métropole en assurant l'avenir professionnel des sportifs tout en leur procurant des conditions d'entraînement performantes.
- 3) Augmentation conséquente du nombre de stages et de regroupements sportifs
- 4) Augmentation du nombre d'encadrants formés aux métiers du sport et de l'animation en environnement spécifique, notamment en relation avec le secteur du tourisme

### Contraintes (de mise en œuvre)

- 1) Réduire au maximum les freins administratifs qui nuisent à la célérité des phases de construction des infrastructures. Il s'agit également de mieux harmoniser les tâches des différents protagonistes du dossier
- 2) Prendre en compte les contraintes environnementales. Une solution est de poursuivre le partenariat entamé avec le pôle de compétitivité matériaux de la Guadeloupe, un des buts recherchés étant de faire du CREPS la vitrine du savoir-faire des industriels guadeloupéens



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Création d'un palais des sports, de congrès et de la culture de 5 000 places

**Objectif :**

Créer une structure permettant d'organiser des rencontres sportives et culturelles et des conférences, facteur d'attractivité caribéenne, nationale et internationale

**Descriptif :**

La Guadeloupe ne dispose pas de structure de cette capacité, alors que les besoins existent.

Les infrastructures existantes sont de capacité notoirement insuffisante. Cette structure (22 millions d'euros) de type « Zénith », avec une arène modulable permettant d'organiser des rencontres sportives et culturelles de prestige, de recevoir des séminaires importants composés avec des congressistes originaires de différents pays de la Caraïbe, de l'Amérique du nord et du Sud voire d'Europe.

**Calendrier (étapes) :**

- 1) 1<sup>er</sup> semestre 2010 : Etablissement d'un cahier des charges à partir des desiderata des utilisateurs potentiels (configuration à concevoir pour spectacles sportifs et culturels, avec possibilité d'accueillir des congrès). Choix d'un emplacement.
- 2) 2<sup>ème</sup> semestre 2010 : Lancement d'un concours d'architectes
- 3) 2011 : Choix de l'architecte et finalisation du projet
- 4) 2012 : Construction



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) : 22 millions d'euros

Humains : Administrations concernées, office du tourisme, organisateurs d'événements sportifs et artistiques

**Résultats attendus (évaluation)**

- 1) Capacité à produire annuellement des spectacles sportifs et culturels de qualité et d'envergure, à échéances rapprochées.
- 2) Capacité à équilibrer le budget de fonctionnement

**Contraintes (de mise en œuvre)**

- 1) Nécessité de concevoir un projet qui satisfasse tous les utilisateurs potentiels
- 2) Instaurer un partenariat public-privé, en désignant à l'avance la structure qui sera chargée d'administrer le complexe une fois terminé.
- 3) Respecter les contraintes écologiques et de développement durable



## FICHE ACTION

**Intitulé :** Patrimoine historique et tourisme : histoire amérindienne

**Objectif :**

Valoriser et préserver le patrimoine culturel de l'île et son histoire

**Descriptif :**

Valoriser et préserver le patrimoine naturel et culturel de l'île est apparu un enjeu incontournable des prochaines actions à développer. Un grand projet touristique dédié à l'histoire amérindienne pourrait être créé à Trois Rivières présentant de façon ludique et sous l'empreinte de spectacles vivants la culture amérindienne, et donc, des premiers habitants de l'île.

Par ailleurs le site panoramique permet une découverte du paysage du sud Basse-Terre et des Saintes dans un milieu de forêt tropicale.

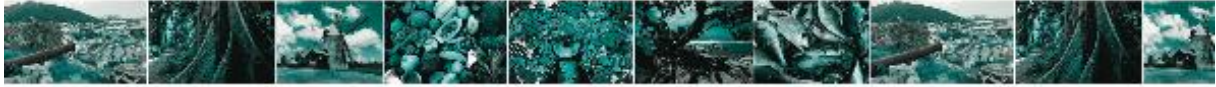
**Calendrier (étapes) :**

Le dossier est prêt sauf le bouclage du financement

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) : 15 000 000€ le financement principal serait apporté par le FEDER et la défiscalisation

Humains : une trentaine d'emplois directs



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Résultats attendus** (évaluation)

Pôle d'animation du sud Basse-Terre, attractivité augmentée pour les croisiéristes

**Contraintes** (de mise en œuvre)

Le financement du projet est à finaliser.

L'étude qui a été faite cible très bien le concept et les modalités d'exploitation et cible à la fois la clientèle locale et les touristes.

Toutefois la décision publique devra intégrer les différents projets d'envergure envisagés sur le territoire et un arbitrage au moins en termes de calendrier sera à mener entre les divers projets.



EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Tourisme de santé : thermalisme

**Objectif :**

Organiser une filière autour de la santé, de la remise en forme et du bien être

**Descriptif :**

Une des stratégies touristiques qui pourraient être retenues pour la Guadeloupe serait l'organisation d'une filière autour de la santé, de la remise en forme et du bien être.

Déjà en 2006, cette opportunité avait été évoquée lors des Assises du Tourisme. Il appartient maintenant de préciser la stratégie à mener en partant de l'examen sans concession du potentiel de la Guadeloupe dans ce domaine et de retenir ses points forts en précisant pour quelles clientèles des projets devraient voir le jour et quelle mode de pratique.

Deux axes complémentaires de développement sont identifiables :

- d'une part un axe santé proprement dit : santé thermique, qualités environnementales, cadre de vie pour résidents et hexagonaux pour soins aigus et suites. Optimisation des qualités environnementales dans le cadre de programmes d'éducation thérapeutique ex diabète, obésité, etc.,
- d'une part un axe thermalo-ludique.

Différents sites majeurs existent en Guadeloupe et pourraient être aménagés en grand centre thermalo-ludique : le site de Ravine Chaude au Lamentin, réputé pour la qualité de ses eaux de baignade issus de sources chaudes voisines (des analyses sont en cours sur les propriétés thermales des eaux) et le site du Moule qui





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

accueillait, il y a peu, un centre de remise en forme.

Un centre aqua-ludique pourrait être envisagé sur un de ces deux sites, alliant activités thermales et de loisirs, tant pour une clientèle locale qu'extérieure à la Guadeloupe.

### Calendrier (étapes) :

Finalisation des analyses sur les capacités thérapeutiques

Etude de marché : En ce qui concerne l'éventuel centre de soins si les analyses sont positives, il faudra être très prudent sur la possibilité d'attirer une clientèle hexagonale en plus de la clientèle régionale qui elle peut être très concernée

Elaboration des concepts

Détermination des conditions d'exploitation : la réussite d'un centre thermo ludique repose sur une exploitation professionnelle.

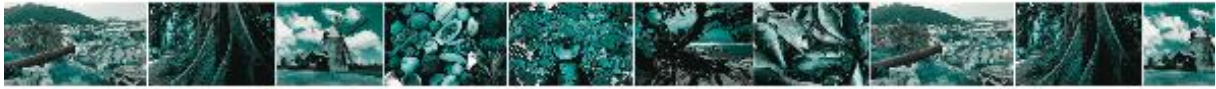
**Le projet de relance de la ravine chaude** porté par la mairie du LAMENTIN doit être à la fois un lieu mettant en valeur son territoire proche (grande rivière à goyave, SOFAIA) , un lieu d'accueil et de loisir (Pic-Nic, camping..) un lieu d'événementiel. Un lieu intégré dans la « route de l'eau de KARUKERA »

### Moyens :

Financiers (budget prévisionnel) : 6 000 000€ environ pour la ravine chaude en fonction du programme qui doit être précisé par la municipalité

Pas d'estimation pour autre projet thermal

Humains : 20 emplois environ



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Résultats attendus** (évaluation)

Il s'agit de faire de l'eau un des éléments forts de l'attractivité de la destination et un centre d'animation pour la population résidente ;

**Contraintes** (de mise en œuvre)



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé : Création d'un port à sec dans la zone du Grand-Cul de Sac Marin.**

### Objectif :

Cette action participe au positionnement du Grand-cul de Sac Marin comme le pôle nautique de la Guadeloupe.

Il s'agit d'initier une démarche qui aura pour finalité de mieux structurer l'activité nautique en Guadeloupe afin d'en permettre le développement en ciblant le marché interne et en se positionnant pour mieux capter, à moyen terme, la clientèle extérieure.

### Descriptif :

Le port à sec est un outil qui participe à l'organisation du marché du nautisme de plaisance en Guadeloupe en permettant le stationnement à sec :

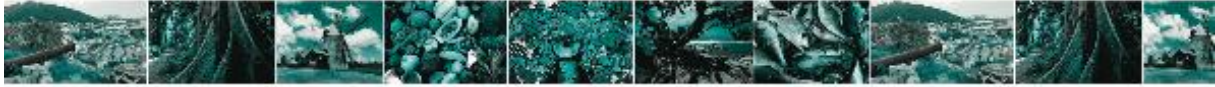
- des bateaux à moteurs d'une taille inférieure ou égale à 8 mètres.
- des voiliers appartenant à des plaisanciers non résidents.
- des jet-skis et scooters des mers.

Tout cela en offrant aux clients une large gamme de services concernant :

- l'entretien et la sécurité des bateaux,
- l'avitaillement en carburant,
- une zone de lavage avec système de récupération des effluents,
- une zone de travail technique avec système de récupération des résidus et déchets.

### Moyens :

- Pour réussir l'implantation d'un port à sec il faut d'abord et essentiellement les conditions suivantes :
  - Concernant le nautisme : proximité d'un plan d'eau abrité de l'agitation (20 à 30 cm de clapot maximum), avec possibilité de navigation pour les



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

plaisanciers, attractivité de la zone par rapport aux activités nautiques diverses :

- Concernant le site terrestre : proximité immédiate du plan d'eau, possibilité de réalisation d'ouvrages de mise à l'eau, d'implantation d'infrastructures nécessaires au fonctionnement du port, de raccordement aux réseaux d'eau, d'électricité, de télécommunications ; proximité des principales zones économiques de l'île.
- Les autres moyens sont essentiellement techniques et financiers et varient en fonction de la capacité d'accueil du port à sec. Par exemple, pour un site ayant une capacité de 600 unités, les caractéristiques sont les suivantes :
  - Quai et manutention : une rampe de mise à l'eau de 20 mètres de large avec une pente de 15%.
  - Espace de stockage et racks : stockage vertical (6 500m<sup>2</sup>) sur racks métalliques couverts de 2 à 3 étages (300 places), stockage horizontal (18 500m<sup>2</sup>) de 300 places sur 2 zones (200 pour voiliers de 15 m et 100 pour véhicules nautiques).
  - Zone d'attente : pontons flottants de 2m à 2,50m de large (50 places pour les bateaux et 10 places pour les véhicules nautiques).
  - Engins de manutentions : 1 chariot élévateur à fourche, 2 remorques hydrauliques, 2 tracteurs.
  - Bâtiments et zones aménagées sur une surface totale de 10 000 m<sup>2</sup> : 3 500 m<sup>2</sup> pour les bâtiments, 2 500 m<sup>2</sup> pour les zones de travail technique et de lavage, 4 000 m<sup>2</sup> pour le parking auto.

### Résultats attendus (évaluation) :

- **Développement des activités nautiques** en synergie avec le port à sec et dans sa proximité.  
Par exemple, les chantiers de constructions navales, activités nautiques de loisirs (ski nautique, canoë-kayak de mer, Yacht club), restaurants, commerces de dépannage et commerces de produits destinés au nautisme de plaisance,



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

chantiers d'insertion pour les métiers de la mer, écoles de formation aux métiers de la mer, etc.

La stratégie que nous préconisons pour le développement du pôle nautique est celle des clusters ou de la structuration en grappe.

Nous créons les conditions favorisant la création et le regroupement d'un ensemble d'activités concernant le nautisme de plaisance et fonctionnant en synergie et en complémentarité dans le cadre d'une organisation globale favorisant et facilitant l'interconnexion, l'échange de compétences et de moyens.

Le port à sec est le catalyseur de cela.

- **Développement de l'emploi** (salarié, auto-entrepreneur, création d'activité de services, artisanat.)
- L'évaluation de l'efficacité de l'opération se mesurera par le développement des activités et le nombre de personnes travaillant sur le pôle nautique.

### Contraintes (de mise en oeuvre) :

- la volonté de faire.
- les inerties administratives et réglementaires.
- la validation rapide de la possibilité de défiscaliser l'investissement.



## FICHE ACTION

**Intitulé : Amélioration du réseau routier.**

**Objectif :**

L'infrastructure routière a toujours joué un rôle majeur dans l'aménagement d'un territoire. En conséquence, l'amélioration du réseau routier a pour finalité de faciliter le développement en permettant une meilleure circulation (notamment plus rapide) en Guadeloupe des hommes et des marchandises.

**Descriptif : Doubler certains axes routiers:**

Nous pensons que pour faciliter le développement de notre territoire, les investissements routiers suivants devraient être réalisés :

- Achèvement du doublement de l'axe routier Pointe-à-Pitre/Basse-Terre (2 x 2 voies).
- Doublement de l'axe routier Pointe à Pitre / Saint-François.
- Doublement de l'axe routier Baie-Mahault / Sainte-Rose.
- Doublement de l'axe routier Pointe-Pitre / Moule.

Cette approche se fonde sur la structuration du territoire de Guadeloupe en zones d'aménagement orientées.

Nos hypothèses de travail ont été les suivantes :

**Zone de développement du pôle urbain :** Plaine des Abymes, Pointe à Pitre, Baie-Mahault, Lamentin, Plaine littorale-est de Sainte-Rose.

**Zone de tourisme balnéaire :** Le littoral sud de la Grande-Terre de Gosier à Saint-François.

**Zone de développement du pôle nautique :** Le Grand-Cul de Sac Marin et son littoral.

**Positionnement de la Côte Sous le vent, des Grand-Fonds, de Désirade et des Saintes comme des pays d'authenticité et de traditions.**



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

**Zones d'agriculture et d'authenticité :** Plaine littorale de Goyave à Basse-Terre ; Marie-Galante ; les Plateaux du nord Grande-Terre et de l'est Grande-Terre.

Il nous faut toutefois préciser que l'orientation des zones n'est pas une directive qui s'impose mais une option possible et crédible pour le développement du territoire.

### **Moyens :**

- Le budget routier et les subventions européennes.
- Les entreprises de travaux publics.

### **Résultats attendus (évaluation) :**

- Meilleure organisation et un développement des transports collectifs. Pour bien organiser les transports il est important d'avoir un bon réseau routier. En doublant les voies de circulation sur les 4 axes routiers énoncés ci-dessus, nous facilitons la mise en place d'une véritable organisation rapide et régulière des transports collectifs. Car, il devient possible de réserver, sur ces axes majeurs et aux heures d'affluence, une voie aux transports collectifs, aux véhicules en covoiturage et aux taxis.
- Une circulation plus rapide des hommes et des marchandises sur le territoire.
- Une meilleure complémentarité entre les différents modes de transport. Par exemple si les transports collectifs sont efficaces et peuvent circuler avec régularité et ponctualité, il peut être possible d'organiser un transport maritime de personnes dans le Grand-Cul de Sac entre Port-Louis, Petit-Canal, Anse-Bertrand, Sainte-Rose et la commune de Baie-Mahault ; cela à destination de toute la zone urbaine.

### **Contraintes (de mise en oeuvre) :**

- La volonté de faire.
- Un lobbying efficace envers le gouvernement et l'Europe.
- Réalisation des dossiers.



## 4) Rénovation du dialogue social et formation professionnelle

Instaurer ou restaurer **le respect et la confiance** entre les partenaires sociaux et acteurs du dialogue social.

**Vaincre l'inertie et les résistances** dans la modernisation du dialogue social, empêchant d'atteindre une véritable démocratie sociale telle que souhaitée par les partenaires sociaux eux-mêmes.

Développer **l'entreprise citoyenne** pour un **dialogue social territorial**.

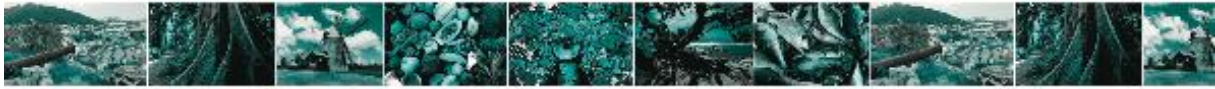
Organiser de manière concertée et territorialisée **l'éducation et la formation**

Garantir un **égal accès à une culture générale** d'un haut niveau.

Améliorer **l'articulation entre "offres de formation et besoins des entreprises"** et construire une approche territoriale de la formation et de l'emploi.

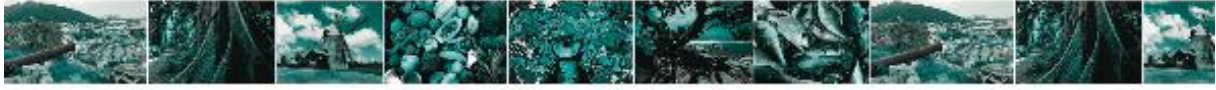
**Mieux articuler les politiques de l'Etat et des collectivités** et faire de la Région Guadeloupe la pièce maitresse de la de la stratégie en matière de formation professionnelle dans notre pays.





## 5) Gouvernance, institutions locales, adaptation des administrations centrales :

- **Fusionner** conseil régional et conseil général en vue d'une collectivité unique placée sous l'autorité d'un ministère de plein exercice ou d'une haute autorité rattachée au Premier ministre.
- **Dégager** des compétences nouvelles dans l'esprit des articles 73 et 74 de la Constitution notamment pour favoriser l'adhésion de la nouvelle collectivité unique à toute Convention internationale concernant l'environnement caribéen.
- **Renforcer** l'encadrement de la fonction publique locale et guadeloupéaniser la fonction publique d'Etat.
- **Organiser** une vaste campagne médiatique pour démystifier l'effet des thématiques de changement aussi bien sur les incidences financières pour les nouvelles institutions que sur les avantages sociaux.



## **6) Insertion de la Guadeloupe dans son environnement régional :**

**Affirmer la présence de la Guadeloupe et de la France dans la Caraïbe**

**Faciliter les relations Guadeloupe/Caraïbe**

**Conforter l'action de l'Europe, via la Guadeloupe, dans la Caraïbe**

**Renforcer le lien Union Européenne/Région Ultra-Périphérique**



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

Problématique	Proposition	Mise en oeuvre
Statut juridique de la Guadeloupe en tant que région ultrapériphérique de l'Union européenne	Aussi, la France doit réitérer sa demande à la Commission de présenter des propositions législatives afin de donner corps à la consécration du traité juridique spécifique des régions ultrapériphériques au titre de l'article 299, paragraphe 2, du traité d'Amsterdam.	Commission européenne
Participation de la Guadeloupe aux structures de dialogue politique avec les organisations régionales	Aussi, la France devra insister pour que dans le cadre des partenariats politiques régionalisés, les structures du dialogue politique et notamment l'Assemblée paritaire, soient fondamentalement réorganisées afin d'y associer de manière appropriée, les représentants des RUP et des PTOM environnants.	Commission européenne
Plus-value de la Guadeloupe en tant que RUP dans toute négociation internationale	Elle devra aussi intervenir auprès de la Commission et du Conseil afin que soient associés systématiquement par une information et une consultation appropriée, tant les Régions Ultrapériphériques que les PTOM lorsque les unes ou les autres sont susceptibles d'apporter une valeur ajoutée à l'action communautaire ou d'être directement affectés par une législation interne ou un accord international.	Conseil européen et Commission européenne



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

<p>La Guadeloupe, tête de pont avancée dans les relations entre l'UE et le Cariforum</p>	<p>Dans les mêmes conditions, elle devra plaider, dans le cadre des APE, pour la mise en place d'aménagements locaux d'ouverture des marchés ACP/PTOM/RUP permettant d'impulser et de renforcer l'intégration régionale et ainsi faciliter la transition progressive de l'ensemble de la région vers l'établissement, le moment venu, d'un libre échange vers l'Union toute entière.</p>	<p>Conseil européen et Commission européenne</p>
<p>Des moyens budgétaires accrus pour la coopération décentralisée</p>	<p>De même, la coopération décentralisée ACP/PTOM/RUP devra être favorisée financièrement, notamment dans le domaine des transports, de la recherche et du développement, des télécommunications, de la formation et de l'éducation, de l'accès aux technologies de l'information, de l'environnement, de la gestion des ressources halieutiques, de la lutte contre la criminalité et les trafics, du tourisme, de la culture, de surveillance météorologique et de protection civile.</p>	<p>Commission européenne</p>
<p>Renforcement de la présence des autorités régionales au sein de la CARICOM</p>	<p>Dans la Caraïbe, le statut constitutionnel de la Guadeloupe en droit interne français n'interdit nullement à l'Etat français de légiférer pour permettre un renforcement de la présence des autorités locales au sein de la CARICOM et du CARIFORUM.. Il suffit d'une volonté politique fortement exprimée par les autorités françaises pour que la Guadeloupe dispose d'une compétence décentralisée plus efficiente en matière de coopération et de diplomatie</p>	<p>Etat</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	dans la Caraïbe (cf. article 73 de la Constitution)	
Délimitation des zones maritimes de la Guadeloupe	<p>Une délimitation des zones maritimes respectives dans la région est indispensable et urgente, car elle permettra la mise en place d'accords de pêche garants d'une exploitation paisible, durable et rationnelle des ressources halieutiques dans la zone. Ce dispositif permettra l'installation d'outils et d'aides, destinés à la modernisation de moyens propres de préventions, de sauvegarde, de surveillance, de vérification et de contrôle qui doit tenir compte de la grande étendue des zones économiques exclusives (ZEE), de la nécessaire lutte contre la pêche illégale, du renforcement de la sécurité maritime et de la sauvegarde du milieu marin. Nous préconisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que la Commission de Bruxelles garantisse aux flottes de pêches de la Guadeloupe une discrimination positive dans l'accès aux ressources halieutiques existantes au large de ses côtes.</li> <li>-la création d'un programme Communautaire d'aide à la petite pêche côtière et artisanale qui tienne compte de ses spécificités et de l'importance socioéconomique qu'elle revêt pour nombre de familles.</li> <li>-l'installation de mesures économiques en vue de compenser auprès des pêcheurs l'impact des mesures de conservation des ressources halieutiques</li> <li>-une aide à la formation et à la</li> </ul>	Commission européenne



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	<p>qualification professionnelle, à l'amélioration des conditions de travail et de la situation économique des pêcheurs, favorisant le rajeunissement du secteur et contribuant ainsi à la sauvegarde de la pêche artisanale dans l'ensemble des RUP et plus spécifiquement dans l'archipel guadeloupéen.</p>	
<p>L'harmonisation du droit des affaires dans la Caraïbe</p>	<p>La poursuite en première priorité du projet O.H.A.D.A.C. contribuerait au rayonnement de la France dans une zone géographique située dans le « jardin des Amériques » et favoriserait l'insertion des Départements Français d'Amérique dans leur environnement caribéen. Sont préconisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-un soutien logistique des missions diplomatiques de la zone à l'action de l'association ACP LEGAL pour la création dans chacun des territoires caribéens d'un chapitre ou d'un club O.H.A.D.A.C. »</li> <li>-un soutien logistique pour la mise en place par le biais des relations interuniversitaires et des « Alliances Françaises » des cours de droit des affaires intra-caribéen, une aide à la rédaction de projets de conventions ou d'actes uniformes, et surtout l'habilitation législative des collectivités territoriales ultramarines pour négocier les termes et conditions du projet O.H.A.D.A.C. dans le respect des engagements internationaux de la France avec les Etats de la Grande Région Caraïbe.</li> </ul>	<p>Etat</p>
<p>Accueil en Guadeloupe des ressortissants caribéens</p>	<p>Nous préconisons la délivrance rapide de visas courts séjour, dispensés des formalités des articles L 211-3 à L 211-8 du CESEDA et des règles du visa biométrique, aux ressortissants des</p>	<p>Etat</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	<p>Etats de la Grande Région Caraïbe, désireux de commercer avec les départements français d'Amérique ou d'y faire du tourisme, sur présentation pour les premiers de tout justificatif prouvant la réalité d'une relation d'affaires avec un DFA, pour les seconds, du justificatif de leur réservation touristique</p>	
<p>Contrôle de l'immigration clandestine en Guadeloupe</p>	<p>Nous préconisons dans le respect de la tradition humaniste française et dans la perspective de rapports harmonieux avec nos voisins caribéens de : redonner leur caractère suspensif aux recours contre les arrêtés préfectoraux de reconduite à la frontière en Guadeloupe, Guyane et à Saint Martin, afin de permettre aux étrangers qui en font l'objet de pouvoir défendre leur cause devant la juridiction administrative, renforcer la qualité de l'accueil des étrangers à la sous-préfecture de Pointe à Pitre, en créant un bureau spécialisé (voire à l'extérieur de la sous-préfecture) doté d'un personnel formé en nombre suffisant permettant de recevoir les étrangers dans des délais raisonnables et dans des conditions compatibles avec la dignité humaine, permettre à l'étranger frappé d'un arrêté de reconduite à la frontière de liquider ses avoirs (compte bancaire, paiement de salaires, réunion de ses effets, etc .....) et de prendre les décisions nécessaires au bien-être de ses proches avant son départ, en cas de catastrophe naturelle (cyclone, tremblement de terre, etc ..) décider d'un moratoire des expulsions vers les pays touchés, porter à 60, le nombre des places du centre de rétention administrative de la Guadeloupe (qui accueille les étrangers en situation irrégulière en provenance de Saint Martin), ouvrir un centre de rétention</p>	<p>Etat</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	administrative le territoire de la collectivité territoriale de Saint Martin, favoriser l'accompagnement et la défense des droits des étrangers, conformément au voeu émis dans son rapport annuel, le 8 avril 2009, par le contrôleur général des lieux de privation de liberté qui a insisté sur «la nécessité qu'une voix non gouvernementale et suffisamment compétente assure l'assistance des étrangers en rétention	
Présence des Guadeloupéens dans les représentations diplomatiques dans la Caraïbe	Renforcer la participation de Guadeloupéens au sein des différents organismes socio-économiques et publics de la Caraïbe (Consulats, Ambassades	Etat, autorités régionales
Connaissance de la Caraïbe par la population guadeloupéenne	Améliorer l'information de la population guadeloupéenne sur l'environnement caribéen, notamment par la diffusion de programmes télévisés et radiophoniques caribéens, le développement des échanges entre universités, collèges et lycées,...	Etat, Autorités régionales, RFO
Dispositif d'accompagnement des entreprises guadeloupéennes à l'exportation vers la Grande Caraïbe	Renforcer les moyens d'assistance et d'accompagnement des entreprises en vue de leur permettre de mieux répondre aux appels d'offres émis dans les pays caraïbes (rappel : retrait de la France du capital de la « Caribbean Development Bank ») :  par une plus grande implication d'UBIFRANCE pour accompagner les entreprises guadeloupéennes vers les marchés caribéens.  par le développement des relations des missions économiques de la France dans les pays caribéens, avec les milieux socio-économiques de la Guadeloupe	Etat, Ubifrance
Dispositif d'accompagnement des entreprises guadeloupéennes à l'exportation	Prévoir un relais sur place d'UBIFRANCE (l'Agence française pour le développement international des entreprises), de la COFACE (Assurance crédit et	Etat, Ubifrance, COFACE, OSEO, AFD





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	assurance prospection) et de l’OSEO (établissement public français dont la mission est de soutenir l’innovation et la croissance des petites et moyennes entreprises	
Image des DFA dans la Caraïbe	Renforcer la visibilité et la représentativité des Départements Français d’Amérique (DFA), en tant que Régions européennes, aux yeux des partenaires caribéens	Commission européenne, Etat (SEOM), Autorités régionales
Politique d’innovation et compétitivité dans la Caraïbe	Favoriser la mise en place de pôles d’excellence technologique dans les DFA afin de leur attribuer les compétences qui permettraient de mieux répondre aux besoins de pays caribéens.	Etat, autorités régionales
Transport maritime et facilitation des échanges	Constituer des hubs maritimes et douaniers (sur la base d’un Cargo Communities System <sup>1</sup> ) en vue de mettre en réseau tous les acteurs publics et privés du transport maritime et terrestre et améliorer ainsi les procédures de suivi et la sûreté des échanges	Etat (Douanes), CCI, Port autonome
Cabotage maritime intracaribéen	Faire évoluer les règlements européens en matière de cabotage pour soutenir les services de transport entre les DFA et les pays tiers voisins, par le biais d’aides au démarrage et favoriser la mise en place de lignes de cabotage dans le bassin caribéen	Commission européenne
Politique économique de la Guadeloupe	Soutenir la Guadeloupe dans sa vocation à devenir une plateforme de redistribution tant pour les produits européens vers la Caraïbe que pour les produits caribéens destinés au marché européen. Les investissements prévus dans le cadre du Complexe Euro-Caribéen d’activités (CECA) à savoir le port maritime, l’aéroport Guadeloupe	Autorités régionales, Etat



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	<p>Pôle Caraïbes, la Zone d'activités commerciales de Dothémare, la zone d'entrepôts francs, sont à ce jour réalisés et sont de nature à renforcer ce positionnement.</p> <p>Développer une véritable offre de prestations de services en matière de standardisation et de normalisation des produits caribéens pour leur permettre d'accéder au marché européen.</p>	<p>Autorités régionales, organisations socioprofessionnelles</p>
<p>Représentation de la Guadeloupe auprès d'instances multilatérales régionales</p>	<p>Appuyer les demandes d'adhésion de la Guadeloupe (en cours ou à venir) aux organisations régionales de coopération et d'intégration (CARICOM, CARIFORUM, OECO), en qualité de membre associé ou observateur</p>	<p>Etat</p>
<p>Présence de la Commission européenne dans les DFA</p>	<p>Installer en Guadeloupe une délégation de l'Union européenne. Elle serait chargée tout particulièrement de jouer le rôle d'interface dans la mise en oeuvre et le financement de projets de coopération entre la Guadeloupe et les pays ACP de la zone. Elle faciliterait ainsi, la mobilisation du Fonds Européen de Développement (FED) alloué aux pays ACP dans le cadre des programmes indicatifs régionaux et nationaux (PIN et PIR), comme contrepartie du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) alloué au programme Interreg et qui soutient la mise en oeuvre de projets de coopération structurants. L'installation de ce siège en Guadeloupe se justifie pour des raisons de proximité avec l'autorité de gestion (la région Guadeloupe) et du secrétariat technique commun du programme Interreg situé lui aussi en Guadeloupe</p>	<p>Commission européenne à la demande de l'Etat</p>
<p>Création d'un nouvel instrument</p>	<p>Créer un nouvel instrument</p>	<p>Commission européenne à la</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

financier communautaire	financier communautaire mutualisant une partie du FEDER alloué au programme de coopération territorial Interreg et une partie du FED alloué aux pays ACP, dans le cadre du programme indicatif régional géré par le CARICOM. Il s'agit de résoudre les difficultés actuelles d'articulation de ces deux fonds dans le cadre de financement conjoint de projets de coopération	demande de l'Etat
Création d'un guichet unique en Guadeloupe dédié à la coopération	Créer un établissement public régional de coopération, en charge de la gestion des politiques locales et des dispositifs et outils financiers qui y sont dédiés. Cet établissement aurait le rôle de centre de ressources et d'information sur la Caraïbe, de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets (constitution de dossier de demande d'aide, et recherche de partenaires publics et privés), de guichet unique pour le dépôt des aides de la coopération régionale, de support de mise en réseau des porteurs de projets avec les ambassades, les alliances françaises, les organisations régionales de coopération ...	Etat
La France, les DFA, les COM et l'AEC	Formaliser un cadre de représentation de la France à l'Association des Etats de la Caraïbe qui s'appuie sur un mécanisme de concertation entre l'Etat, les régions Guadeloupe, Guyane et Martinique, ainsi que les collectivités d'Outre-mer de Saint-Barthélemy et Saint-Martin, et qui définit des règles protocolaires entre les représentants de l'Etat et ceux des collectivités locales, règles qui tiendront compte du type de réunion et des niveaux de	Etat



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	représentation de l'Etat et des collectivités locales	
Délocalisation dans les DFA de la diplomatie française en matière de coopération régionale	Localiser sur un DFA ou sur le territoire d'une collectivité d'Outre-mer et non à Paris dans les bureaux du secrétariat d'Etat à l'Outre-mer, l'ambassadeur délégué à la coopération régionale dans la zone	Etat
Formation de cadres régionaux à la diplomatie	Aménager l'accueil dans les ambassades de la zone de fonctionnaires des collectivités, qui à travers des stages de longue durée (au moins 6 mois) pourraient se former aux politiques, modes et moyens d'intervention de la diplomatie française dans la Caraïbe	Etat
Circulation des ressortissants de la Caraïbe dans les DFA	Simplifier et alléger les procédures de délivrance des visas afin de faciliter le séjour de courte durée pour les ressortissants de la Caraïbe. Multiplier les ambassades et consulats de France dans la Caraïbe qui seraient autorisés à délivrer les visas biométriques, et pas une seule ambassade comme c'est le cas actuellement, obligeant celui qui en fait la demande de s'y rendre.	Etat
Présence des pays de la Caraïbe en Guadeloupe	Créer en Guadeloupe une « maison de la diplomatie caribéenne » qui regrouperait en un lieu unique l'ensemble des représentations diplomatiques	Etat
Renforcement des moyens pour la promotion de la culture française dans la Caraïbe	Augmenter les dotations financières que l'Etat alloue aux Alliances françaises de la Caraïbe, qui faute de moyens en adéquation avec leurs missions, sont de moins en moins efficaces dans le maintien de la francophonie et son développement dans la zone.	Etat
Mobilité des étudiants Guadeloupéens dans la Caraïbe	Créer un dispositif de mobilité des étudiants sur l'ensemble de la grande Caraïbe, à l'instar du programme ERASMUS tel qu'il existe dans l'Union européenne. Ce	Etat et autorités régionales



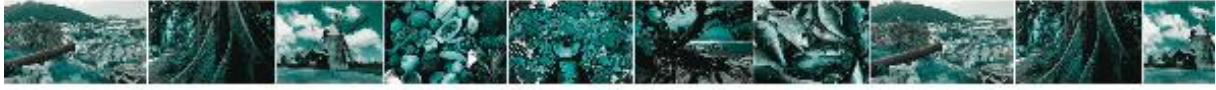
## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	dispositif devrait prévoir le versement de bourses aux étudiants pouvant couvrir les frais liés au séjour dans le pays d'accueil et le coût des frais de transport. Ce dispositif pourrait bénéficier d'une partie des fonds de l'ANT.	
Mobilité des étudiants guadeloupéens dans la Caraïbe via l'équivalence des diplômes	Harmoniser les diplômes universitaires délivrés par les universités de la Caraïbe avec ceux délivrés par l'Université des Antilles-Guyane. Cette harmonisation est indispensable pour faciliter les passerelles entre les différentes formations, mais également la mobilité des étudiants entre les semestres comme le prévoit la réforme LMD (Licence Master Doctorat)	Etat
Développement d'un pôle d'excellence pour l'apprentissage du Français, langue étrangère	Accompagner le projet de la région visant à créer en Guadeloupe un pôle d'excellence en matière d'apprentissage du français langue étrangère, rayonnant sur l'ensemble de la Caraïbe, en lien avec les alliances françaises de la zone et qui s'appuie sur la réalisation d'une cité universitaire internationale pour l'accueil des apprenants de la Caraïbe et qui bénéficieraient de bourses. Ce centre formerait également les guadeloupéens à l'apprentissage de l'anglais et de l'espagnol, avant leur immersion à Trinidad et au Venezuela, par le biais de centres partenaires, comme le prévoit le centre de promotion des langues et cultures de la Caraïbe, en cours de mise en oeuvre par l'Association des Etats de la Caraïbe	Etat
Mobilité internationale des jeunes Promotion de la Caraïbe en Guadeloupe	Mettre en place un dispositif de mobilité pour les écoliers, les collégiens et les lycéens ainsi que les stagiaires de la formation professionnelle, dans le cadre de projets d'action éducative, en	Etat et collectivités locales compétentes



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	<p>partenariat avec leurs pairs de la Caraïbe. Ce dispositif offrirait tout au long de la scolarité ou de l'apprentissage des possibilités d'immersion dans différents pays de la zone et à terme une meilleure connaissance de cet espace de coopération.</p>	
<p>Promotion de la Caraïbe en Guadeloupe</p>	<p>Soutenir financièrement et de façon pérenne la production d'images et d'informations (émissions télé et radio, magazines, reportages, publi-reportages, documentaires) en provenance des territoires français de la Caraïbe et des pays et territoires voisins, permettant aux populations de mieux appréhender les différents aspects économiques, sociaux et culturels de la Caraïbe</p>	<p>Etat et collectivités locales compétentes</p>



## 7) Egalité des chances, promotion de la diversité et insertion des jeunes

Permettre à chaque individu de **développer des aptitudes** lui permettant de s'insérer dans la société

Mettre la **pratique sportive** au service de l'épanouissement de l'individu

Faire une **offre culturelle** au service de notre **identité**

**La famille** doit redevenir le berceau du développement et de l'épanouissement



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

➤ **VOLET EGALITE DES CHANCES :**

- **L'école et la famille doivent redevenir le berceau du développement et de l'épanouissement des générations futures =>**  
Des solutions ont été proposées pour :
  - permettre à l'école de redevenir un levier de l'ascenseur social ;
  - enrichir l'offre de formation professionnelle et l'adapter aux besoins recensés ;
  - améliorer les dispositifs de lutte contre l'illettrisme et les adapter aux différents publics (adultes, personnes âgées, scolaires...);
  - éduquer la famille et soutenir la fonction parentale (notamment dans les familles les plus fragiles) ;
  - enrichir et compléter l'éducation hors école ;
  
- **De nouveaux rapports sociaux qui doivent s'inscrire dans une perspective plus solidaire, plus respectueuse, plus responsable et plus conquérante =>** notre société doit favoriser la transmission de savoir et le dialogue inter générationnels...;
  
- **Des moyens importants (santé, logement, éducation, formation, emploi, transports, accès à l'information et aux disciplines sportives...) doivent être socialement mobilisés pour que chaque nouvelle génération et chaque individu au sein de cette génération ait une chance égale.**





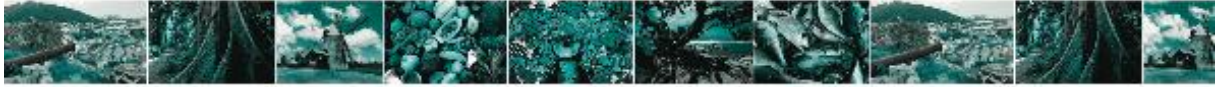
**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

➤ **VOLET INSERTION DES JEUNES :**

- **L'émergence de véritables politiques publiques volontaristes pour les 16 - 30 ans =>** il faut identifier et traiter spécifiquement les sources d'échec scolaire et de désocialisation pour les tarir; Plus aucun jeune ne doit sortir du système scolaire sans qu'au préalable il lui ait été proposé un projet d'insertion professionnel qui sera assorti d'un suivi personnalisé ; La création d'un microcrédit social pour les projets de vie doit être favorisée;
- **Favoriser les dispositifs d'expérimentation en matière d'insertion =>** la dynamique de l'insertion professionnelle doit être envisagée dès la naissance et ce, jusqu'au-delà de l'âge de la retraite pour ceux qui désirent demeurer actifs. Elle pourrait se concrétiser à travers la création d'un « fichier-navette » inter-organismes d'insertion;
- **Encourager la mise en œuvre de la clause du mieux-disant social ;** Les entreprises d'insertion doivent disposer de plus de temps pour récupérer les publics désocialisés ou en voie de désocialisation;

➤ **VOLET PROMOTION DE LA DIVERSITE :**

- La diversité crée l'opposition;
- Accepter d'être ce que l'on est;
- Etre d'avantage conquérant;



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

<i>EGALITE DES CHANCES</i>		
<b>PROBLEMATIQUE</b>	<b>PROPOSITION</b>	<b>MISE EN OEUVRE</b>
<p><b>L'école doit redevenir un véritable levier de l'ascenseur social</b></p>	<p><b>Organiser un véritable « grenelle de l'éducation en Guadeloupe »</b> afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- redéfinir le rôle et les missions de l'Education Nationale ;</li> <li>- permettre à l'école de transmettre de véritables aptitudes à l'apprenant tout en lui offrant les outils pour s'insérer dans la société ;</li> <li>- mieux détecter et traiter en conséquence les carences en apprentissage de l'enfant ;</li> <li>- refonder l'éducation sur le respect de l'apprenant, le respect de l'écoute et le respect de l'autre ;</li> <li>- repenser l'orientation des enfants et éduquer la famille sur les enjeux de l'orientation ;</li> <li>- développer l'esprit d'entreprendre et la culture d'entreprise dès le plus jeune âge ;</li> <li>- mieux faire connaître</li> </ul>	<p><b>ETAT :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de l'Education Nationale ;</li> <li>- Rectorat ;</li> </ul> <p><b>COLLECTIVITES LOCALES</b></p> <p><b>ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ELEVES</b></p> <p><b>ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Syndicats ;</li> <li>- Organisations patronales ;</li> </ul> <p><b>PERSONNALITES QUALIFIEES :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chercheurs ;</li> <li>- Sociologues ;</li> <li>- Psychologues ...</li> <li>- Modèles de réussite et d'échec scolaires pour parler de leurs expériences</li> </ul>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	aux enfants leur environnement régional (histoire, identité, culture...)	
<b>Des actions innovantes pour dynamiser le cercle vertueux « éducation - formation - emploi »</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer un fichier unique de suivi de la formation tout au long de la vie</li> </ul>	<p>ETAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle emploi</li> <li>- Direction du travail</li> </ul> <p>DEPARTEMENT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- A.D.I</li> </ul> <p>ORGANISMES DE FORMATION PROFESSIONNELLE</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instaurer et formaliser le tutorat d'entreprise et le compagnonnage ;</li> <li>- Instaurer un programme obligatoire de suivi et d'évaluation des connaissances du porteur de projet dès l'enregistrement de son entreprise dans le réseau des chambres consulaires</li> </ul>	<p>ETAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministères ès qualités</li> <li>- Direction du travail</li> </ul> <p>CHAMBRES CONSULAIRES</p> <p>ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES</p> <p>ORGANISMES DE FORMATION</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une aide et un accompagnement personnalisés aux jeunes diplômés leur permettant de construire des parcours professionnels, les menant plus tard à des postes de</li> </ul>	<p>ETAT</p> <p>UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE</p> <p>ORGANISATIONS SOCIO-PROFESSIONNELLES</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	responsabilités dans les entreprises et les administrations ;	ASSOCIATIONS DE JEUNES ET D'ETUDIANTS
<b>Des inadaptations constatées dans l'offre de logement aux personnes handicapées</b>	– Accompagner le maintien des 6% de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite en généralisant l'adaptabilité des logements créés ou à créer ;	BAILLEURS SOCIAUX ETAT  COLLECTIVITES LOCALES  MDPH  FEDERATION DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES HANDICAPEES
<b>Deux dispositifs phares pour la prise en charge des personnes désocialisées ou en voie de désocialisation</b>	– Créer un centre polyvalent pour le traitement thérapeutique, la réinsertion et la formation des personnes en situation d'exclusion ou désocialisées. Il est nécessaire de pouvoir proposer un dispositif adapté à des publics souvent stigmatisés ; – Créer une unité thérapeutique pour	ETAT : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ministère de la Santé</li> <li>• ARH</li> <li>• CHS</li> <li>• CHU</li> </ul> INSTITUTIONS PRIVEES : <ul style="list-style-type: none"> <li>• psychiatrie</li> <li>• insertion</li> <li>• sportives ...</li> </ul>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	la prise en compte des personnes atteintes de troubles psychopathologiques (schizophrènes, délinquants sexuels...)	
<b>Santé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer la lutte et la prévention contre les drogues</li> </ul>	ETAT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Police et Gendarmerie</li> <li>- Préfet</li> <li>- Ministères et qualités</li> </ul> COLLECTIVITES LOCALES
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcer l'éducation à la santé tout particulièrement sur les addictions (drogues, alcools...);</li> <li>- Développer l'éducation nutritionnelle des enfants, des jeunes, des familles et plus singulièrement celles qui sont défavorisées ;</li> </ul>	ETAT : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale</li> <li>- DSDS</li> </ul> ASSOCIATIONS
<b>Garantir une égalité des chances pour la réussite de nos entreprises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire évoluer la législation et la réglementation régissant l'accès aux marchés publics des petites</li> </ul>	ETAT COLLECTIVITES LOCALES ORGANISATIONS



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

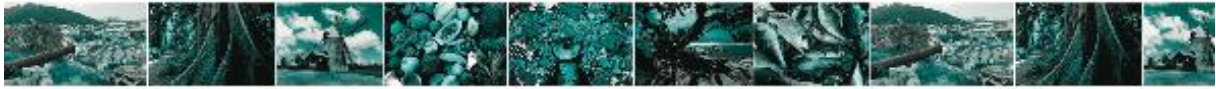
	<p>et moyennes entreprises locales ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer des dispositifs publics permettant de garantir aux entreprises un accès égalitaire aux sources de financements privés et publics ;</li> </ul>	<p>PATRONALES ET PROFESSIONNELLES</p> <p>CHAMBRES CONSULAIRES</p>
--	---	---

LA FAMILLE		
PROBLEMATIQUE	PROPOSITION	MISE EN OEUVRE
<p><b>La famille :</b></p> <p>« berceau du développement et de l'épanouissement des générations futures.. »</p> <p>La famille doit véhiculer les valeurs fondamentales qui ont forgé la société Guadeloupéenne :</p> <p>Respect, goût de l'effort, le travail, honnêteté, le civisme et la citoyenneté ;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Aider à la parentalité</b> à travers des réseaux d'écoute et d'accompagnement « l'école des parents » ;</li> <li>- <b>Aider</b> les jeunes mères ; <b>revaloriser</b> le rôle du père ;</li> <li>- <b>SOUTENIR ET DEVELOPPER LES STRUCTURES DE GARDE D'ENFANTS.</b></li> </ul>	<p>ETAT</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale</li> <li>- DSDS</li> </ul> <p>COLLECTIVITES LOCALES</p> <p>ASSOCIATIONS RECONNUES D'UTILITE PUBLIQUE</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

INSERTION DES JEUNES		
PROBLEMATIQUE	PROPOSITION	MISE EN OEUVRE
<p><b>Insertion sociale d'un public spécifique « Les Border line ».</b>  <i>Rappel: c'est un public qui accumule les handicaps sociaux et familiaux, en situation d'exclusion avec un faible bagage académique et ayant comme culture prédominante celle de « la rue », caractérisée par les actes d'incivilités et de délinquances.</i></p> <p><b>A TRAITER EN URGENCE !</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Tarir</b> la source des <i>Border line</i>, avec une prise en charge dès la première année qui suit le décrochage scolaire.</li> </ul> <p><i>Prise en charge du public déjà existant :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Favoriser</b> l'accès aux soins, au logement, et à la qualification professionnelle avec un accompagnement soutenu de personnels hautement qualifiés (éducateurs spécialisés, addictologues, médecins, psychologues, psychiatres...);</li> <li>- <b>Développer</b> les chantiers écoles au moins sur 3 ans;</li> <li>- <b>Inciter les organismes de formation de</b></li> </ul>	<p>ETAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Education Nationale ;</li> <li>- RSMA ;</li> </ul> <p>MISSION LOCALE</p> <p>COLLECTIVITES LOCALES</p> <p>ASSOCIATIONS</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	<p><b>niveau IV et V</b> ainsi que les entreprises travaillant sur les programmes de logements sociaux, à intégrer au moins 10% de leurs effectifs de jeunes « border line ».</p>	
<p><b>Les entreprises d'insertion :</b></p> <p>Se sont des structures qui jouent un véritable rôle dans la chaîne d'intégration sociale du jeune en rupture et le monde du travail, en lui permettant d'atteindre un seuil minimum pour une employabilité reconnue.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Créer</b> un contrat unique d'insertion ;</li> <li>- <b>Défiscaliser</b> les entreprises d'insertion sur le fonctionnement ;</li> <li>- <b>Exonérer</b> les structures d'insertion de charges patronales ;</li> <li>- <b>Augmenter</b> à 48 mois la durée d'accompagnement pour l'insertion ;</li> </ul>	<p>ETAT</p> <p>PARLEMENT</p>





## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

PROMOTION DE LA DIVERSITE		
PROBLEMATIQUE	PROPOSITION	MISE EN OEUVRE
Il faut aider à la <b>réappropriation</b> ou à <b>l'appropriation</b> de la culture guadeloupéenne	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Démocratiser l'art et comprendre ses valeurs</b> : il ne faut pas que la compréhension des valeurs de l'art ne soit qu'une affaire de spécialistes mais doit servir d'outil de promotion de la diversité culturelle ;</li> <li>- <b>Véhiculer, transmettre et partager de manière innovante cette culture collective</b> par exemple en choisissant des formats de diffusion qui peuvent paraître peu conventionnels ;</li> <li>- <b>Habiliter ou réhabiliter dans son rôle le secteur associatif</b> et notamment les associations et organismes qui travaillent sur la mémoire ;</li> <li>- <b>Codifier</b> pour se réappropriier les éléments de la</li> </ul>	<p>ETAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ministère de la culture</li> <li>- Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur</li> </ul> <p>UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE</p> <p>UNESCO</p> <p>ASSOCIATIONS CULTURELLES</p> <p>COLLECTIVITES LOCALES</p>



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

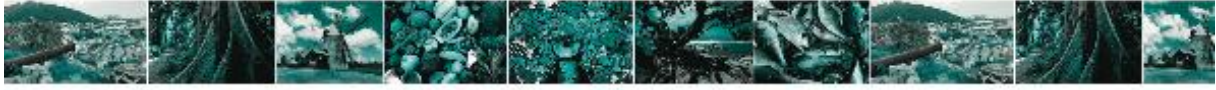
	<p>culture guadeloupéenne ;</p>	
<p>Il faut travailler à la <b>promotion d'une classe dirigeante locale.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Promouvoir la diversité à la tête des organigrammes</b> dans tous les secteurs (public et privés) afin d'éviter les conflits (noir et blanc);</li> <li>- <b>Préparer et accompagner les jeunes diplômés sortant des grandes écoles à la prise de décision</b> (cf. rubrique « égalité des chances »);</li> <li>- <b>Travailler de manière collective</b> à l'émergence d'une <b>classe dirigeante locale plus conquérante</b> et moins attentiste ;</li> </ul>	<p>ETAT</p> <p>HALDE</p> <p>ASSOCIATIONS</p>
<p>Il faut travailler à une meilleure <b>intégration des populations migrantes (caribéennes) vivant en Guadeloupe</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Permettre</b> aux enfants issus de l'immigration, quelque soit leur statut juridico-administratif d'intégrer l'école le plus tôt possible, afin d'y apprendre les codes, les règles sociales, la langue,</li> </ul>	<p>EDUCATION NATIONALE</p> <p>MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE</p> <p>ASSOCIATION DE MIGRANTS</p>

# Etats Généraux de la Guadeloupe



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

	les connaissances, les modes de vie et se sentir pleinement guadeloupéens ;	
--	--	--



## 8) Identité, culture et mémoire

Renforcer l'apprentissage de la langue créole, de l'histoire de la Guadeloupe, de la Caraïbe, de l'éducation artistique et culturelle dans tout le système scolaire et autres lieux de diffusion des savoirs ; en favorisant notamment le développement et la multiplication des supports papiers, numériques et audiovisuels.

Faire de la valorisation des patrimoines matériels et immatériels des leviers d'épanouissement culturel et de développement touristique en y consacrant des moyens financiers et humains suffisants pour mettre en œuvre des politiques audacieuses et innovantes.

Mettre en place des outils performants de communication, de diffusion et de coopération culturelles en y consentant des efforts significatifs en faveur de la mise à niveau des structures existantes tout en favorisant l'émergence, entre autres, de nouvelles structures muséales et de conservatoires.

Réaliser un audit complet sur le secteur de l'économie culturelle en Guadeloupe afin que producteurs et décideurs puissent se fonder sur des données fiables rendant plus lisibles et visibles des potentialités de développement des différents segments.

Créer une agence guadeloupéenne pour la promotion et l'ingénierie culturelles dont les missions peuvent consister en l'accompagnement des porteurs de projets, le développement de financements complémentaires et la promotion de réalisations culturelles guadeloupéennes à l'extérieur des frontières de l'archipel.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Création d'un bac professionnel avec une spécialisation « patrimoine ».

**Objectif :** développer et renforcer les politiques d'éducation artistique et culturelle afin de mieux préserver et valoriser le patrimoine.

**Descriptif :**

Référentiel de formation à définir.

**Calendrier** (étapes) : moyen terme

**Porteur du projet :** Etat (Rectorat et Drac) en partenariat avec le conseil général et le conseil régional

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains : à préciser

**Résultats attendus** (évaluation) :

Nombres de jeunes formés

Multiplication des programmes de restauration et de sauvegarde (Guadeloupe et extérieur)

Développement des politiques d'animation des lieux du patrimoine

**Contraintes** (de mise en œuvre)

Stages en Caraïbe anglophone, hispanophone et France hexagonale.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Création d'une Ecole régionale d'art

**Objectif :**

Former des professionnels afin de développer et renforcer l'éducation artistique et culturelle.

**Descriptif :**

Référentiel de formation à définir

Volet compétences linguistiques (anglais et espagnol).

**Calendrier** (étapes) : moyen terme

**Porteur du projet :** Conseil régional en partenariat avec l'Etat (Rectorat et Drac)

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus** (évaluation) :

- Développement quantitatif de la production d'œuvres dans toutes les formes d'expression artistiques classiques et modernes notamment le design, l'audiovisuel, etc. ;
- Augmentation du nombre de professionnels formés dont des enseignants pour les programmes d'éducation artistique et culturel.

**Contraintes** (de mise en œuvre)

Signature de conventions de partenariat avec d'autres écoles régionales, nationales et internationales.



## FICHE ACTION

**Intitulé :** Création d'un musée d'art contemporain.

**Objectif :** Développer les actions de conservation, de valorisation et d'animation particulièrement à l'attention des plasticiens, favorisant ainsi la transmission de savoir

**Descriptif :**

- création d'une collection référence sur l'art guadeloupéen placé dans un bassin d'influence culturelle et artistique ;
- création d'espace pour des expositions temporaires et permanentes des artistes locaux, régionaux et internationaux.

**Calendrier (étapes) :** moyen terme

**Porteur du projet :** Etat avec implication des conseils général et régional dans la mise en œuvre.

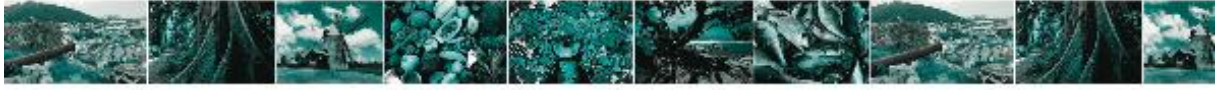
**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

- augmentation du nombre d'expositions évènements autour des arts plastiques
- impact positif sur le tourisme culturel (taux de fréquentation)



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**Contraintes** (de mise en œuvre) :

- Convention de partenariat avec des musées régionaux et nationaux
- Convention de partenariat obligatoire avec l'éducation nationale dans le but de renforcer l'éducation artistique et culturelle des élèves





**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Création d'un musée régional d'histoire, d'art et de traditions populaires.

**Objectif :** Valoriser les patrimoines matériels et immatériels et participer à des projets de développement articulés autour du tourisme et de la culture

**Descriptif :**

- Espace d'exposition
- Espace de conférence
- Espace de conservation des œuvres

**Calendrier (étapes) :** moyen terme

**Porteur du projet :** Conseil régional en partenariat avec le Conseil général et la Drac.

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

Accroissement du nombre d'expositions évènements

**Contraintes (de mise en œuvre)**



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Création d'une agence guadeloupéenne pour la coopération et l'ingénierie culturelles.

**Objectif :** renforcer les politiques d'accompagnements administratifs et techniques des porteurs de projets par une mutualisation des moyens publics.

**Descriptif :**

- Définition des compétences à transférer à cette agence

**Calendrier (étapes) :** court terme

**Porteur du projet :** Conseil de la Culture, de l'Education et de l'Environnement, en partenariat avec Conseil régional, le Conseil général et la Drac.

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Contraintes (de mise en œuvre)**

Définition de la nature juridique de cette structure et de ses relations avec le conseil régional, le conseil général, les communes et leurs groupements, l'Etat.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Modification du cahier des charges de RFO Guadeloupe (Radio et Télé)

**Objectif :** Développer une politique de contenu plus audacieuse et de qualité, ancrée davantage dans le terroir culturel.

**Descriptif :**

- Nouveaux programmes culturels
- Meilleur accès des artistes Guadeloupéens aux antennes

**Calendrier (étapes) :** court terme

**Porteur du projet :** Etat

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) : renforcement et rationalisation des enveloppes budgétaires destinées à RFO.

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

Doublement de la part actuelle de production locale diffusée sur le réseau RFO Guadeloupe : émissions de flux, émission de stock, films, documentaires, etc.

**Contraintes (de mise en œuvre)**

- modification de la loi relative à l'audiovisuel public
- visibilité et lisibilité de RFO Guadeloupe au sein du groupe France Télévisions.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** réalisation d'un audit sur le secteur de l'économie culturelle en Guadeloupe.

**Objectifs :** mesurer le poids de l'économie culturelle et renforcer sa crédibilité.

**Descriptif :**

- Identification des professionnels du secteur
- Identification de la pratique amateur
- Les chiffres clés de la production et de la consommation culturelles
- Principales caractéristiques des pratiques culturelles des Guadeloupéens

**Calendrier (étapes) :** court terme

**Porteur du projet :** Etat (Drac, Insee)

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

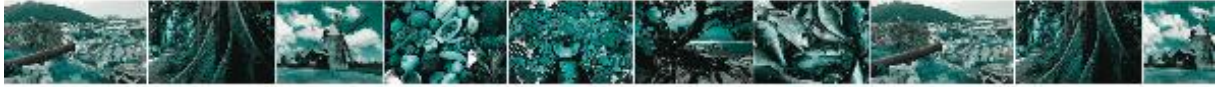
Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

- Une image réaliste de ce que l'on entend par économie culturelle en Guadeloupe.
- Mise à disposition de données quantitatives et qualitatives fiables permettant de mieux asseoir les interventions publiques

**Contraintes (de mise en œuvre)**

- Diversité structurelle de l'expression culturelle (voir codes NAF ou APE - INSEE)



## EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

- Difficulté de mesurer les activités informelles, fortement présentes dans ce secteur.
- Difficulté de mise en œuvre du fait de la multiplication des portes d'entrée fonctionnelle : Conception, création, production, diffusion, conservation, reproduction, consommation, échelle territoriale, etc.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** création d'un orchestre régional de la Guadeloupe.

**Objectif :** Donner une plus grande dimension à la création musicale et favoriser l'émergence de nouveaux talents.

**Descriptif :**

- Créations d'œuvres musicales nouvelles de haute qualité
- Interprétation de chefs d'œuvres musicaux guadeloupéens (gwoka, biguine, quadrille, etc.)
- Formation de jeunes.
- Organisation de manifestations de prestige

**Calendrier (étapes) :** court terme.

**Porteur du projet :** conseil régional, conseil général.

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

- Renforcement de la présence de la Guadeloupe sur les plus grandes scènes musicales régionales, nationales et internationales.
- Un répertoire musical guadeloupéen codifié selon les règles de l'art.

**Contraintes (de mise en œuvre)**

Recrutement sur audition et projet original.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Enseignement de la langue, de la culture créole et de l'histoire de la Guadeloupe dès l'école primaire.

**Objectif :** valoriser la diversité et la richesse culturelles de la Guadeloupe et son enracinement caribéen.

**Descriptif :**

**Calendrier (étapes) :** moyen terme.

**Porteur du projet :** Etat (Rectorat)

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

- Consolidation du patrimoine culturel et linguistique
- Nombre de nouveaux supports pédagogiques édités (histoire, culture, langue créole)
- Nombre de nouveaux programmes audiovisuels et radiophoniques développés sur les médias publics (histoire, culture, langue créole)
- Prise en compte dans les examens (histoire, culture, langue créole)

**Contraintes (de mise en œuvre)**

- modification des manuels scolaires
- formation d'enseignant qualifié, en nombre suffisant.



EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)

## FICHE ACTION

**Intitulé :** création d'un conservatoire de musique.

**Objectif :** renforcer l'éducation artistique et musicale des Guadeloupéens afin de permettre un développement en qualité des pratiques en amateur et en professionnel.

**Descriptif :**

- initiation aux bases classiques
- initiation à la musique traditionnelle guadeloupéenne

**Calendrier (étapes) :** court terme.

**Porteur du projet :** conseil régional, conseil général.

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

- Qualité des œuvres produites
- Consolidation des programmes d'éveil musical

**Contraintes (de mise en œuvre)**

- Implication obligatoire de l'éducation nationale à tous les niveaux scolaires.





**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## **FICHE ACTION**

**Intitulé :** création d'une salle de spectacle d'une jauge d'environ 5000 places.

**Objectif :** Donner plus de moyens de production et de diffusion aux professionnels.

**Descriptif :**

- Espace polyvalent

**Calendrier (étapes) :** moyen terme.

**Porteur du projet :** conseil régional, conseil général.

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus (évaluation) :**

Augmentation du nombre de manifestations culturelles de grande envergure.

Développement de l'attractivité culturelle et artistique de Guadeloupe.

**Contraintes (de mise en œuvre)**

La disponibilité du foncier et l'implantation géographique.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

## FICHE ACTION

**Intitulé :** Allègement de la fiscalité sur les biens et services culturels.

**Objectif :** favoriser la production, la diffusion et l'accès aux œuvres culturelles en Guadeloupe.

**Descriptif :**

- Exonération de TVA et d'octroi de mer sur les œuvres, les biens, les outils et instruments
- Aide compensatoire (continuité territoriale) notamment pour la réduction des frais d'approche
- Système plus équitable d'acquisition des droits des films et des frais d'approche.

**Calendrier** (étapes) : court terme.

**Porteur du projet :** Etat et conseil régional.

**Moyens :**

Financiers (budget prévisionnel) :

Humains :

**Résultats attendus** (évaluation) :

Augmentation du nombre de productions culturelles (évènementiels, spectacles, films, documentaires audiovisuels, etc.)

Augmentation du taux de fréquentation (spectacles, films).

**Contraintes** (de mise en œuvre)

Droit national et droit communautaire.



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

**FICHE ACTION**

**Intitulé :** Tradition et modernité : la Techni'Ka

**Objectif :**

Promouvoir la danse contemporaine « Techni'Ka » pour le rayonnement du patrimoine et de la culture guadeloupéenne

**Descriptif :**

Accompagner les compagnies Lenablou et EntreDeux dans leur production artistique.  
Favoriser l'extension des activités du Centre de Danse et d'Études Chorégraphiques.  
Permettre l'émergence et l'investissement, dans le pays, des danseurs à fort potentiel.  
Créer les conditions de recherche et de transmission de cet élément du Patrimoine

**Calendrier (étapes) :**

Pour cela il est nécessaire de donner aux Compagnies les moyens de se faire connaître et de se produire en Guadeloupe, dans la Caraïbe et à l'étranger lorsqu'elles sont sollicitées

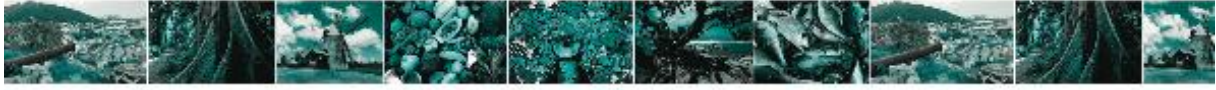
Maintenir les activités existantes dans un espace plus adapté et permettre à plus long terme, d'enrichir les activités du centre, les idées ne manquent pas, pour mieux diffuser, mieux transmettre et poursuivre les recherches engagées.

**Moyens :**

Financiers : de ces moyens dépendront la vitalité, la cohérence et la pérennité des initiatives

Humains : consolider et valoriser les emplois du centre pendant toute cette évolution, rechercher et maintenir l'excellence de la formation

**Résultats attendus (évaluation)**



**EG971 – Synthèse des rapports des ateliers (août 2009)**

De meilleures conditions de travail pour tous les intervenants de la techni'Ka et professionnalisation réussie des jeunes danseurs et reconnaissance du potentiel artistique guadeloupéen.

**Contraintes** (de mise en œuvre) :

Croire en notre capacité de créer et d'inventer de nouvelles techniques, de nouveaux styles

Créer et détecter les moyens humains et financiers adéquats aux ambitions.



## CONCLUSION

Les Etats Généraux de la Guadeloupe, lancés le 27 mars 2009, se sont déroulés dans une ambiance quelque peu tendue au début et qui s'est apaisée progressivement. La participation a été correcte, mais aurait pu être plus importante en nombre. Néanmoins, beaucoup de contributions sont arrivées sur le site dédié, mais aussi directement auprès des ateliers jusqu'au début du mois d'août.

Certains villages ont eu plus de succès que d'autres en fonction du lieu, de la préparation des accueillants, la communication jouant un rôle non négligeable. Communication qui par ailleurs a été loin d'être parfaite. Nous avons été interpellés à plusieurs reprises sur cette question.

Quoiqu'il en soit les équipes de présidents, rapporteurs, secrétaires techniques et rapporteurs généraux, en dépit des conditions quelquefois très difficiles, n'ont pas baissé les bras et ont tenu à relever ce challenge.

Au bout du compte, on a tout lieu d'être satisfait du travail réalisé sur ces quatre mois et demi, en dépit des insuffisances, des manquements. Tous ceux qui ont, à un moment ou à un autre, donné de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences, pour ce résultat, ont tout lieu d'en être fiers.

Les présidents dans leur ensemble ont souhaité la mise en place d'un comité de suivi des Etats Généraux. Le chef de l'Etat, lors de son discours du 26 juin à Petit-Bourg, a donné son accord et demandé aux présidents d'ateliers de prendre en charge ce suivi.

Il reste à définir les attributions et les conditions de mise en œuvre de ce comité, ce que les présidents et rapporteurs s'attacheront à faire dès le mois de septembre 2009.